LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC

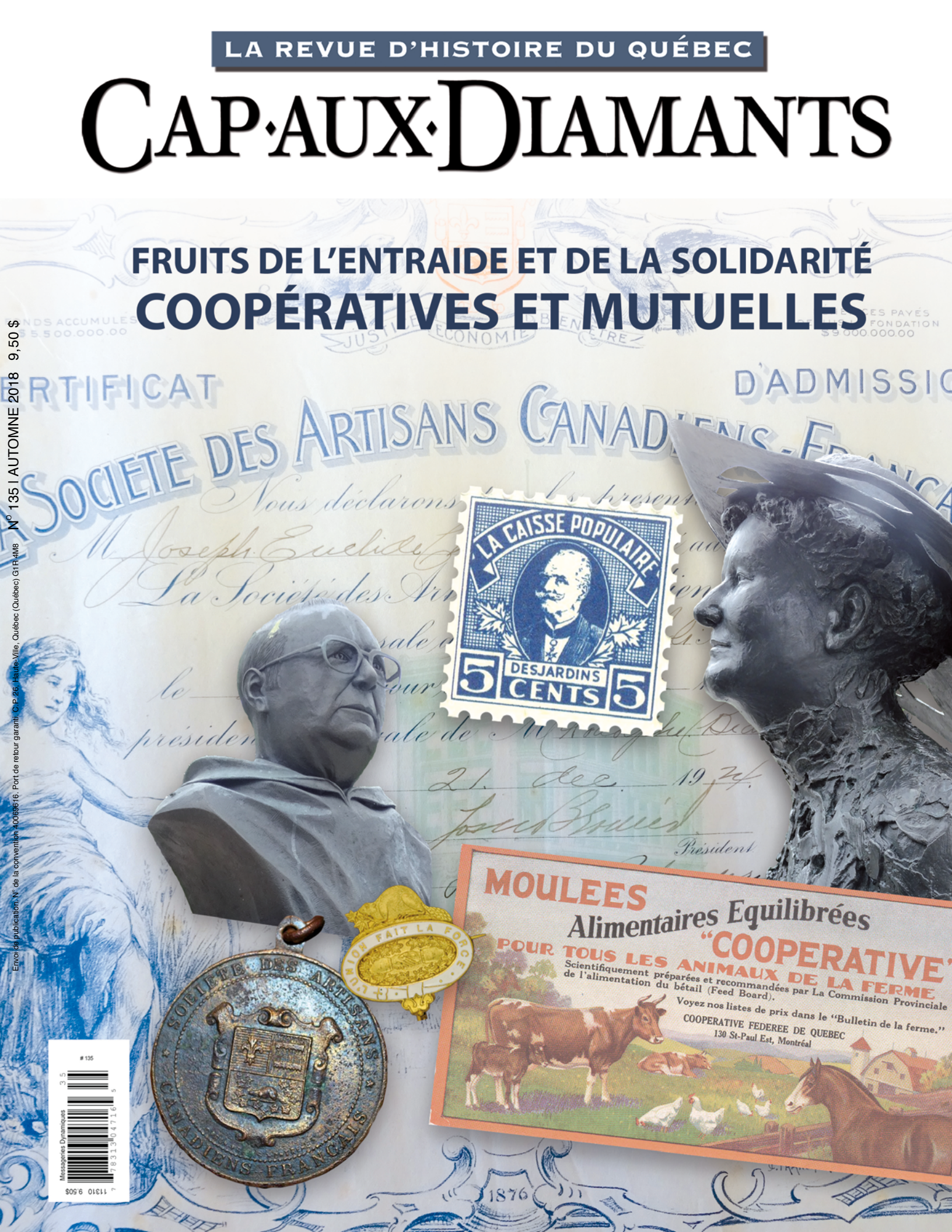
CAP-AUX-DIAMANTS

FRUITS DE L'ENTRAIDE ET DE LA SOLIDARITÉ

COOPÉRATIVES ET MUTUELLES

Nº 135 | AUTOMNE 2018 9,50 $

Envoi de publication, N° de la convention 40069616. Port de retour garanti. C.P. 26, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8




Avec des mots qui font images
et des images qui laissent sans mots,
La Fabrique culturelle ne manufacture pas la culture,
mais nous fait découvrir la vraie nature
de nos richesses culturelles.
Engagée envers les créateurs d'ici,
lafabriqueculturelle.tv est numérique
afin de mieux parler du Québec
d'aujourd'hui dans toute sa diversité.
Voilà ce que fabrique La Fabrique.
LA FABRIQUE CULTURELLE.tv
Télé-Québec
Webster et Sophie Cadieux
Ambassadeurs
#LAFAB





RUBRIQUES

ANCÊTRES 42
Antoine Roy dit Desjardins

DE PRÈS ET DE LOIN
PARCOURS HISTORIQUES 44
La rivière des Outaouais en 1832 : le chemin du choléra
(2e partie)

PATRIMOINE 46
Clara Symes, duchesse de Bassano, à cheval entre deux mondes

MÉDAILLES 48
La médaille du lieutenant-gouverneur Louis-François-Rodrigue Masson (1884-1887)

L'ŒIL AMÉRICAIN 50
Alias Webster

PLACE AUX LIVRES 52

LIVRES REÇUS 58

AU MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC 59
Henry Cotton et la place d'Armes, à Québec

MÉDIAS DE L'HISTOIRE 61

NOUVELLES 63

JE ME SOUVIENS 65
14 octobre 1968 : fondation du Parti québécois

À VOTRE AGENDA 66

SOMMAIRE

Cap-aux-Diamants | n° 135 | Automne 2018

FRUITS DE L'ENTRAIDE ET DE LA SOLIDARITÉ COOPÉRATIVES ET MUTUELLES

MOT DE PRÉSENTATION 3
par Pierre Poulin avec la collaboration de Samuel Lacharité

COOPÉRATIVES ET MUTUELLES AU QUÉBEC UNE LONGUE TRADITION DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF 4
par Jean-Pierre Girard et Marcel Arteau

L'ÉMERGENCE D'UN MOUVEMENT LES PREMIÈRES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS CANADIENNES-FRANÇAISES À MONTRÉAL (1851-1867) 9
par Peter C. Bischoff

PARENT, LANCTÔT, HELBRONNER TROIS FIGURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU XIXE SIÈCLE 14
par Martin Petitclerc

LA CAISSE POPULAIRE : UN « PRÉLUDE » 18
par Pierre-Olivier Maheux

LES COOPÉRATIVES AGRICOLES : DES CERCLES PAROISSIAUX AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES 22
par Jacques Saint-Pierre

« UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI A POUR FIN LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN » GEORGES-HENRI LÉVESQUE ET LE MOUVEMENT COOPÉRATIF 27
par Pierre Poulin

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS. L'EXPÉRIENCE DE SOCODEVI 32
par Louis Favreau et Lucie Fréchette

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS LE PARTAGE D'UNE EXPERTISE COOPÉRATIVE À TRAVERS LE MONDE 37
par Pierre Poulin







Les coopératives et les mutuelles nous ont légué, au fil des ans, un riche patrimoine matériel constitué d'objets comme les certificats de membres, les emblèmes et armoiries, les bannières, drapeaux, banderoles, colliers d'apparat, médailles, écussons, timbres et autres, autant de signes qui servent à officialiser l'appartenance des membres et à afficher l'identité, les valeurs et les engagements des associations auxquelles ils appartiennent. À cela s'ajoutent des monuments, bustes et portraits destinés à perpétuer la mémoire des hommes et des femmes qui se sont particulièrement illustrés dans ce domaine. Évoquant ce patrimoine, notre couverture présente, sur une trame de fond constituée par un certificat de membre de la Société des artisans canadiens-français, des détails des monuments d'Alphonse et de Dorimène Desjardins (« Au seuil d'un siècle », de la sculpteure Pascale Archambault) et du père Georges-Henri Lévesque o.p. (du sculpteur Léonard Simard), le timbre de caisse scolaire à l'effigie d'Alphonse Desjardins, une médaille de la Société des artisans canadiens-français, un buvard de la Coopérative fédérée de Québec, ainsi que la devise de l'Union Saint-Joseph et son emblème, le castor.

(Les élément de la couverture proviennent du Web, Société historique Alphonse -Desjardins et des archives de Pierre Poulin.)

La revue *CAP-AUX-DIAMANTS* est une production de « Les Éditions *Cap-aux-Diamants* inc. » et paraît quatre fois l'an.

Conseil d'administration : Yves Beauregard, François Droüin, Michèle Jean, Jean-Marie Lebel, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre.

Directeur : Yves Beauregard.

Comité de rédaction : Yves Beauregard, François Droüin, Michèle Jean, Jean-Philippe Jobin, Pierre Poulin, Jacques Saint-Pierre, Alex Tremblay Lamarche, Brigitte Violette.

Comité consultatif : Marie-José des Rivières, Denis Gagnon, Gilles Gallichan, Madeleine Gauthier, Yves Laberge, Jacques Lacoursière, Michel Lessard, Jocelyne Mathieu, Jean-Claude Robert, Marc Vallières.

Révision des textes : Marie Chabot.

Publicité et promotion : Pluri Congrès inc. (450 671-9111).

Secrétariat et comptabilité : Josée Alain.

Service des abonnements : Josée Alain.

Conseiller juridique : Dave Tremblay.

Collaboratrices et collaborateurs : Marcel Arteau, Yves Beauregard, Mario Béland, Peter C. Bischoff, Johannie Cantin, François Droüin, Louis Favreau, Lucie Fréchette, Jean-Pierre Girard, Pascal Huot, Yves Laberge, Samuel Lacharité, René Laliberté, Pierre-Olivier Maheux, Serge Pallascio, Martin, Peticlerc, Pierre Poulin, Denis Racine, Jacques Saint-Pierre, Sylvie Tremblay, Alex Tremblay Lamarche, John Willis.

Graphisme : Michaud design.

Impression : Imprimeries Transcontinental inc.

CAP-AUX-DIAMANTS remercie l'Université Laval, la Ville de Québec, le Séminaire de Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, pour leur soutien financier et matériel. Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada, ISSN 0829-7983/ISBN 978-2-924353-25-7 (PDF), ISBN 978-2-924353-26-4 (IMPRIMÉ).
Toute reproduction ou adaptation interdites sans autorisation.
Envoi de publication. N° de la convention 1372165. Port payé à Québec.

Date de parution : octobre 2018.

Indexé dans *Repère, Hiscabec, Journal of American History, Études canadiennes*, Érudit.org.

La revue *CAP-AUX-DIAMANTS* est membre de la Société de développement des éditeurs de périodiques culturels québécois (SODEP) www.sodep.qc.ca.

Les opinions émises dans les articles publiés dans ce numéro n'engagent que les auteurs et non le comité de rédaction. Ce dernier est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes.

Correspondance :
CAP-AUX-DIAMANTS
C.P. 26, Haute-Ville,
Québec (Québec) GlR 4M8

Administration : 418 656-5040

Publicité : 418 656-5040

Courriel : revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Site Internet : www.capauxdiamants.org

Distribution : Messageries Dynamiques.

Abonnements : 1 an (35 $), 2 ans (60 $), 1 an (45 $) institution, 2 ans (80 $) institution, 1 an (60 $US) États-Unis, 1 an (80 $CAN) étranger.

Canada

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

VILLE DE QUÉBEC Québec

L'EMPREINTE DES COOPÉRATIVES ET DES MUTUELLES AU QUÉBEC

On s'associe pour se procurer des biens, se donner accès à des services et à des protections contre les accidents, la maladie, l'incendie; on se regroupe pour sortir de l'isolement, se prendre en main, réaliser un projet… c'est ainsi que naissent les coopératives et les mutuelles. À une certaine époque, elles affichaient fièrement d'éloquentes devises : « Justice, économie, bien-être »; « L'union fait la force »; « Tous pour un, un pour tous »…

Ces entreprises collectives, propriété de leurs membres, se distinguent par leurs valeurs de solidarité et d'entraide, leur fonctionnement démocratique et leur finalité axée sur le service et non sur le profit. Elles occupent depuis longtemps une place importante au Québec. Leurs origines remontent jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, parfois plus loin encore. On en compte aujourd'hui plus de 3 000 qui regroupent au-delà de 8 millions de membres et elles sont considérées comme une composante essentielle du modèle québécois de développement économique. Dans l'ensemble du Canada, le Québec est d'ailleurs la province qui compte le plus grand nombre de coopératives. La présence des coopératives et des mutuelles est particulièrement significative dans l'industrie des services financiers avec des entreprises comme Desjardins, SSQ Assurance, La Capitale Assurance et services financiers et Promutuel Assurance, et dans le domaine agricole où on retrouve La Coop fédérée et Agropur. Elle est également notable dans plusieurs autres secteurs comme l'alimentation, la forêt et l'énergie, l'habitation, les services à la personne, le commerce de détail, etc.



Illustration de Joseph-Charles Franchère apparaissant sur un certificat d'admission de la Société des artisans canadiens-français (détail), en usage en 1924. (Coll. privée)

L'histoire des coopératives et des mutuelles est riche d'enseignements sur la place de la solidarité économique et de l'action collective dans l'évolution du Québec. Elle nous met en présence d'hommes et de femmes dont la vision, les efforts et le travail persévérant ont produit de nombreux outils de développement durable dont chaque génération peut tirer profit ou s'inspirer.

Ce numéro de *Cap-aux-Diamants* l'illustre très bien.

En ouverture, Jean-Pierre Girard et Marcel Arteau relatent les grandes étapes de l'évolution des coopératives et des mutuelles québécoises. Peter C. Bishoff se penche ensuite sur la création et l'étonnante expansion des sociétés de secours mutuels en milieu populaire canadien-français, à Montréal, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. Martin Petitclerc nous fait découvrir les conceptions de l'économie sociale de trois intellectuels influents à la même époque. Pierre-Olivier Maheux rappelle la vision d'Alphonse Desjardins qui concevait la caisse populaire comme point de départ d'un mouvement devant englober l'ensemble des secteurs coopératifs. Jacques Saint-Pierre trace de son côté le parcours des coopératives agricoles dont le rôle a été déterminant dans l'organisation et le développement de l'agriculture. Pierre Poulin évoque un moment marquant dans l'institutionnalisation du mouvement coopératif : la création, autour du dominicain Georges-Henri Lévesque, de la Chaire de coopération de l'Université Laval et du Conseil de la coopération du Québec.

Forts de leurs succès, les coopérateurs québécois partagent depuis longtemps leur expertise avec les pays en développement et leurs interventions à l'étranger favorisent le développement durable de nombreuses collectivités. À ce propos, Louis Favreau et Lucie Fréchette relatent l'expérience de SOCODEVI et Pierre Poulin, celle de Développement international Desjardins.

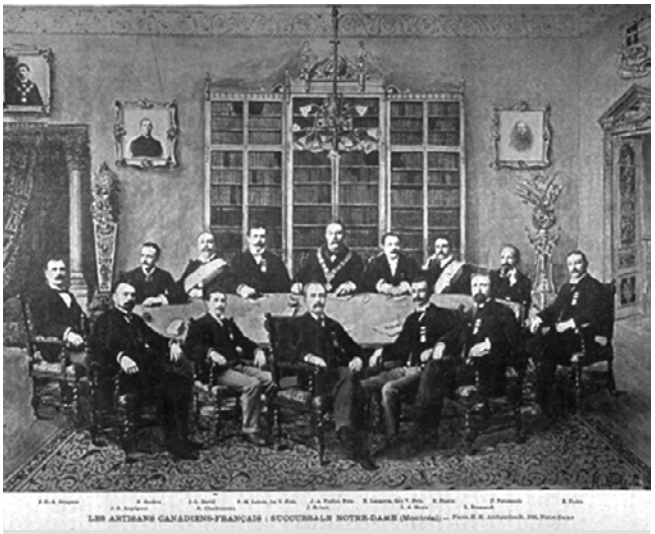
Bonne lecture!

Pierre Poulin avec la collaboration de Samuel Lacharité

COOPÉRATIVES ET MUTUELLES AU QUÉBEC
UNE LONGUE TRADITION DE DÉVELOPPEMENT COLLECTIF

par Jean-Pierre Girard et Marcel Arteau

À l'échelle nord-américaine, le Québec se démarque par l'importance dans son tissu économique de la présence des coopératives et des mutuelles. C'est une composante clé de ce qu'il est convenu d'appeler le modèle québécois de développement, lequel se caractérise par une cohabitation d'organisations publiques et parapubliques, de grandes entreprises à capital-actions, de coopératives et de mutuelles et d'un dynamique secteur de PME incluant des entreprises à propriété familiale. Avec un taux d'adhésion d'environ 65 % de la population au Québec, le Mouvement Desjardins se démarque sur le plan international parmi les institutions coopératives jouissant d'une forte appartenance dans leur milieu. Cette présence marquée de coopératives et de mutuelles n'est pas la conséquence d'un accident de parcours, mais le résultat d'une longue tradition de développement collectif qui plonge ses racines au XIX[e] siècle et qui a pu compter durant quelques décennies sur un appui inconditionnel de l'institution dominante alors au Québec, l'Église catholique.



Membres et dirigeants de la Société des artisans canadiens-français, succursale Notre-Dame (Montréal). Photo : H.-E. Archambault. *Le Monde illustré*, vol. 17, n° 851 (25 août 1900), p. 266. (BAnQ numérique, Patrimoine québécois).

LES PREMIÈRES EXPÉRIENCES

Dès les premières décennies du XIX[e] siècle, on retrouve au Québec des formes d'organisation s'apparentant aux coopératives. Des personnes se regroupent en sociétés de secours mutuels pour se donner divers types de protections contre des risques, dont l'assurance incendie et l'assurance vie. Ces initiatives viennent combler un vide auprès de groupes de citoyens qui n'ont pas accès à ces services parce que ceux-ci n'existent pas ou parce que les coûts sont prohibitifs. Les origines de Promutuel Assurance remontent à cette époque. En milieu rural, des agriculteurs se rassemblent autour de cercles d'études pour des besoins de formation et de perfectionnement. Les activités des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles donnent lieu parfois à des pratiques coopératives. En zone urbaine, sous l'influence du syndicalisme américain, on observe quelques créations de coopératives de travail et de consommation à Montréal et à Québec. Le nom du militant progressiste Albert Saint-Martin est étroitement associé à ce mouvement qui reste cependant marginal.

L'ÉMERGENCE D'UN MOUVEMENT COOPÉRATIF

Ces expériences du XIX[e] siècle vont paver la voie à un développement coopératif plus significatif au début du XX[e] siècle, particulièrement dans le secteur de l'épargne et du crédit et de la production agricole.

À partir d'une dense correspondance entretenue avec des coopérateurs européens à laquelle s'ajoutent la consultation d'abondantes sources documentaires disponibles au Parlement canadien, où il travaille comme sténographe, ainsi qu'une connaissance approfondie du fonctionnement des sociétés mutuelles, Alphonse Desjardins mettra au point, en 1900, un modèle de coopérative qui se singularise par rapport aux formules alors existantes : la responsabilité des sociétaires est limitée à leur souscription de parts sociales, on y concilie une fonction d'épargne et de crédit et le territoire d'exploitation est celui de la paroisse. Témoignage des premières actions entreprises par la caisse de Lévis en décembre 1900, la Maison Alphonse-

Desjardins nous permet aujourd'hui de revivre ce passé.

Bénéficiant de la collaboration de son épouse Dorimène Desjardins et soutenu par le clergé catholique – souvent le curé de la paroisse exerce la fonction de président de la caisse – Desjardins va, durant une quinzaine d'années, soit de 1900 à 1915, faire la promotion de son modèle avec un zèle exemplaire tant au Canada qu'aux États-Unis!

À sa mort en 1920, plus de 140 caisses sont en activité au Québec, preuve de l'existence d'un large besoin d'accès au crédit productif. On ne peut passer sous silence l'adoption par la législature du Québec, en 1906, de la première loi de portée générale sur les coopératives, fruit de l'action conjuguée de Desjardins, de l'influent clergé catholique et de quelques hommes politiques acquis à la cause.

L'engagement de l'Église n'est pas le fruit du hasard. S'inspirant, pour une grande part, de l'encyclique *Rerum novarum* du pape Léon XIII qui voit dans des formes semblables d'association un paravent à la menace socialiste, mais aussi une solution à la misère ouvrière, le clergé appuie et, dans certains cas, se fait le propagateur du développement coopératif dans quelques domaines clefs de l'économie de l'époque. Les noms de l'abbé Jean-Baptiste-Arthur Allaire (1903) et de M^gr^ François-Xavier Ross (1925) sont ainsi intimement associés à l'émergence des coopératives dans les secteurs respectifs de l'agriculture et des pêches.

La constitution de ces coopératives répond à la volonté de démocratiser l'économie, mais aussi de permettre à l'agriculteur et au pêcheur d'avoir un meilleur contrôle sur le coût des intrants et des extrants. Dès 1923, les coopératives agricoles se donnent un regroupement, La Coopérative fédérée de Québec, elle-même le résultat de la fusion de trois centrales coopératives.

UN ÂGE D'OR

La période des années 1930 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale est de loin l'âge d'or de la coopération. Les coopératives existantes consolident leur présence et poursuivent leur développement. Par exemple, la Fédération provinciale des unions régionales des caisses populaires Desjardins est fondée en 1932; en 1938 à l'initiative de 88 producteurs agricoles, on assiste à la naissance de la Coopérative agricole du canton de Granby (Agropur). Le modèle coopératif fait aussi des petits dans une multitude d'autres secteurs d'activité. Coup sur coup, des coopératives forestières et des coopératives d'accès à la propriété voient le jour. La fondation du Conseil supérieur de la coopération en 1940, animé par le dominicain Georges-Henri Lévesque, également fondateur et directeur de l'École des sciences sociales de l'Université Laval, est un formidable coup d'accélérateur pour la coopération grâce, entre autres, à son organe de propagande coopérative, le journal *Ensemble!*. L'action conjuguée du Conseil et des Jeunesses étudiantes catholiques va permettre, pendant une quinzaine d'années, la constitution de plus d'une soixantaine de coopératives étudiantes dans les collèges classiques et autres institutions, dont l'Association coopérative étudiante des Hautes Études commerciales (Coop HEC) et la Librairie coopérative de Polytechnique (coop Poly), en 1944, qui vont donc célébrer leur 75^e^ anniversaire en 2019. Le secteur de la consommation alimentaire n'est pas en reste grâce à l'action militante de Berthe Louard et de Victor Barbeau avec la fondation, en 1937, de la Familiale. Les premières coopératives de services funéraires voient aussi le jour avec l'objectif de baisser substantiellement les coûts de ces services. Sur le plan institutionnel, des cours sur la coopération sont donnés, notamment à l'Université Laval et à l'École des hautes études commerciales, dans ce dernier cas, sous le leadership de son directeur, Esdras Minville, mais aussi de quelques professeurs engagés, dont François-Albert Angers.



Entrepôt de La Coopérative fédérée, 63, rue William à Montréal, vers le milieu des années 1920. (Archives de Jacques Saint-Pierre).

LA COOPÉRATION À L'HEURE DE L'ÉTAT PROVIDENCE

La Révolution tranquille et le déploiement d'un État providence moderne avec ses divers programmes ont des impacts sur la coopération, souvent méconnue. Ainsi, le processus de nationalisation de l'électricité va inclure l'absorption de quelques dizaines de coopératives d'électricité qui avaient été constituées sous le règne de Maurice Duplessis pour favoriser la distribution du courant électrique dans les zones rurales. Avec le développement des services sociaux gouvernementaux dont l'assurance maladie, la coopérative les Services de santé de Québec se transforme en mutuelle (SSQ) pour offrir désormais des produits d'assurance groupe.



Publicité publiée dans la revue *La Caisse populaire Desjardins* en 1935. (Archives du Mouvement Desjardins).

Par ailleurs, le modèle de la coopérative d'accès à la propriété s'essouffle et dans un contexte d'urbanisation accélérée, on voit émerger le besoin d'accès à des logements de qualité à coûts abordables. Ainsi, à la fin des années 1960, le Québec met en place un premier programme soutenant la création de coopératives locatives : Coop habitat. À son tour, le gouvernement fédéral mandate la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour la gestion d'un premier programme, de 1974 à 1978, qui sera suivi de plusieurs autres jusqu'en 1997. Ces programmes permettront la rénovation de plusieurs habitations parfois centenaires – multiplex, mais aussi des conversions réussies, par exemple d'anciennes écoles – sans parler de l'impact réel auprès de milliers de citoyens qui peuvent désormais exercer un contrôle sur leurs conditions de logement. Les quartiers Milton Park (Montréal) et Saint-Jean-Baptiste (Québec) témoignent de l'impact positif de ce type d'habitat sur le tissu résidentiel. Les premières fédérations régionales de coopératives sont fondées à la fin des années 1970, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation en décembre 1987.

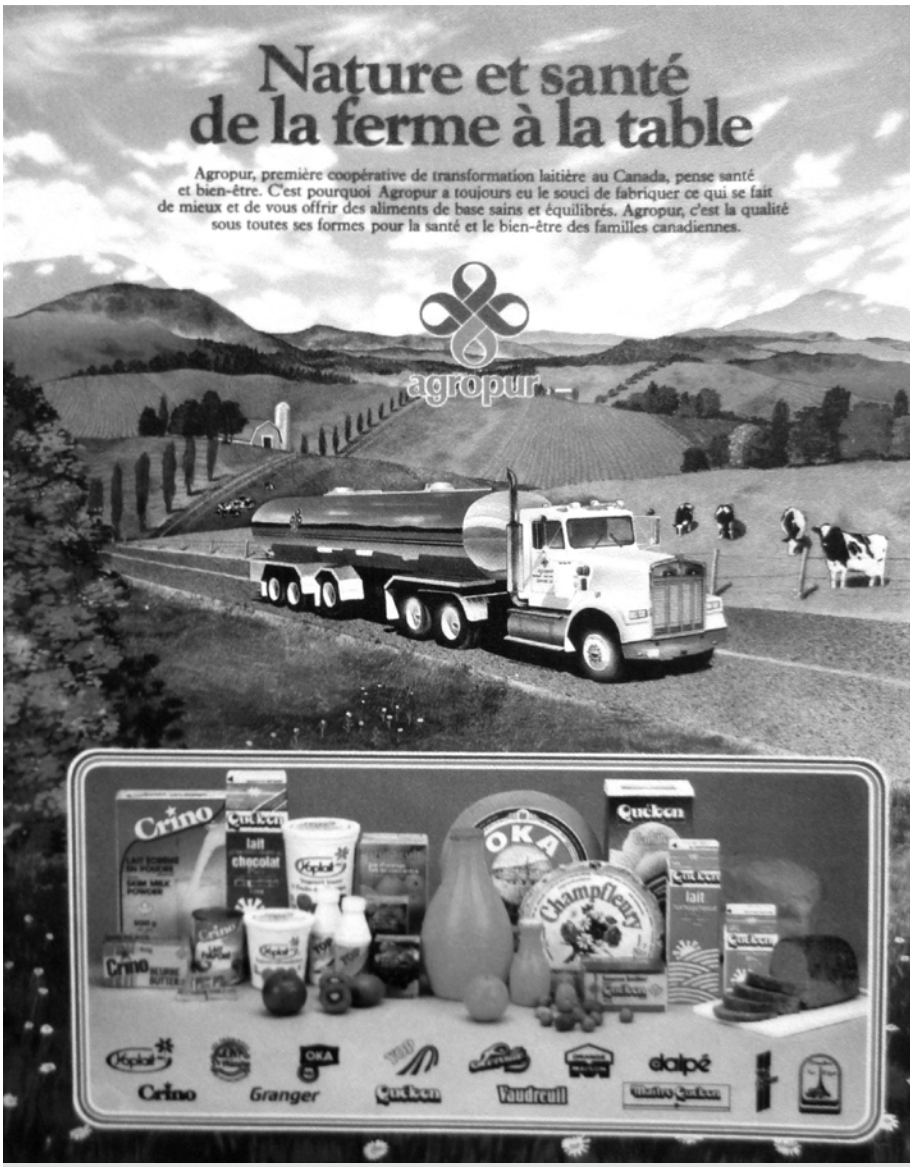
Dans le secteur alimentaire, les coopératives portent la bannière de Cooprix. S'inspirant d'exemples semblables aux États-Unis, les adeptes d'alimentation saine forment les premières coopératives d'alimentation naturelle. La volonté d'aider, de protéger, de représenter et de défendre les droits des consommateurs donne lieu à la mise en place d'Associations coopératives d'économie familiale. Les années 1970 voient aussi un nombre grandissant de personnes s'intéresser à la coopération du travail. La tenue d'un forum international sur ce type d'organisation, en 1984, aux HEC à Montréal, stimulera l'intérêt de plusieurs autour de ce modèle.

UNE PÉRIODE SOMBRE

Si les années 1930 ont constitué une période faste pour la coopération au Québec, les années 1980 sont plutôt une période sombre. Outre la disparition des Pêcheurs-Unis du Québec et de la Fédération des magasins Coop, le Conseil de la coopération connaît un passage à vide et, en 1983, on cesse la publication du journal *Ensemble!*. Vulnérables en raison de leur mode de fonctionnement particulier, les caisses d'entraide économique sont emportées par l'explosion des taux d'intérêt au début des années 1980. Quelques constituantes de ce réseau seront intégrées à Desjardins comme l'avaient d'ailleurs été les caisses d'établissement. Les caisses d'économie s'associent également à Desjardins à la fin des années 1970.

UNE VITALITÉ NOUVELLE

L'arrivée de Claude Béland à la présidence du Conseil de la coopération du Québec, en 1988, insuffle une nouvelle énergie et une volonté d'actions communes qui se traduiront par la tenue des États généraux de la coopération (1992) et du Sommet sur l'éducation coopérative (1993).
Sur le plan gouvernemental, la direction du Service aux coopératives est organisée en 1963. Au fil des décennies, ce service va jouer un rôle de plus en plus actif pour mettre en œuvre les politiques publiques s'adressant aux coopératives, par exemple, le Régime d'investissement coopératif qui vise à encourager la capitalisation des coopératives de travail et de producteurs par les membres. La Loi sur les coopératives est l'objet de nombreuses mises à jour. Dans les suites du Sommet sur l'économie et l'emploi de 1996, cette loi est modifiée en juin 1997 pour reconnaître un nouveau type de coopérative, la coopérative de solidarité. Rompant avec la tradition séculaire de coopératives unisociétaires, les coopératives de solidarité exigent la présence d'au moins deux catégories de membres parmi les membres utilisateurs, les membres travailleurs et les membres de soutien. Ces coopératives sont ainsi ouvertes organiquement sur le milieu pour répondre à de nouveaux besoins sociaux. S'inspirant notamment des coopératives sociales d'Italie, les coopératives de solidarité connaîtront une croissance phénoménale dès leur création, représentant plus de 50 % des nouvelles coopératives constituées notamment dans les services à domicile, la santé, les services marchands de proximité, la culture et le secteur récréotouristique. Elles profitent d'ailleurs d'une autre innovation québécoise, les onze coopératives de développement régional (CDR), dont le mandat est d'aider, dans toutes les régions, les promoteurs à réaliser leur projet de nouvelle coopérative. Elles sont maintenant regroupées en une seule coopérative (Coopérative



Publicité de la gamme de produits vendus par Agropur au milieu des années 1980. Source : Jacques Saint-Pierre, *La coopération au cœur d'un grand succès. Agropur, 75 ans de passion*. Montréal, Fides, 2014, p. 108.

de développement régional du Québec) desservant tout le Québec.

Apparaissant au gré des besoins, la majorité des nouvelles coopératives ne sont pas regroupées en fédérations sectorielles faute de masse critique et sont donc vulnérables en raison d'un manque de soutien. De plus, ayant besoin de subventions gouvernementales, accessibles qu'aux organismes à but non lucratif, elles ont inventé le concept de coopératives « à but non lucratif », ce qui ne va pas sans créer des remous dans l'ensemble des coopératives se considérant traditionnellement comme des entreprises à but lucratif.

Ce questionnement est d'ailleurs stimulé par le développement des plus grandes coopératives dont l'évolution est plutôt marquée par la consolidation des réseaux sectoriels conduisant à la mise en place de groupes coopératifs intégrés. De 600 dans les années 1960, les membres de La Coopérative fédérée ne seront plus que sept grandes coopératives régionales à la fin de la présente décennie; de 1 325 en 1990, le nombre des caisses Desjardins est passé à moins de 300, tandis que les 11 fédérations de caisses se sont regroupées pour ne former qu'une seule fédération. La croissance s'appuie également sur le développement de filiales et les acquisitions à l'international, modèle bien présent chez Desjardins et chez la Fédérée qui est le chef de file en agriculture. Dès les années 1940, pour répondre aux besoins de ses membres, le Mouvement Desjardins s'engage dans la création de sociétés d'assurance vie et d'assurance de dommages. À partir des années 1960, il crée ou acquiert des entreprises actives dans les services de fiducie, les fonds communs de placement, le capital de risque et les valeurs mobilières et met en place progressivement les éléments d'une offre de services intégrée. Il se dote aussi d'une caisse centrale en 1979 et implante des services à l'étranger. Du côté de la Fédérée, l'organisation possède Olymel, un chef de file dans la transformation de la viande et de la volaille et, depuis peu, elle a acquis le Groupe BMR, actif dans la distribution et la vente de produits de rénovation et de quincaillerie.

Cette restructuration en groupes intégrés est la réponse aux « impératifs du marché » trouvée par les grandes coopératives et rendue possible, entre autres, par la révolution numérique, qui touche également les secteurs de moyenne taille (funéraire, foresterie, milieu scolaire, services à domicile).

Ces coopératives de taille moyenne poursuivent leur développement. Dans le domaine funéraire, la coopérative des Deux Rives de la région de Québec est devenue la plus grande en Amérique du Nord. Le réseau COOPSCO (plus de 60 coopératives), présent dans la vaste majorité des maisons d'enseignement collégial et universitaire, a fait l'acquisition du réputé éditeur Fides. Les coopératives forestières et leur fédération soutiennent l'usage de la biomasse forestière résiduelle.

Les années 2000 ont également vu apparaître un nouveau modèle de coopératives d'habitation : la coop de propriétaires, en réponse à un contexte



Luceville, 1959. La coopérative de consommation. Photo : Omer Beaudoin. (BAnQ, Québec, E6, S7, P3186-59).

où l'accès à la propriété est plus difficile pour la classe moyenne. Ce nouveau modèle a cependant provoqué la scission du mouvement de l'habitation coopérative, traditionnellement dépendant des gouvernements et des programmes de logements sociaux.

Du côté des mutuelles, les groupes financiers SSQ Assurance et la Capitale Assurance et services financiers (constituée en 1940 sous le nom de la Mutuelle des employés civils), cumulent respectivement des actifs de 12 et 7,1 milliards. La plus ancienne des mutuelles, Promutuel, est maintenant présente sur tout le territoire avec plus de 100 points de service et a aussi un actif supérieur au milliard de dollars.

La cohabitation en un même mouvement des modèles d'affaires aussi différents constitue un défi de plus en plus important pour la coopérative de troisième niveau qui a pour mission de regrouper toutes les coopératives et mutuelles du Québec en une même force socioéconomique : le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). Ce dernier joue d'ailleurs un rôle de plus en plus proactif en stimulant le déploiement d'une « intercoopération 2.0 » et en amenant les différents réseaux à se donner un plan d'affaires commun qui met en évidence ce que des entreprises aussi variées et différentes ont en commun : leur apport au développement du Québec, leurs retombées sociales et économiques et leurs valeurs.

Jean-Pierre Girard est titulaire de baccalauréats en histoire et en enseignement de l'activité physique, ainsi que d'une maîtrise en gestion des coopératives.

Marcel Arteau est titulaire de baccalauréats en communications et en théologie, ainsi que d'un certificat en enseignement.

Pour en savoir plus :

Girard, Jean-Pierre avec la collaboration de Suzi Brière (1999) *Une identité à affirmer, un espace à occuper : aperçu historique du mouvement coopératif au Canada-Français*, Montréal et Sherbrooke, Chaire de coopération Guy-Bernier, Université du Québec à Montréal, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke, 51 p.

http://chaire-ccgb.uqam.ca/upload/files/108_fran.pdf

L'ÉMERGENCE D'UN MOUVEMENT
LES PREMIÈRES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS CANADIENNES-FRANÇAISES À MONTRÉAL, (1851-1867)

par Peter C. Bischoff

Au cours de la décennie 1850, Montréal croît plus vigoureusement que jamais. Propulsée par une industrie et un commerce en plein élan, sa population ouvrière augmente considérablement. Parmi les artisans, les ouvriers de métier, les journaliers et les salariés du commerce, les Canadiens français forment graduellement le contingent le plus nombreux. Vers 1865, ces derniers redonneront à la métropole une majorité francophone. Leur transition au monde industriel et urbain s'avère toutefois une expérience remplie de défis et de difficultés éprouvantes. Des semaines de travail de 60 heures, des salaires très bas, des emplois irréguliers et souvent, aussi, des réseaux sociaux à construire, représentent un véritable défi pour ces précurseurs. Pas étonnant alors qu'ils soient réceptifs à de nouvelles formes de sociabilité et d'organisation susceptibles d'améliorer leur condition. De leurs explorations émergeront des initiatives qui assoiront graduellement une économie sociale sur des bases durables.



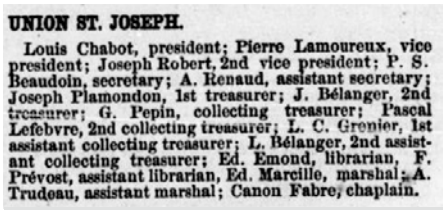
L'intérieur de cette entreprise non identifiée présente l'une des sources de blessures et de décès au travail : les courroies, non protégées, transmettant le pouvoir de la machine à vapeur aux machines-outils. Gravure de John Henry Walker, c. 1850-1885. (Musée McCord, M930.50.8.79).

Nous savons que les pionniers de la coopération œuvrent d'abord en milieu urbain et dans les régions rurales quelques décennies plus tard. De cette nébuleuse d'efforts naîtront des sociétés de secours mutuels, puis des coopératives de production et de consommation, suivies d'une grande variété d'organisations agricoles et de sociétés d'épargne et de crédit. Ce serait une erreur, cependant, que de tenter de retrouver à tout prix dans ces associations les modèles et les principes qui ont si fortement contribué à définir le coopératisme au XX^{e} siècle. Ce dernier résulte d'un processus historique fait d'essais et d'erreurs, de compromis et de concessions, de même que de succès et d'échecs. Le capitalisme débridé du milieu du XIX^{e} siècle entraîne en effet les coopérateurs dans une longue quête d'un substitut valable à l'individualisme, à la libre concurrence et aux lois du marché. Et ce faisant, ils rencontrent sur cette route l'État, l'Église catholique et l'élite économique.

Le présent texte se veut un survol de l'expansion étonnante des sociétés de secours mutuels en milieu populaire canadien-français à Montréal. La fondation par des tailleurs de pierre de l'Union Saint-Joseph de Montréal, en 1851, ouvre en effet une période qui donnera au mutualisme ses lettres de noblesse. Des artisans, des travailleurs et des employés à gages, nombreux maintenant dans la cité et ses environs, se montrent disposés à partager des ressources et à s'associer dans le but de

s'offrir un minimum de sécurité sociale. Et pour ce faire, le fonctionnement de l'Union Saint-Joseph se révèle un modèle inspirant.

Organisées sur une base volontaire, démocratique et solidaire, les nouvelles sociétés de secours mutuels se présentent comme des associations étonnamment complexes, en évolution rapide. C'est qu'elles sont non seulement portées par les intérêts matériels immédiats des membres, mais également par leur quête d'identité sur les plans social, religieux et national.



UNION ST. JOSEPH.

Louis Chabot, president; Pierre Lamoureux, vice president; Joseph Robert, 2nd vice president; P. S. Beaudoin, secretary; A. Renaud, assistant secretary; Joseph Plamondon, 1st treasurer; J. Bélanger, 2nd treasurer; G. Pepin, collecting treasurer; Pascal Lefebvre, 2nd collecting treasurer; L. C. Grenier, 1st assistant collecting treasurer; L. Bélanger, 2nd assistant collecting treasurer; Ed. Emond, librarian, F. Prévost, assistant librarian, Ed. Marcille, marshal; A. Trudeau, assistant marshal; Canon Fabre, chaplain.

Comme le veut la pratique, le bureau de direction de l'Union Saint-Joseph compte sur le bénévolat d'individus élus pour des durées de six mois. Plusieurs dirigeants multiplient les mandats, quitte à être nommés à la tête de sociétés sœurs. *Montreal Directory* de 1863-1864, p. 385. (Collection de Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

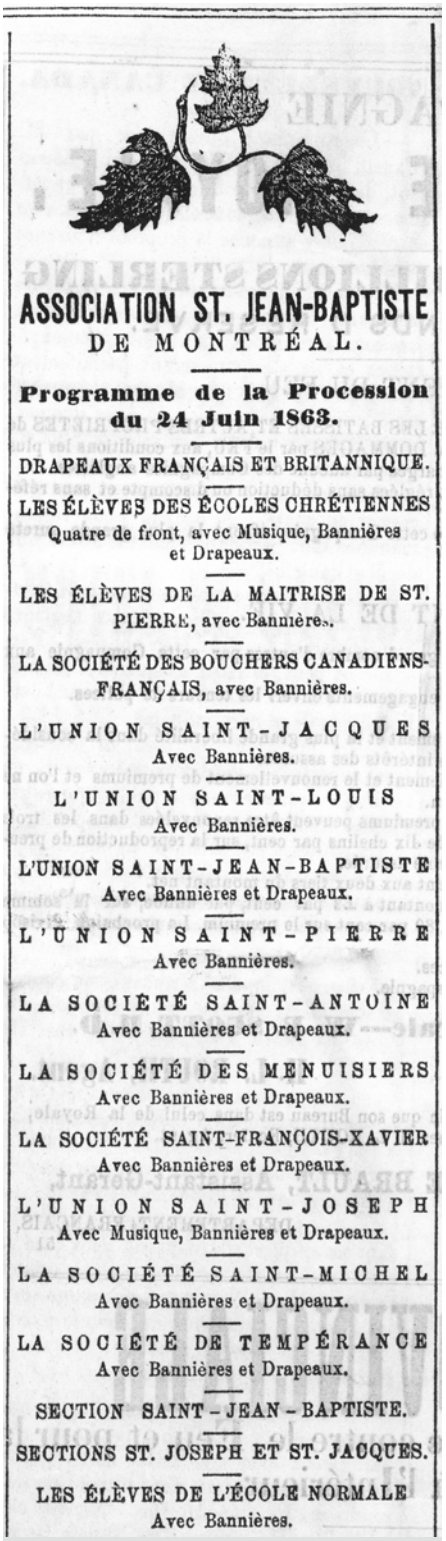
Il faut signaler aussi que les élites cléricales et laïques s'engagent très tôt dans ce mouvement. Ainsi, à l'approche de la Confédération, le mouvement mutualiste, en pleine construction, arrive à un carrefour important de son histoire.

S'ENRACINER DANS LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

Entre 1851 et 1867, une vingtaine de sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises sont fondées par des travailleurs et leurs alliés. À la suite de l'établissement de l'Union Saint-Joseph, Montréal voit d'abord apparaître, en 1853, l'Association Saint-François-Xavier et la Société bienveillante de Notre-Dame de Bonsecours, de même que la Société canadienne des menuisiers et charpentiers. L'identification à un saint traduit l'importance grandissante du sentiment religieux dans les milieux populaires. Terreau propice à l'éclosion de la sociabilité mutualiste, l'appellation constitue aussi un signe d'ouverture envers l'Église et le public, dont les mutualistes cherchent l'approbation et l'appui. Pour sa part, la primauté du métier dans le nom d'une société, comme la Société canadienne des menuisiers et charpentiers, exprime la place particulière de la conscience professionnelle dans la mobilisation de ses membres. Toutefois, la plupart des organisations optent pour des noms de saints. Ainsi, la décennie 1850 se clôt avec la formation de l'Association Saint-Antoine (1856) et de l'Union Saint-Pierre (1859), tandis que les années 1860 voient douze nouvelles sociétés sur quatorze s'engager dans la même direction.

Dans l'établissement de ces sociétés de secours mutuels, certains individus jouent un rôle particulièrement important : ceux que les mutualistes désignent comme « membres fondateurs ». Véritables rassembleurs et bâtisseurs, honorés longtemps encore après leur geste, ils sont tailleurs de pierre à l'Union Saint-Joseph et à l'Union Saint-Pierre, menuisiers et charpentiers à la Société canadienne des menuisiers et charpentiers ou commis marchands à la Société des commis marchands. Mais en fait, dans seulement huit sociétés sur les vingt observées à Montréal, les « fondateurs » sont des ouvriers ou des employés à gages. C'est que d'autres acteurs sociaux participent ardemment au processus. Des maîtres artisans, tel l'entrepreneur menuisier Charles Allard, sont à l'origine de quatre mutuelles. Un épicier établit également une société, de même qu'un avocat. Et plus remarquables encore, trois associations se targuent d'avoir pour « fondateur » un industriel renommé et deux autres, un prêtre, le sulpicien Eustache Picard.

Cette collaboration entre classes sociales ne doit pas nous surprendre puisque la mutualité participe déjà, au commencement des années 1860, à la définition de traits qui feront bientôt la marque du



ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL.

Programme de la Procession du 24 Juin 1863.

DRAPEAUX FRANÇAIS ET BRITANNIQUE.

LES ÉLÈVES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES
Quatre de front, avec Musique, Bannières et Drapeaux.

LES ÉLÈVES DE LA MAITRISE DE ST. PIERRE, avec Bannières.

LA SOCIÉTÉ DES BOUCHERS CANADIENS-FRANÇAIS, avec Bannières.

L'UNION SAINT-JACQUES
Avec Bannières.

L'UNION SAINT-LOUIS
Avec Bannières.

L'UNION SAINT-JEAN-BAPTISTE
Avec Bannières et Drapeaux.

L'UNION SAINT-PIERRE
Avec Bannières.

LA SOCIÉTÉ SAINT-ANTOINE
Avec Bannières et Drapeaux.

LA SOCIÉTÉ DES MENUISIERS
Avec Bannières et Drapeaux.

LA SOCIÉTÉ SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
Avec Bannières et Drapeaux.

L'UNION SAINT-JOSEPH
Avec Musique, Bannières et Drapeaux.

LA SOCIÉTÉ SAINT-MICHEL
Avec Bannières et Drapeaux.

LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE
Avec Bannières et Drapeaux.

SECTION SAINT-JEAN-BAPTISTE.

SECTIONS ST. JOSEPH ET ST. JACQUES.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE
Avec Bannières.

Depuis 1853, les sociétés de secours mutuels participent à la procession de la Saint-Jean-Baptiste. En 1863, fort nombreuses, elles figurent comme à l'habitude dans la première partie du défilé. *La Minerve* (Montréal), le 23 juin 1863, p. 3. (Collection de Bibliothèque et Archives nationales du Québec).



Œuvrant auprès de l'Union Saint-Joseph, de l'Union Saint-Pierre et de la Société des commis marchands, le chanoine Édouard-Charles Fabre, futur évêque de Montréal, est l'un des aumôniers les plus en vue de son temps. *L'Opinion publique* (Montréal), le 24 avril 1873, p. 197. (Coll. de Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

coopératisme canadien-français : *primo*, satisfaire l'urgent besoin de protection sociale et de solidarité chez les gens ordinaires; *secundo*, aligner cet effort de coopération sur le renouveau du catholicisme et du nationalisme canadien-français. D'ailleurs, ne voit-on pas les sociétés de secours mutuels défiler en grand nombre à la célébration de la Fête-Dieu de même qu'à celle de la Saint-Jean-Baptiste? Conscience ouvrière et conscience nationale s'entrecroisent donc, modulant le mutualisme de manière à recruter massivement dans les milieux populaires canadiens-français.

Ainsi, si l'Union Saint-Joseph courtise une clientèle appartenant exclusivement à la « classe travaillante » et que d'autres sociétés ciblent des métiers en particulier, soit les menuisiers et charpentiers, les bouchers ou les commis marchands, la plupart s'ouvrent davantage en s'adressant à la « classe travaillante ou mercantile ». Trois associations vont plus loin et proposent presque la « porte ouverte », allant jusqu'à admettre tout Canadien français tempérant. Bien sûr, dans ces cas, le profil du candidat correspondra aussi à des critères de base exigés de l'ensemble de la mutualité montréalaise : l'aspirant sera de sexe masculin, en bonne santé, « professant la religion catholique » et se tiendra à distance des « sociétés secrètes ».

OFFRIR DES SERVICES

Les livrets de règlements des sociétés qui nous sont parvenus contiennent des renseignements précieux sur les formes d'aide qu'elles ont adoptées démocratiquement lors de leurs assemblées (un membre/un vote). Au milieu des années 1860, pour des frais d'admission variant en moyenne de deux à quatre dollars, puis pour une contribution mensuelle de trente à cinquante cents, une personne âgée entre seize et quarante ans peut se prévaloir de la protection des mutuelles. Toutefois, l'adhésion n'est pas à la portée de toutes les bourses. Des salaires quotidiens plutôt bas, variant entre quatre-vingts cents et un dollar cinquante, couplés éventuellement à un chômage saisonnier ou conjoncturel, en découragent plus d'un.

Dans la plupart des associations, l'aide peut atteindre trois dollars par semaine en cas de maladie ou d'accident. À la mort d'un membre, les sociétés assument les services d'une messe et le paiement des frais d'enterrement jusqu'à concurrence de vingt dollars généralement. La sociabilité mutualiste s'exprime aussi de manière éloquente aux funérailles par l'obligation faite à l'ensemble des confrères d'y assister, sous peine d'amende. Pour sa part, la veuve peut recevoir un dollar cinquante hebdomadairement jusqu'à la fin de ses jours. Quant aux orphelins, ils se voient accorder vingt cents chacun par semaine « jusqu'à l'âge de quatorze ans accomplis » et le double du montant si, par malheur, les deux parents décèdent.

Notons également cette aide, oubliée aujourd'hui, aux membres qui « craquent ». Signe que les temps peuvent s'avérer extrêmement durs, plus de la moitié des sociétés s'enga-

gent à verser trois dollars par semaine aux individus incapables de travailler en raison de problèmes psychologiques. Advenant que leur problème persiste, elles proposent d'assumer leur placement « à l'asile » après trois mois, l'épouse recevant alors un dollar cinquante par semaine comme allocation. Tout aussi méconnu est le soutien donné en cas d'incapacité de travailler en raison de la vieillesse. Trois sociétés, dont la Société bienveillante de Notre-Dame de Bonsecours, offrent deux à trois dollars par semaine aux membres trop âgés pour travailler.



Fondée en 1853, cette mutuelle accepte d'ouvrir ses portes à un chapelain seulement dix ans plus tard. En 1863, elle s'offre un riche emblème dans son nouveau livret de règlements où, étonnamment, la référence à la religion fait défaut. Gravure sur bois de John Henry Walker. (Coll. du Musée McCord, M930.50.8.65).

SE RAPPROCHER DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Dès leur lancement, les associations soulignent avec force que leur assistance aux nécessiteux ira de pair avec une « bonne conduite ». Aucune d'entre elles n'entend secourir des hommes ayant mis leur santé ou leur vie en péril ou encore des veuves manifestant des écarts de conduite. Toutefois, à compter de la fin des années 1850, les règlements des sociétés traduisent aussi un durcissement des prescriptions qui révèlent de nouveaux processus à l'œuvre.

L'Union Saint-Joseph ouvre encore une fois la voie. Dans sa brochure de règlements, parue en 1858, l'organisation condamne désormais une série supplémentaire de comportements et de situations. Et les autres associations font de même. Ainsi, un membre se verra refuser l'aide « s'il est prouvé […] que sa maladie provient d'intempérance » ou si sa « conduite immorale » empêche sa guérison. Advenant qu'il perde la vie à l'issue d'un duel ou d'une rixe électorale, il sera également privé des sommes normalement allouées pour le service funéraire et les frais de sépulture. De telles modifications ont pour objet de protéger les coffres des organisations.

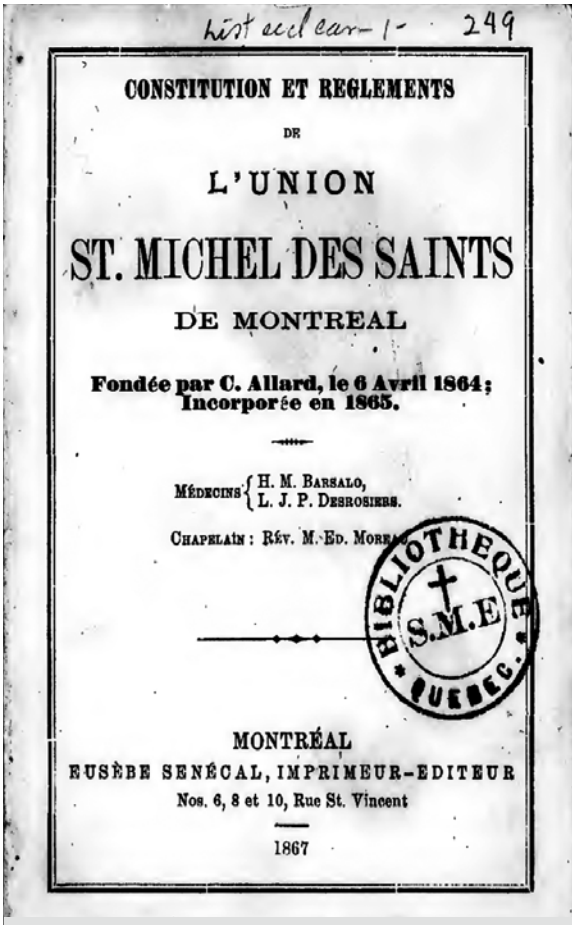
Mais l'Union Saint-Joseph annonce du même souffle des interdictions additionnelles, plus « dramatiques ». Encore une fois, elles seront imitées par les autres sociétés. Ainsi, mettre fin à ses jours entraînera dorénavant le non-paiement des frais funéraires et de sépulture. Dans l'éventualité où l'Église catholique s'oppose à accorder la sépulture catholique à un membre, la même pénalité s'appliquera. De surcroît, les membres ne seront « pas obligés d'assister aux funérailles ». Dans un autre registre, un membre reconnu coupable devant une cour de justice, ou encore qui s'y avouerait fautif, sera prestement expulsé. Ce surprenant raidissement de la réglementation s'explique par le renforcement des valeurs et des comportements catholiques chez les mutualistes.

Depuis 1853, le Séminaire de Saint-Sulpice et l'évêché de Montréal œuvrent sans relâche à introduire des prêtres au sein des associations pour mieux les encadrer « moralement ». Véritables conseillers aux pouvoirs mal circonscrits, ces « chapelains » sont soutenus par de nombreux membres, en particulier par les « militants catholiques », ces travailleurs et individus appartenant à l'élite économique, dévoués à l'Église au point de contribuer à étendre son influence aux organisations ouvrières. Les sociétés les plus rébarbatives à cette avancée, l'Union Saint-Joseph et la Société canadienne des menuisiers et charpentiers, en viennent elles aussi à accepter leur présence après d'intenses débats internes. Germe alors, en 1864, chez des militants catholiques et des clercs bien en vue, le projet d'unifier toutes les sociétés de secours mutuels canadiennes-françaises.

Ce projet donne lieu, en août 1865, à une grande fête annuelle commune à laquelle toutes les sociétés sont conviées. Puis, le plan évolue et se fait plus ambitieux, prônant la fusion de toutes les sociétés. Toutefois, pour plusieurs mutualistes, l'entreprise va trop

loin. Deux décennies d'industrialisation semblent avoir marqué leur conscience au point où l'autonomie par rapport aux autres groupes sociaux et la nécessité de l'action syndicale deviennent des valeurs primordiales. Au début de mars 1867, une majorité de membres de l'Union Saint-Joseph et de l'Union Saint-Pierre rejettent le projet unificateur. Dans les jours qui suivent, les travailleurs commencent à dénoncer l'« insuffisance des salaires ». Au grand dam des militants catholiques et des prêtres, qui s'imaginent qu'en dehors des organisations paroissiales et diocésaines, les sociétés de secours mutuels devraient détenir le monopole de la promotion des intérêts des ouvriers, des syndicats sont porteurs du mécontentement.

Le grand rêve de l'Église et des militants catholiques de guider les salariés canadiens-français par l'entremise d'un mutualisme centralisé vole en éclats. Avec la coopération de mutualistes prosyndicaux et de syndicalistes, dont certains très connus, Médéric Lanctôt fonde, à la fin mars, la Grande Association de tous les corps de métiers et ouvriers de Montréal. Sous la houlette de cet avocat journaliste, le premier conseil central syndical de la province fait tomber les barrières de la religion, de la nationalité et de la langue, encourageant les salariés montréalais à se regrouper sur la base de leur métier et à collaborer. Des grèves sont remportées, des magasins à prix coûtant sont fondés. La Grande Association disparaît cependant à l'automne suivant, notamment parce qu'elle dérange de puissants intérêts, dont ceux d'une Église catholique très dirigiste.



En page couverture du livret de règlements de l'Union Saint-Michel-des-Saints de Montréal, les noms du fondateur, des médecins et du chapelain. (Internet Archives).

ET LA SUITE?

Le passage de la Grande Association laissera les mutualistes divisés et les syndicalistes ébranlés. Et ils ne sont pas au bout de leur peine, car à l'issue du concile provincial se déroulant en mai 1868, l'Église débutera une campagne de dénigrement du syndicalisme qui s'étendra jusqu'au début du siècle suivant. Le septième concile provincial, tenu en 1886, rappellera pour sa part aux Canadiens français la nécessité de soumettre tout projet de création de sociétés de secours mutuels à l'approbation de leur évêque. La recherche d'une structure organisationnelle « saine » amènera l'Église à privilégier, dans les années 1890, une autre forme d'organisation : les sociétés de secours mutuels ayant évolué vers la forme fédérative (telles la Société des artisans canadiens-français et l'Alliance nationale) ou encore les grandes sociétés fraternelles anglo-catholiques (le Catholic Order of Foresters et la Catholic Mutual Benefit Association). Dans ces ensembles, la cellule de base, la « succursale », est rattachée à la paroisse, ce qui facilite l'encadrement des activités. Soumis à ces pressions, le projet coopératif dans le domaine de la protection sociale se caractérisera donc encore longtemps par une coexistence difficile entre les intérêts de classe des travailleurs et l'identité religieuse et nationale proposée par les élites. N'empêche, au commencement du siècle suivant, les mutualistes parviendront à profiter de la riche expérience accumulée pour construire des organisations et des outils financiers essentiels pour la sécurité sociale et l'avancement économique des Canadiens français.

Peter C. Bischoff est professeur titulaire au Département d'histoire de l'Université d'Ottawa et spécialiste des ouvriers québécois de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Pour en savoir plus :

Peter C. Bischoff. *Les débardeurs au port de Québec : tableau des luttes syndicales, 1831 à 1902*. Montréal, Éditions Hurtubise inc., 2009.

Martin Petitclerc. « Nous protégeons l'infortune ». Les origines populaires de l'économie sociale au Québec. Montréal, VLB éditeur, 2007.

Jean-Marie Fecteau. *L'émergence de l'idéal coopératif et l'État au Québec, 1850-1914*. Montréal, UQAM, 1989 (Les classiques des sciences sociales).

Pierrick Labbé. *L'Union fait la force! : l'Union Saint-Joseph d'Ottawa/du Canada, 1863-1920*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2012.

PARENT, LANCTÔT, HELBRONNER
TROIS FIGURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU XIX^{e} SIÈCLE

par Martin Petitclerc

C'est en opposition à l'idée du libre marché que se développe une réflexion sur l'économie sociale à partir des années 1830, en Occident. Elle s'intéresse alors à toutes les relations non marchandes qui forment le tissu social des communautés. Ce n'est qu'au tournant du XX^{e} siècle que l'on précise l'objet de l'économie sociale en insistant sur les relations non marchandes de nature « contractuelle », telles qu'elles se présentent dans des organisations démocratiques sans but lucratif.

Plutôt que de s'intéresser aux façons de stimuler l'initiative individuelle afin de produire la richesse, objet de l'économie classique, les fondateurs de l'économie sociale entendent réfléchir aux inégalités sociales et aux moyens d'assurer la paix sociale. Champ du savoir encore peu institutionnalisé au XIX^{e} siècle, l'économie sociale suscite de nombreux projets, souvent contradictoires. Nous en avons une illustration dans le Québec du XIX^{e} siècle, avec les réflexions de trois intellectuels importants : Étienne Parent, Médéric Lanctôt et Jules Helbronner.

ÉTIENNE PARENT (1802-1874)

C'est à Étienne Parent que l'on doit les premières réflexions sur l'économie sociale. Homme politique, journaliste et fonctionnaire, Parent a été proche des patriotes avant que ceux-ci ne se radicalisent au milieu des années 1830. Acceptant pragmatiquement l'Acte d'Union de 1840, Parent se fait ensuite l'un des principaux théoriciens du nouveau nationalisme canadien-français de la survivance. Au milieu des années 1840, il se lance dans une série de conférences publiques qui abordent les différents enjeux qui menacent l'avenir des Canadiens français.



Étienne Parent (1802-1874), « notre premier spécialiste d'économie politique et sociale » selon l'historien Pierre Trépanier. Image tirée de Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français, 1608-1880 (tome 5)*, Montréal, Wilson et Cie, 1882, p. 57. (https://commons.wikimedia.org/wiki/File:SULTE(1882)_5.071_ETIENNE_PARENT_(JOURNALISTE).jpg).

Parent est convaincu que la survie de la nation nécessite la présence « parmi nous des hommes profondément versés dans l'étude de l'économie politique, et dans l'application éclairée des principes qu'elle enseigne ». Sa réflexion, nourrie par la crainte des révolutions sociales européennes, vise à concilier une conception individualiste de l'économie avec celle d'un ordre social catholique hiérarchique. Plutôt qu'un espoir, la démocratie suscite une crainte chez Parent. Cela structure bien entendu sa réflexion sur l'économie sociale.

Pour Parent, les « lois » de l'économie sont incontestables : elles « sont indépendantes de l'homme [et] ont été décrétées par le créateur pour le gouvernement du monde social ». La lutte des classes est donc une absurdité puisque c'est la volonté divine qui a « désigné à chacun sa place, dont chacun doit se contenter s'il ne veut se constituer en état de révolte contre Dieu même ». S'adressant aux ouvriers du quartier Saint-Roch de Québec, en 1852, Parent explique ce qui constitue le cœur de son projet d'économie sociale : « Le Catholicisme […] c'est l'association dans sa plus haute et sa plus vaste expression, et cela au profit du pauvre et du faible. »

Il incarne ainsi la voie d'une économie sociale catholique, nourrie d'un regard paternaliste sur un peuple infantilisé. Il attend donc peu de choses de la prévoyance volontaire des travailleurs qu'il considère comme naturellement imprévoyants. Parent est aussi critique à l'égard des patrons, d'autant plus qu'ils sont souvent protestants et anglophones au Québec. D'où la place laissée à l'intervention de l'État : « la providence du pauvre, c'est l'État, qui ne doit pas les laisser à la merci des maîtres, trop souvent impitoyables ». S'inspirant des réformes sociales du Second Empire en France, qui a mis fin à l'expérience républicaine de 1848, il propose un système de prévoyance obligatoire qui serait financé à même le salaire des ouvriers.



Médéric Lanctôt (1838-1877), auteur de *L'association du capital et du travail* (1872), la première brochure socialiste de l'histoire québécoise. (BAnQ, collection numérique, Albums Massicotte).

Parent décède en 1874, à l'âge de 72 ans. Dans les deux décennies précédentes, il a introduit au Canada les réflexions du fondateur de cette nouvelle « science » de l'économie sociale française, Frédéric Le Play (1806-1882), ainsi que celles de son disciple, François-Edme Rameau de Saint-Père (1820-1899). Selon Le Play, l'économie sociale savante doit reposer sur l'observation empirique de la classe ouvrière et de son environnement social. Ses recherches monographiques fouillées le font rapidement connaître. Il est d'ailleurs nommé conseiller d'État sous le Second Empire et commissaire général des expositions universelles. L'une des responsabilités de cette dernière fonction est de créer une nouvelle section consacrée à l'économie sociale. Par ses connaissances et ses relations, il attire ainsi l'attention des élites sur la nécessité de nouvelles formes de patronage social afin d'encadrer une classe ouvrière de plus en plus déracinée des traditions rurales familiales, communautaires et religieuses.

Bien que les thèses leplaysiennes aient tout pour plaire aux nationalistes de la survivance, ce n'est qu'à la fin des années 1880 que la Société canadienne d'économie sociale de Montréal est fondée, avec l'aide de Saint-Père. Elle n'a jamais regroupé plus d'une douzaine de membres actifs, tous issus de la bourgeoisie, avant de cesser ses activités en 1911.

MÉDÉRIC LANCTÔT (1838-1877)

À partir des années 1860, une critique du capitalisme se développe au sein du mouvement ouvrier qui apporte une contribution originale à l'économie sociale. Le jeune avocat Médéric Lanctôt en est le porte-parole. Né en 1838, il est le fils d'Hippolyte Lanctôt, patriote condamné à l'exil après les rébellions. Il participe activement aux activités de l'Institut canadien, même après la condamnation de M^{gr} Ignace Bourget. Plus que les autres « rouges » de l'Institut, il s'intéresse aux auteurs radicaux ou socialistes britanniques, français et américains.

Lanctôt fait la promotion incessante des associations ouvrières dans son journal *L'Union nationale*, en plus de revendiquer l'indépendance politique du Canada. Il prend vigoureusement la défense des travailleurs montréalais en grève et participe à la mise sur pied de coopératives. L'échec de ces dernières ne le décourage pas : l'association ouvrière porte selon lui la promesse de la régénération et de la démocratisation de la vie politique. En 1867, il fonde la Grande Association de protection des ouvriers du Canada qui réussit à regrouper momentanément plusieurs associations syndicales et mutualistes de Montréal.

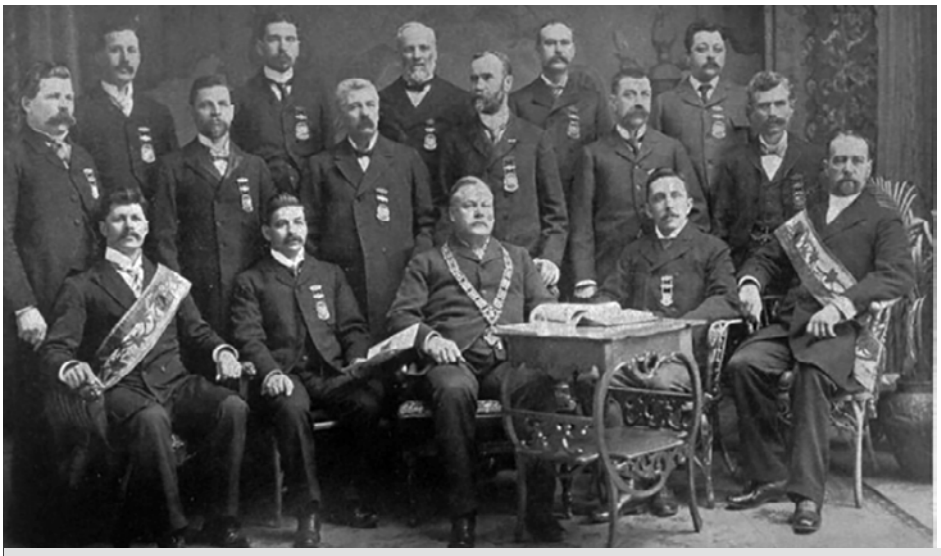
La ferveur populaire suscitée par la Grande Association l'incite à se présenter dans la circonscription de Montréal-Est lors des élections de 1867, les premières du Dominion du Canada. Il s'oppose alors à George-Étienne Cartier, l'homme politique canadien-français le plus puissant de son époque. Cette tribune lui permet de dénoncer la dépendance impériale, l'autoritarisme de l'État monarchique, la domination du capital industriel et l'assujettissement des travailleurs. Il perd finalement de justesse contre Cartier qui peut compter sur l'appui indéfectible des banquiers, des industriels et des hommes d'Église. La Grande Association s'effondre et son dirigeant, épuisé et ruiné, part aux États-Unis.

En 1872, à son retour au pays, Lanctôt propose un projet radical d'économie sociale dans la première brochure d'inspiration socialiste de l'histoire québécoise, *L'association du capital et du travail*. L'économie, selon lui, doit viser « le bien-être moral et matériel d'un peuple et son développement intellectuel ». Or, le capital-monopole, « une monstruosité mensongère en économie politique », s'est aliéné « le travail par son exploitation tyrannique, insatiable, affreusement matérielle et païenne ».

Cette exploitation prend la forme du salariat qui est une « chaîne plus ou



Délégué du gouvernement canadien à Paris, Jules Helbronner est l'auteur du premier rapport sur l'économie sociale au Canada. *Rapport sur la section d'économie sociale de l'Exposition universelle internationale de 1889*, Documents de la session (n° 0), 53 Victoria, 1890. Canadiana / Notre mémoire en ligne. (http://eco.canadiana.ca.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/view/oocihm.9_04051_23_14).





Conseil d'administration et édifice de la Société des artisans canadiens-français. Au début du XX[e] siècle, les sociétés de secours mutuels comme la Société des artisans canadiens-français souhaitent avant tout présenter l'image d'institutions nationales respectables, administrées professionnellement, qui méritent la confiance du public. (https://cap.banq.qc.ca/notice?id=p%3A%3Ausmarcdef_0003811814&Lang=FRE). (https://cap.banq.qc.ca/notice?id=p%3A%3Ausmarcdef_0002747407&Lang=FRE).

moins dorée, mais c'est [tout de même] une chaîne ». Le salariat oblige l'ouvrier à ne faire « que ce que le patron lui ordonne, sa conscience est pour ainsi dire dominée, liée : la conscience du travailleur est esclave de la conscience du bourgeois! » Alors que Parent affirmait que la hiérarchie sociale était voulue par Dieu, Lanctôt soutient que le capitalisme rend impossible « l'égalité sociale prédéterminée par le Créateur ». Au moyen de l'association du capital et du travail, qui ferait des ouvriers « des sociétaires, des propriétaires conjoints des produits de [leur] travail », Lanctôt dessine les contours d'une économie sociale démocratique et socialiste : « Puisque les capitalistes et les travailleurs doivent nécessairement s'associer pour produire, il est juste qu'ils s'associent pour partager. » Ostracisé politiquement, ruiné financièrement et confronté à de graves problèmes de santé, Lanctôt connaît une « suite de déboires » comme l'affirme Jean Hamelin. Il meurt en 1877, à l'âge de 37 ans. Son projet est peu discuté par la suite, même si on en retrouve parfois les thèmes dans le discours du mouvement ouvrier, au sein de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Crépin et de l'Ordre des Chevaliers du travail.

JULES HELBRONNER (1844-1921)

Au milieu des années 1880, le capital monopolistique montre sa grande puissance avec la construction rapide du chemin de fer du Canadien Pacifique. Si le projet de Lanctôt semble déjà d'un autre âge, la question sociale n'en est pas moins toujours à l'ordre du jour. Elle est au cœur de la Commission royale sur les relations du travail avec le capital qui, parmi une foule de sujets, s'intéresse à l'économie sociale.

La Commission remet ses rapports en 1889. Le capital y est présenté comme le fondement même du progrès social, bien qu'on y dénonce à l'occasion la brutalité de certains patrons, notamment à l'égard des enfants dans les manufactures. C'est donc à la démocratie de s'adapter au capitalisme, et non l'inverse. Les travailleurs sont sommés de s'ajuster à cette nouvelle réalité. En conséquence, l'économie sociale doit rejeter le projet socialiste visant à renverser la domination du travail par le capital.

Envisagée comme un mécanisme d'adaptation à la nouvelle réalité du capitalisme industriel, l'économie sociale reçoit l'appui des commissaires, qu'ils représentent les patrons ou les ouvriers. Ceux-ci encouragent ainsi les travailleurs à développer leurs organisations d'économie sociale, que ce soit les sociétés de secours mutuels, les coopératives ou les caisses d'épargne. Afin d'en savoir plus sur ces organisations qui promettent la paix sociale industrielle, le gouvernement fédéral conservateur décide d'envoyer Jules Helbronner, l'un des commissaires, comme délégué officiel à la Section d'économie sociale de l'Exposition universelle de Paris en 1889.

Juif d'origine française, Helbronner est arrivé au Canada en 1874. Quinze années plus tard, il a déjà acquis une grande notoriété en tant que spécialiste des questions sociales avec ses chroniques ouvrières dans *La Presse*, qu'il écrit sous le pseudonyme de Jean-Baptiste Gagnepetit. Cette renommée l'amène donc à Paris afin de préparer le premier rapport sur l'économie sociale pour un gouvernement canadien. Jusqu'à sa mort, en 1921, il a été actif au sein de plusieurs conseils d'administration de sociétés mutuelles d'assurance et de prévoyance. Pour Helbronner, l'économie sociale doit cesser d'être une utopie pour devenir un mode professionnel de gestion démocratique de l'entraide économique.

Dans son rapport de 1890, Helbronner souhaite fournir « tous les éléments nécessaires aux patrons, aux ouvriers et aux hommes politiques qui désireraient créer au Canada quelques-unes de ces institutions » et combattre le « socialisme d'État ». Bien qu'il ne vise pas l'émancipation ouvrière proposée par Lanctôt, il ne reprend toutefois pas la conception paternaliste de Parent. D'ailleurs, dans les pages de *La Presse*, il se moque des groupes leplaysiens comme la Société canadienne d'économie sociale de Montréal « qui ne manquent jamais de manifester, en de très beaux discours, leur amour platonique pour les classes ouvrières ». Il insiste plutôt sur l'autonomie d'institutions d'économie sociale bien administrées, rappelant que l'ouvrier est, « plus qu'on ne veut l'admettre généralement, capable de créer de solides institutions d'assurance, de prévoyance, de coopération et d'éducation ».

Parmi celles-ci, Helbronner accorde beaucoup d'importance aux sociétés mutuelles et coopératives. Les premières, à son avis, doivent être regroupées afin de s'organiser sur des bases administratives plus solides; elles pourraient ainsi offrir des services médicaux à toute la famille ouvrière, de même que favoriser l'établissement de « pharmacies populaires ». Quant aux coopératives de crédit, elles sont à encourager puisqu'elles permettraient de résoudre le « problème qui se présente à tout travailleur voulant sortir de sa condition de salarié : "Tu formeras toi-même ton capital initial et quand tu l'auras constitué, le crédit viendra à toi." » Bien qu'il ait été proche du mouvement syndical, Helbronner a donc une conception très libérale de l'économie sociale.

VERS L'INSTITUTIONNALISATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

C'est cette conception libérale des vertus de l'entraide qui structure le processus d'institutionnalisation de l'économie sociale du tournant du XX[e] siècle. Portée par ses grandes institutions que sont les sociétés de secours mutuels et, surtout, les nouvelles caisses d'épargne et de crédit d'Alphonse Desjardins, l'économie sociale québécoise en vient à désigner un type d'organisations qui, par leur refus du modèle capitaliste de l'entreprise, partagent certaines caractéristiques fondamentales : la gouvernance démocratique, l'adhésion volontaire, les services aux membres, les finalités sociales et l'absence de buts lucratifs.

Cette clarification des fondements de l'économie sociale ne met pas fin, toutefois, aux débats idéologiques. En effet, depuis le rapport de Helbronner, l'économie sociale continue d'être sollicitée dans la plupart des réflexions sur l'avenir de la société québécoise. Chez les intellectuels libéraux, comme Errol Bouchette (1862-1912), elle est appelée à jouer un rôle important dans la « conquête de l'industrie » par la bourgeoisie canadienne-française. Chez les intellectuels plus conservateurs, comme Esdras Minville (1896-1975), on croit qu'elle porte, dans le contexte de la crise économique, les germes d'un ordre social français, catholique et corporatiste devant assurer la survie de la nation. Chez les socialistes, comme Albert Saint-Martin (1865-1947), elle incarne la promesse de l'autoémancipation de l'ensemble de la classe ouvrière.

Ces tensions, que l'on pourrait faire remonter jusqu'à nos jours, expriment le fait que l'économie sociale est, avant tout, un espace politique de réflexion sur l'avenir d'une société qui ne peut être réduite à ses relations marchandes.



À l'occasion de la fête du Travail, *La Patrie* illustre la rencontre « cordiale », protégée par la justice, entre un travailleur fier et un capitaliste respectueux. « Fête du Travail », *La Patrie*, 4 septembre 1909. (http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/766978).

Martin Petitclerc est professeur au Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal et directeur du Centre d'histoire des régulations sociales.

Pour en savoir plus :

Benoît Lévesque et Martin Petitclerc. « L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008) », *Économie et solidarités*, vol. 39, n° 2, 2008, p. 1437.

Martin Petitclerc. *Nous protégeons l'infortune : les origines populaires de l'économie sociale au Québec*. Montréal, VLB, 2007, 278 p.

Pierre Trépanier. « Les influences leplaysiennes au Canada français, 1855-1888 », *Revue d'études canadiennes*, vol. 22, n° 1, 1987, p. 6683.

Jules Helbronner. *Rapport sur la section d'économie sociale de l'Exposition universelle internationale de 1889. Paris*, Ottawa, B. Chamberlain, 1890, 686 p. Disponible : https://archive.org/details/cihm_04427

Médéric Lanctôt. *L'association du capital et du travail par le président de l'Association des ouvriers du Canada*, Montréal. John Wilson, 1872. Disponible : https://archive.org/details/cihm_04536

Étienne Parent. *Conférences*. Québec, La Bibliothèque électronique du Québec, 2002, 462 p. Disponible : https://beq.ebooksgratuits.com/pdf/Parent-conferences.pdf



La résidence de la famille Desjardins, vers 1906. Elle abrite le siège social de la Caisse populaire de Lévis de 1900 à 1906. (Société historique Alphonse-Desjardins).

LA CAISSE POPULAIRE UN « PRÉLUDE »

par Pierre-Olivier Maheux

Un taux d'intérêt de 3 000 % par année, voilà jusqu'où osent se rendre certains prêteurs usuraires, affirme le député montréalais Michael Joseph Francis Quinn, à la Chambre des communes, le 6 avril 1897. Assis à son pupitre dans l'allée centrale, le sténographe français Alphonse Desjardins est scandalisé par cette dénonciation. Dans les semaines suivantes, il entreprend de se renseigner sur ce problème. Le livre *People's Banks* du Britannique Henry W. Wolff le met sur la piste des coopératives de crédit. Après trois ans de recherche et de réflexion, Desjardins passe à l'action le 6 décembre 1900 en fondant à Lévis la première caisse populaire. Il donne naissance à un mouvement qui deviendra un acteur incontournable de la coopération et de l'économie sociale au Québec. Bien plus qu'une solution au seul problème de l'usure, Alphonse Desjardins conçoit la caisse populaire comme le point de départ d'un mouvement coopératif plus large s'appliquant à d'autres secteurs de l'économie.

OBSERVATEUR ATTENTIF ET ACTEUR ENGAGÉ

Toute sa vie durant, autant par ses activités professionnelles que par intérêt personnel, Alphonse Desjardins est au fait des grands débats qui agitent la société de son temps. En 1872, il commence sa carrière de journaliste à *L'Écho*



Une vue de Lévis à vol d'oiseau réalisée en 1881. (Collège de Lévis).

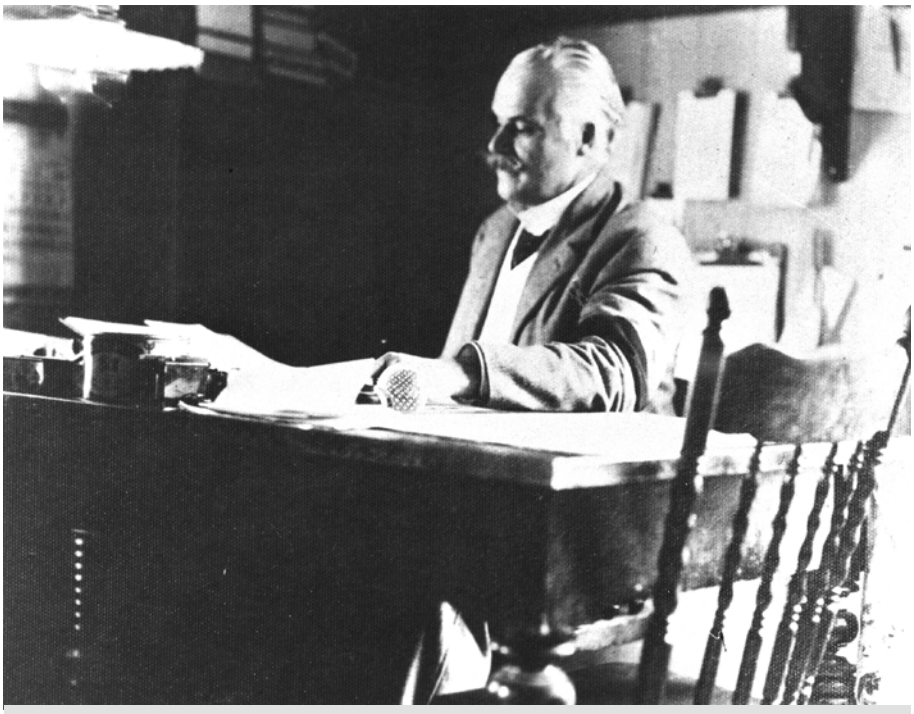
de Lévis. Au cours de la décennie suivante, il est à l'Assemblée législative de Québec où il assure la publication des débats parlementaires. Puis, en 1892, il obtient le poste de sténographe français à la Chambre des communes qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1917. À ce parcours qui lui assure un contact permanent avec l'actualité s'ajoute un goût prononcé pour la lecture. « Lecteur assidu et persévérant », selon ses propres mots, Desjardins se constitue, au fil des ans, une vaste bibliothèque couvrant une variété de sujets : l'histoire, la politique, la religion, le droit et l'économie, notamment. Il manifeste un intérêt particulier pour la doctrine sociale de l'Église et pour les écrits du sociologue français Frédéric Le Play. Il adhère, à la fin des années 1890, aux sociétés d'économie sociale parisienne et montréalaise qui propagent les idées de ce dernier.

Né à Lévis, en 1854, Alphonse Desjardins y demeure toute sa vie et s'engage profondément dans son milieu. Avant même son incorporation, en 1861, la ville est animée par un réseau associatif foisonnant. De nombreuses organisations religieuses, culturelles, économiques et mutualistes y sont fondées dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Lorsque la Société des artisans canadiens-français, une société de secours mutuels créée à Montréal en 1876, ouvre une première succursale, elle choisit de l'établir à Lévis. En 1875, âgé d'à peine 21 ans, Alphonse Desjardins compte parmi les percepteurs de la Société de construction mutuelle de Lévis qui vise à fournir aux personnes ayant un salaire modeste des prêts pour acquérir une résidence. Deux décennies plus tard, il siège au bureau de direction d'une nouvelle organisation du même type.

C'est dans ce terreau et en s'appuyant sur ses expériences personnelles qu'Alphonse Desjardins crée une nouvelle association locale : la caisse populaire. Le 6 décembre 1900, il invite ses concitoyens à la succursale de la Société des artisans canadiens-français sur l'avenue Bégin pour fonder cette coopérative d'épargne et de crédit. En plus de jouir de l'hospitalité de la Société des artisans au cours des années suivantes pour loger un bureau de la caisse, Desjardins a obtenu les conseils de mutualistes lévisiens lors de la rédaction de ses statuts et règlements. Au cours des années suivantes, avec l'appui de son épouse Dorimène Desjardins et de nombreux collaborateurs, dont des prêtres, des femmes, des membres d'organisations nationalistes et d'action sociale catholique, Alphonse Desjardins participe à la fondation de 136 caisses populaires au Québec, 18 en Ontario et 9 aux États-Unis. Sur toutes les tribunes qui lui sont offertes, il prend la parole et la plume pour faire connaître son projet et convaincre les gens d'y adhérer. À plusieurs reprises, il présente la caisse comme le socle d'un mouvement coopératif qui couvrirait une multitude d'activités économiques.

LA CAISSE POPULAIRE : LE POINT DE DÉPART DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

Depuis la fondation, en 1844, de la Société des équitables pionniers de Rochdale (The Rochdale Society of Equitable Pionneers) en Grande-Bretagne, la coopération a fait l'objet de plusieurs applications et débats en Europe, mais elle demeure relativement peu répandue au Canada. Il faut d'abord faire connaître et comprendre le fonctionnement et les avantages de ce genre d'association croit Alphonse Desjardins. Devant un comité de la Chambre des



Alphonse Desjardins à son bureau, en 1907. (Société historique Alphonse-Desjardins).

communes qui étudie un projet de loi sur les coopératives en 1907, il explique avoir sciemment choisi, avec l'épargne et le crédit, « l'un des modes d'association coopérative qui offre par sa nature même les plus grandes difficultés à surmonter ». Il s'agit de faire la démonstration irréfutable que ce modèle peut fonctionner de ce côté de l'Atlantique. Le succès des caisses aura, selon lui, un effet d'entraînement sur les autres secteurs d'activités.

En appliquant la coopération d'abord à l'épargne et au crédit, Desjardins croit surtout répondre aux « besoins […] les plus pressants », affirme-t-il dans une conférence en 1906. Lorsqu'il fonde la Caisse populaire de Lévis, sa ville natale est la plus importante au Canada dépourvue de succursale bancaire. Au Québec, le ratio entre le nombre de succursales et la population est parmi les plus faibles au pays.

Desjardins présente souvent la caisse comme une école qui permet de créer du capital et de former des acteurs économiques, deux piliers sur lesquels pourrait s'appuyer le développement du mouvement coopératif. Il soutient que les « classes populaires » ne doivent pas combattre le capital, mais plutôt se l'approprier. Qu'ont-elles à leur disposition? Des sous. Pris isolément, ils ont peu de valeur. Réunis au sein de la caisse, ils peuvent former un bassin de capitaux considérable et « indispensable à l'organisation et à la réussite d'autres œuvres ». Selon ses statuts et règlements, l'un des principaux buts de la caisse consiste donc à développer chez ses membres « le goût et la pratique […] de l'épargne la plus modeste ». En plus de l'épargne et du crédit, la caisse enseigne les rudiments de l'économie en général. Elle contribue aussi à familiariser ses membres et ses dirigeants avec le fonctionnement démocratique d'une assemblée et d'un conseil d'administration. En multipliant les caisses, Desjardins croit créer autant de « foyers où nous puiserions l'expérience nécessaire à la réalisation d'une foule d'autres œuvres économiques ».

« L'association d'épargne et de crédit est, dans ma conception, l'âme de toutes les autres, parce qu'elle est la meilleure éducatrice et réunit les fonds qui, sous forme de prêts, viendraient féconder les efforts des autres associations », résume Alphonse Desjardins, en 1907, dans une lettre au premier ministre du Québec, Lomer Gouin.

D'AUTRES CHAMPS D'APPLICATION

Au printemps 1911, plus d'une cinquantaine de caisses ont déjà été fondées au Québec lorsque Alphonse Desjardins publie une série d'articles dans le journal *Le Devoir* présentant divers champs d'application de la coopération : consommation, agriculture, habitation, etc. Dans une lettre au journaliste Omer Héroux accompagnant l'un de ces textes, il écrit : « la caisse n'est qu'un prélude et […] bien d'autres organismes suivront englobant tous les besoins matériels susceptibles d'être mieux satisfaits par l'association coopérative. J'avais cette pensée il y a dix ans et plus, lorsque j'ai commencé cette campagne ».

Les divers projets législatifs soumis par Desjardins aux parlements québécois et canadien pour encadrer les coopératives témoignent de cette vision. Ils ne concernent pas uniquement les caisses populaires, ce sont toutes des lois de portée générale. S'il échoue dans ses nombreuses tentatives à Ottawa, il parvient à faire adopter à Québec, en 1906, la Loi des syndicats coopératifs qui constitue « en quelque sorte une loi-cadre pour toutes les entreprises coopératives ».

Cette vision se retrouve aussi dans le volumineux *Mémoire sur l'organisation de l'agriculture dans la province de Québec* que Desjardins rédige vers 1906. En résumé, il propose la création d'une multitude d'associations coopératives locales destinées aux diverses activités du monde agricole. Il consacre, par exemple, quelques pages à l'assurance coopérative, « un procédé de solidarité » qui permet de « répartir sur le grand nombre le risque de quelques-uns [afin] de contribuer à rendre plus stables et plus certaines les opérations agricoles ». Ces coopératives pourraient « être harmonisées par un organisme central qui servirait tout



Dorimène Desjardins (1858-1932) est reconnue comme cofondatrice des caisses populaires. Partageant l'idéal social de son mari, Alphonse Desjardins, elle a collaboré étroitement à ses travaux. Elle a entre autres veillé au bon fonctionnement de la Caisse populaire de Lévis pendant ses absences prolongées, en plus de contribuer à la diffusion de ses idées après son décès. (Société historique Alphonse-Desjardins).

à la fois de foyer d'éducation et de centre d'initiative ». Cependant, « l'institution mère », celle qui amorcerait le mouvement, Desjardins l'affirme sans hésitation dans le *Mémoire*, ce devrait être la caisse populaire.

À son avis, cependant, les caisses doivent d'abord être solides et les principes coopératifs bien compris avant d'appuyer le développement d'autres coopératives. À l'été 1912, le président d'une caisse dans la région de Shawinigan souhaite lancer une boulangerie coopérative. Après avoir examiné le projet, Desjardins y perçoit d'importantes lacunes découlant d'une méconnaissance des principes coopératifs et suggère plusieurs modifications. Surtout, il conseille de garder la caisse à distance. Il fait la même recommandation à la Caisse populaire de Sainte-Cécile à Montréal en ce qui concerne un projet de coopérative de consommation en 1918.

Desjardins recommande toujours aux caisses d'obtenir d'excellentes garanties lors de l'octroi d'un prêt à une entreprise de quelque nature qu'elle soit. S'il voit la réussite des caisses comme un tremplin pour le mouvement coopératif, de la même façon, leur échec pourrait être très nuisible. « Une caisse qui va mal est un boulet dangereux pour l'œuvre, voilà pourquoi je suis si prudent aujourd'hui », écrit-il à un correspondant en 1917. Outre la prudence nécessaire à la gestion de l'épargne des membres, on peut y voir l'approche personnelle de Desjardins. Dans son *Mémoire sur l'organisation de l'agriculture*, il écrit qu'il faut « se dépouiller de l'ambition dangereuse de sacrifier la solidité des progrès recherchés à la rapidité de leur réalisation ». Des propos qu'il réitère à plusieurs reprises au fil des ans.

« CELUI QUI VEUT RÉCOLTER DOIT SEMER »

Lorsque Alphonse Desjardins meurt en 1920, l'avenir des caisses populaires n'est pas assuré. Au début des années 1930, la grande dépression menace sérieusement l'ensemble du mouvement coopératif. Elle inspire cependant une remise en question du capitalisme et la recherche d'une autre voie pour le développement économique, ce qui suscite un véritable engouement pour la coopération. Plus de 700 caisses populaires sont fondées au Québec entre 1933 et 1944. Au même moment, une multitude de coopératives sont créées dans divers secteurs : agriculture, pêche, foresterie, habitation, consommation, etc.

Les demandes de prêts se multiplient et les successeurs de Desjardins font à leur tour preuve d'une certaine prudence dans l'octroi du crédit aux coopératives, ce qui suscite quelques critiques les amenant à mieux faire connaître leur politique. S'appuyant sur la responsabilité individuelle des coopérateurs, les caisses soutiennent qu'il appartient d'abord aux membres de financer leur entreprise en y souscrivant du capital. Pour ce faire, ils peuvent, à titre personnel, contracter un emprunt auprès de leur caisse. Les coopératives qui présentent les garanties nécessaires, notamment sur le plan de la capitalisation, peuvent obtenir les prêts demandés. La Fédération des caisses populaires estime qu'elles leur ont prêté plus de 10 M$ entre 1932 et 1945. Elles jouent ainsi le rôle que leur avait assigné Alphonse Desjardins dans le développement du mouvement coopératif. La patience et la persévérance qu'il prônait ont porté fruit.

Pierre-Olivier Maheux est historien à la Société historique Alphonse-Desjardins.

Pour en savoir plus :

Guy Bélanger. *Alphonse Desjardins, 1854-1920*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2012, 688 p.

Pierre Poulin. *Histoire du Mouvement Desjardins*, 3 tomes. Montréal, Québec Amérique, 1990-1998. Tome I, 1990, 373 p.; Tome II, 1994, 449 p.; Tome III, 1998, 479 p.

Yvan Rousseau et Roger Levasseur. *Du comptoir au réseau financier. L'expérience historique du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec, 1909-1970*. Montréal, Boréal, 1995, 388 p.

Ronald Rudin. *In Whose Interest? Quebec's Caisses Populaires, 1900-1945*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1990, 185 p.

Cyrille Vaillancourt et Albert Faucher. *Alphonse Desjardins, pionnier de la coopération d'épargne et de crédit en Amérique*. Lévis, Le Quotidien, 1950, 232 p.

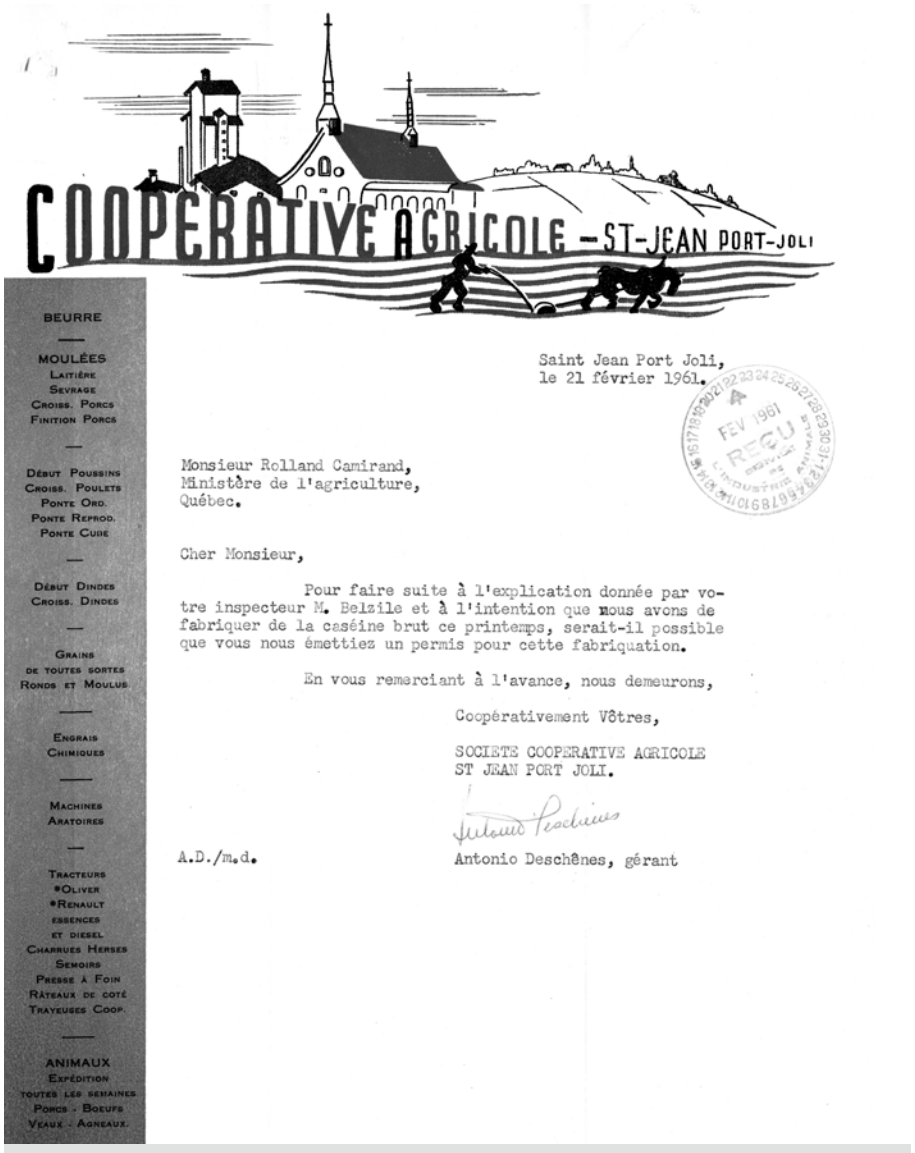
LES COOPÉRATIVES AGRICOLES
DES CERCLES PAROISSIAUX AUX ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

par Jacques Saint-Pierre

Comme les caisses populaires d'Alphonse Desjardins, les sociétés coopératives agricoles visent à améliorer le sort des classes populaires par l'action collective. Le mouvement coopératif agricole est plus que centenaire si l'on tient compte de ses premiers balbutiements au début du XX[e] siècle. C'est toutefois en 1922 que La Coop fédérée, qui regroupe la plupart des coopératives agricoles du Québec, est constituée officiellement sous l'égide du ministère de l'Agriculture du Québec. Le réseau La Coop s'imposera par la suite, au fil des décennies, comme l'un des principaux outils de développement de l'agriculture du Québec, en misant sur les valeurs de responsabilité, de solidarité et d'égalité, son contrôle démocratique et sa mission de servir ses membres et ses clients.

LES PREMIERS REGROUPEMENTS DE CULTIVATEURS AU QUÉBEC

L'entraide entre voisins est une valeur importante en milieu rural. La corvée pour venir au secours d'un sinistré (par exemple pour reconstruire une grange après un incendie) ou encore le travail en commun (pour brayer le lin, faire boucherie) témoignent de la solidarité qui régnait dans les campagnes d'autrefois. L'origine des coopératives agricoles est cependant reliée à des structures formelles, dont



Au moment où elle entreprend de diversifier la production de sa beurrerie, la Coopérative agricole de Saint-Jean-Port-Joli offre une vaste gamme de services à ses membres. (BAnQ-Q, Fonds MAPAQ, Registraire, Coopérative agricole de la Côte Sud, dossier 1799/65).

les sociétés d'agriculture de comté et les cercles paroissiaux. Encouragées par le ministère de l'Agriculture, ces associations avaient pour but d'améliorer l'état général de l'agriculture québécoise. Les unes voyaient à l'importation d'animaux reproducteurs de race pure, les autres à l'achat de semences sélectionnées ou d'équipements (cribles, batteuses) qui étaient mis au service des adhérents.

Les sociétés de fabrication de beurre ou de fromage, établies après 1882, sont sans doute les organisations qui préfigurent le mieux les coopératives du XX^{e} siècle. Les cultivateurs d'un village ou d'un rang (qu'on appelait « les patrons ») se regroupaient pour fournir la matière première à une fabrique de beurre ou de fromage. La multiplication de ces beurreries et fromageries – en 1911, le Québec en compte plus de 2 000 – marque la transition d'une agriculture diversifiée visant à satisfaire les besoins de la famille à un début de spécialisation. Cette industrie laitière sera la principale source de revenus des producteurs agricoles québécois durant tout le XX^{e} siècle.

DES COOPÉRATIVES PAROISSIALES AUX COOPÉRATIVES RÉGIONALES

En tant que doctrine économique, la coopération a entre autres pour objectif de rapprocher le producteur du consommateur en éliminant certains intermédiaires. L'agriculteur cherche, d'une part, à réduire le coût de ses intrants par l'achat en commun et, d'autre part, à obtenir une juste rétribution pour les produits qu'il met en marché. La coopérative agricole est une association de personnes plutôt que de capitaux et elle recherche le développement à long terme plutôt que les profits immédiats. La formule était très bien adaptée aux besoins des quelque 80 000 producteurs laitiers que comptait la province jusqu'en 1960.

L'ABBÉ J.-B.-A. ALLAIRE : PROPAGANDISTE DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

La première coopérative agricole d'approvisionnement de la ferme et de vente de produits est établie à Adamsville, en Haute-Yamaska, par le curé J.-B.-A. Allaire, en 1903. Après l'adoption d'une loi propre aux coopératives agricoles, en 1908, cette formule est diffusée par des propagandistes (agronomes, prêtres, etc.) soutenus par le gouvernement québécois. Le plus connu d'entre eux est l'abbé Allaire, qui est mandaté par le sous-ministre de l'Agriculture, en 1915, pour surveiller le fonctionnement des coopératives agricoles récemment fondées. L'abbé Allaire s'affaire à regrouper les coopératives paroissiales et il organise le premier congrès des coopérateurs québécois, à Oka, en 1916. En 1920, la Confédération des sociétés coopératives agricoles qu'il a organisée compte une centaine d'affiliées plus ou moins actives. L'organisation éprouve toutefois des difficultés qui mènent à son intégration, en 1921, à la Coopérative centrale des agriculteurs, ancêtre direct de la Fédérée.

Le cadre paroissial s'est imposé au départ parce que la paroisse était le centre de la vie sociale en milieu rural. De plus, l'esprit de clocher restait bien vivant et les communications n'étaient pas faciles avant l'arrivée des véhicules motorisés. Les premières coopératives agricoles pouvaient fournir à leurs sociétaires de la broche, des engrais, des semences, des insecticides, des fongicides et expédier vers les marchés les œufs, les volailles, les pommes de terre et les animaux qu'ils avaient à vendre. C'est durant les décennies 1920 et 1930 que les coopératives agricoles ont étendu leur champ d'activités à la transformation des produits laitiers. Selon une enquête de 1932, 95 % des fournisseurs des fromageries se concentraient dans un rayon de 3 km de celles-ci. Mais la petite taille de ces fabriques représentait un frein à l'amélioration de la qualité des produits, souhaitée par le ministère de l'Agriculture. Plusieurs coopératives ont alors décidé de racheter ces beurreries ou fromageries, ce qui leur a permis à tout le moins d'exercer un meilleur contrôle sur la transformation de leur lait. En 1940, les trois quarts des 364 coopératives agricoles québécoises possédaient un service laitier.

Le mouvement coopératif agricole québécois a connu une forte expansion



La fromagerie Chapdelaine à Saint-Guillaume, en 1921. (Société d'histoire de Drummond, Collection régionale, IC2.4 M18).

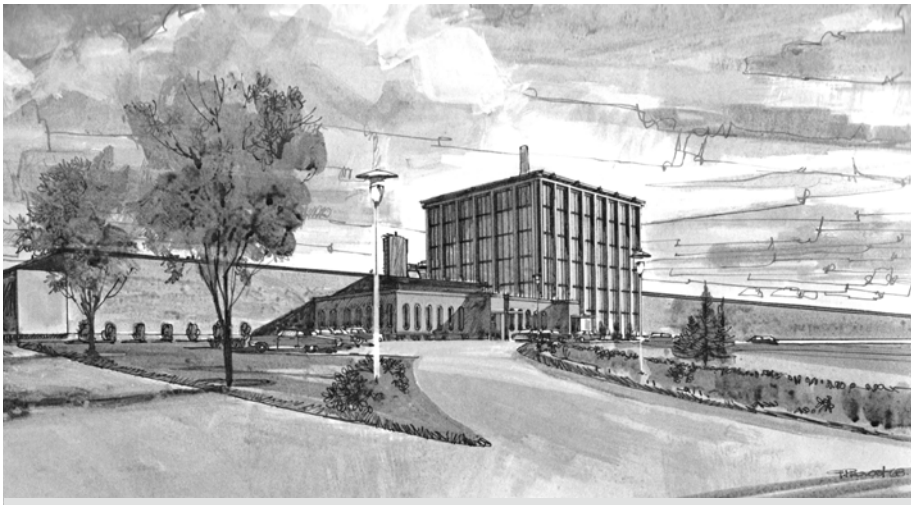


Philippe Pariseault, directeur général de la Coopérative agricole de Granby de 1956 à 1976. (Brochure publiée en 1968, à l'occasion du 40e anniversaire de fondation de la coopérative).

durant la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre. Le développement des meuneries coopératives – on en comptait 133, en 1950 – a contribué pour beaucoup à cette évolution de l'agriculture qui a touché l'ensemble des régions rurales du Québec. À la fin de 1945, 590 coopératives, dont 394 affiliées à la Fédérée, réalisaient un chiffre d'affaires cumulatif de 51 millions de dollars. En 1960, les données étaient respectivement de 496 et 375, pour un chiffre d'affaires de 190 millions. En 1975, ce seront 234 coopératives agricoles paroissiales et régionales, dont 187 affiliées à la Fédérée, qui montreront un chiffre d'affaires dépassant les 850 millions.

Au début des années 1960, les coopératives agricoles ont été confrontées à un nouveau défi. Dans le contexte d'un exode rural qui s'est traduit par la disparition de milliers de fermes, retournées en friches ou encore rachetées par des voisins, et de la difficulté pour les exploitations restantes d'obtenir des prix adéquats pour leurs produits, le ministère de l'Agriculture a étudié un plan de régionalisation des fabriques laitières privées et coopératives. La consolidation visait à doter chacun des grands bassins laitiers de la province d'une usine moderne qui serait ensuite en mesure de mieux répondre à la demande.

La Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales, adoptée en 1967, a servi de cadre juridique à cette réforme. Elle prévoyait l'octroi d'une aide financière à la fusion, ce qui a accéléré le processus de regroupement des coopératives paroissiales amorcé peu après la Seconde Guerre mondiale.



Construite en 1967, l'usine de Plessisville est alors la plus moderne exploitée par la Coopérative agricole de Granby. (Brochure publiée en 1968, à l'occasion du 40e anniversaire de fondation de la coopérative).

LA COOP AGRILAIT

Dans le paysage laitier du Québec, La Coop Agrilait, située à Saint-Guillaume, apparaît comme la survivante d'une autre époque. Elle reste la seule coopérative laitière qui n'ait pas été intégrée à une coopérative régionale au moment où le ministère de l'Agriculture a préconisé le regroupement des petites fabriques locales dans le cadre de la modernisation de l'industrie laitière, durant les années 1960.

Fondée en 1940, la coopérative agricole de Saint-Guillaume s'est adaptée aux changements de l'agriculture québécoise. La société coopérative agricole de beurrerie avait été précédée par une autre coopérative, fondée 25 ans plus tôt, qui s'était occupée de la commercialisation des œufs et de la mise en conserve de légumes. C'est toutefois la transformation des produits laitiers qui a rallié la très grande majorité des cultivateurs à la formule coopérative. Après avoir produit du fromage durant la Seconde Guerre mondiale, la fabrique de Saint-Guillaume a dû diversifier sa production pour faire face à la diminution des exportations vers l'Angleterre. Elle est revenue à la fabrication du cheddar en 1973 et elle a connu ensuite une croissance marquée en comptant sur le savoir-faire de ses fromagers et en développant ses services aux producteurs agricoles. Rebaptisée Agrilait, en 1990, la coopérative de Saint-Guillaume a poursuivi son développement, en atteignant de nouveaux sommets durant les années 2000.

La fusion très récente des actifs de la Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues permettra à La Coop Agrilait de consolider sa présence dans le marché des fromages fins.



Buvard publicitaire, vers 1930. (Coll. de l'auteur).

AGROPUR : LE GÉANT DES PRODUITS LAITIERS

La dynamique Société coopérative agricole du canton de Granby avait pavé la voie en intégrant les services laitiers de la plupart des coopératives du Centre-du-Québec, les coopératives paroissiales ne conservant que leur fonction dans le domaine de l'approvisionnement de la ferme. Elle avait pu ainsi diversifier sa production avec de nouveaux produits comme la caséine, le lait en poudre et le lait concentré. Au début des années 1960, la coopérative comptait des usines à Granby, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Plessisville et une autre sur la rive nord, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. L'achat de cette dernière lui avait permis d'obtenir la marque Crino et de recruter un expert en industrie laitière, Philippe Pariseault. Philippe Pariseault est devenu le directeur général de la coopérative de Granby. Sous l'impulsion de cet agronome, l'organisation a franchi une étape capitale de son développement. Elle s'est lancée dans la fabrication de yogourt en obtenant la franchise Yoplait en 1971. Elle a également fait son entrée dans la distribution de la crème glacée et du lait de consommation par l'achat de laiteries familiales de la région de Montréal. Le lancement de la marque Québon, en 1974, a été le premier pas vers l'unification du marché des produits laitiers du Québec.

Devenue Agropur, en 1979, la coopérative de Granby a continué sa progression en acquérant d'autres entreprises, dont la fromagerie d'Oka en 1981. Elle a créé notamment les marques Natrel, en 1990, et iÖGO en 2012. Depuis le début des années 2000, Agropur est présente partout au Québec, à la suite de l'achat des actifs de Groupe Lactel. Ce dernier était issu de la fusion, en 1990, des services laitiers des coopératives régionales. Agropur a étendu ses activités au reste du Canada et aux États-Unis, où elle a une demi-douzaine d'usines fabriquant une variété de fromages et d'ingrédients laitiers. L'entreprise est aujourd'hui le plus grand transformateur laitier au Canada et le cinquième en Amérique du Nord.

LA COOP FÉDÉRÉE ET SES FILIALES BMR ET OLYMEL

Fondée en 1922 par la fusion des trois coopératives qui œuvraient à l'échelle du Québec, La Coop fédérée chapeaute depuis ce temps les coopératives agricoles québécoises. À l'origine, la Fédérée acceptait des actionnaires individuels, mais à compter de 1930, ce sont les coopératives paroissiales et régionales affiliées à la centrale qui influenceront son orientation. À partir de ses succursales de la rue Saint-Paul, dans le Vieux-Montréal, et du marché Champlain, à la basse-ville de Québec, elle voyait à la commercialisation des produits de la ferme (le beurre et le fromage notamment) consignés par ses sociétés affiliées. Elle exploitait aussi l'abattoir de Princeville et disposait de silos à grains sur le bord du canal Lachine. D'autres succursales, particulièrement en régions éloignées, étaient affectées principalement à la fourniture de marchandises d'utilité professionnelle. Les débuts de la Fédérée ont été plutôt modestes, mais elle est devenue en quelques décennies

« la plus importante maison d'affaires possédée par des Canadiens français », selon les termes d'un éditorial signé par Gérard Filion, en marge de l'assemblée annuelle de 1955.

La coopérative s'est engagée dans l'amélioration des pratiques agricoles avec le concours d'agronomes et de techniciens recrutés à cette fin. Tous les domaines ont retenu son attention : les productions animales (développement de moulées et de suppléments, établissement de couvoirs, sélection génétique porcine); les productions végétales (protection des cultures, recours aux engrais minéraux et aux amendements, nouvelles variétés de semence, entreposage et séchage des grains); l'aménagement des fermes (construction de silos à fourrages, vente et installation d'équipement laitier, etc.). Elle a facilité la mécanisation des fermes en se dotant, dans les années 1950, d'un service de machinerie agricole et en créant un réseau de distribution de carburants et autres produits pétroliers sous la bannière Sonic. Plus récemment, l'agriculture de précision et la robotique ont enrichi son offre de service aux agriculteurs.

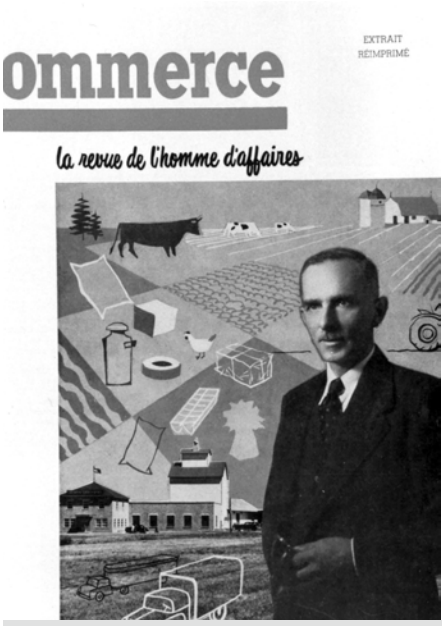
Déjà présente dans la vente d'outils et de certaines fournitures aux agriculteurs, la Fédérée a développé un nouveau secteur de quincaillerie et de matériaux de construction à compter des années 1970. Elle est devenue le leader québécois de la rénovation par l'acquisition de Groupe BMR en 2015. La filiale de La Coop fédérée agit comme grossiste auprès de 300 magasins qui emploient 8 000 personnes principalement au Québec, mais aussi en Ontario et dans les Maritimes.

En ce qui concerne la mise en marché de la production agricole, la Fédérée est restée active dans la commercialisation des produits laitiers jusqu'à la vente de Groupe Lactel en 2000. Cependant, elle a accru considérablement sa présence dans la découpe et la transformation des viandes de porc, de poulet et de dindon au fil des années. D'autres abattoirs se sont ajoutés à celui de Princeville, à la faveur d'acquisitions, dont Québec-Ouest et Legrade, à Québec, Turcotte & Turmel, à Vallée-Jonction, Quebec Poultry, à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, Berthierville et ailleurs (marque Flamingo). La création, en 1991, de la société en commandite Olymel réunissant la division des viandes de la Fédérée et le Groupe Olympia de Saint-Hyacinthe, a constitué une étape décisive. Dirigée depuis 1996 par Réjean Nadeau, la filiale Olymel a connu une expansion importante durant les années suivantes, notamment par l'achat d'un abattoir de porcs de classe mondiale à Red Deer en Alberta, et la fusion de la division des viandes du Groupe Brochu de Québec (marque Lafleur). Olymel S.E.C. emploie aujourd'hui 11 500 personnes dans 24 usines et centres de distribution, et l'entreprise exporte dans 65 pays.

LES FEMMES DANS LA COOPÉRATION AGRICOLE

Les Québécoises participent activement à la gestion des fermes et même aux travaux agricoles. Ainsi, elles sont souvent responsables de la tenue des livres et de la comptabilité des véritables entreprises que sont devenues aujourd'hui la plupart des fermes familiales. Elles s'impliquent aussi de plus en plus dans l'administration des coopératives agricoles.

L'ensemble du réseau La Coop enregistre un taux de représentation féminine d'environ 20 % au sein des conseils d'administration. Afin d'inciter davantage de femmes à s'engager, le magazine *Coopérateur* publie dans presque chacune de ses livraisons, depuis 2007, le portrait d'une administratrice de coopératives. Il faut aussi souligner une présence féminine significative à l'intérieur des équipes de direction et chez les cadres.



Henri-Charles Bois, gérant de La Coopérative fédérée de 1943 à 1957.

L'histoire des coopératives agricoles du Québec démontre que ces organisations ont bien servi leurs membres – cultivateurs d'autrefois, producteurs agricoles du dernier tiers du XX^{e} siècle et entrepreneurs d'aujourd'hui – en sachant relever les défis auxquels elles ont été confrontées. Elles ont également assuré la pérennité de plusieurs établissements agroalimentaires québécois, en prenant le relais des individus ou des familles qui les avaient mis sur pied. Enfin, elles ont contribué à la sécurité alimentaire du Québec et dans certaines régions du Canada. Même si elles ne disposent pas des moyens financiers d'autres entreprises avec qui elles sont en concurrence, les coopératives sont solidement implantées au Québec. Et elles ont l'avantage d'être dirigées par des administrateurs du milieu agricole qui sont choisis démocratiquement et qui sont animés par les valeurs universelles de l'économie sociale et du développement durable.

Jacques Saint-Pierre est historien.

« UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE QUI A POUR FIN LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN »

GEORGES-HENRI LÉVESQUE ET LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

par Pierre Poulin

La crise des années 1930 a l'effet d'un choc. Par son ampleur et sa durée, elle est un révélateur des abus du capitalisme et des failles du libéralisme économique. Au Québec, elle provoque en outre une importante prise de conscience des problèmes de pauvreté et de dépendance économique. Et les réactions sont nombreuses. Dans les cercles nationalistes, les organisations d'action sociale catholique, les syndicats, les mouvements de jeunesse, les idées et les projets de réforme foisonnent au point où on a pu qualifier ce moment de « première révolution tranquille » (Fernand Dumont).

Perçue comme une solution pour sortir de la crise et jeter les bases d'une économie plus juste et plus humaine, la coopération retient l'attention plus que jamais. Au début du XX^{e} siècle, dans la foulée d'un mouvement mutualiste en marche depuis plusieurs décennies, Alphonse et Dorimène Desjardins et l'abbé Jean-Baptiste-Arthur Allaire avaient donné le véritable coup d'envoi au mouvement coopératif en lançant les caisses populaires et les coopératives agricoles. Mais c'est à partir de la seconde moitié des années 1930 que le mouvement coopératif prend véritablement son envol. Résultat d'une mobilisation à laquelle prennent part des organisations nationalistes et syndicales, des mouvements d'action catholique



Georges-Henri Lévesque, o.p. (1903-2000). (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité).

et des institutions d'enseignement, les coopératives se multiplient dans des secteurs comme l'alimentation, l'habitation, l'exploitation forestière, les pêches, tandis que les caisses populaires et les coopératives agricoles voient leur nombre exploser.

Parmi les efforts les plus remarquables dans le but de promouvoir le mouvement coopératif dans son ensemble et de consolider son organisation, il faut signaler ceux du père dominicain Georges-Henri Lévesque (1903-2000), que la mémoire collective range parmi les « précurseurs » ou « artisans de la Révolution tranquille ».

Fondateur de l'École des sciences sociales, politiques et économiques de l'Université Laval en 1938, il met en place, la même année, une chaire de coopération dont les cours, ouverts au public, sont obligatoires pour les étudiants de l'École. Cherchant à unifier le mouvement coopératif, il prend l'initiative de convoquer les représentants des secteurs coopératifs pour créer le Conseil supérieur de la coopération. Il en sera le président jusqu'en 1945. Il voit à la tenue de congrès annuel, assume en grande partie la rédaction du *Manifeste du Mouvement coopératif* et crée la revue *Ensemble!*.

LE PREMIER PRÊTRE SOCIOLOGUE AU QUÉBEC

Georges-Henri Lévesque est le premier prêtre québécois diplômé en sociologie. Après son ordination sacerdotale chez les Dominicains, il fréquente, de 1931 à 1933, l'Université de Lille, dans le nord de la France, où il étudie la sociologie sous la direction du père Thomas Delos. Il s'intéresse aux Semaines sociales catholiques de France et se familiarise avec la doctrine coopérative en lisant les travaux de Charles Gide, théoricien français très en vue. Dans ses temps libres, il séjourne également en Belgique où le père Ceslas Ruten l'initie aux mouvements d'action sociale catholique belge et au mouvement coopératif. Il visite à plusieurs reprises des coopératives en France, en Suisse et en Belgique, dont le Boerenbond qui fait figure de modèle. Il revient au Canada en 1933 « avec l'idée de faire quelque chose pour le mouvement coopératif ». Il sera d'abord professeur de philosophie sociale au Collège universitaire dominicain à Ottawa (1933-1938), à la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal (1935-1938), puis à l'Université Laval à partir de 1936.

UNE ÉCOLE DE SCIENCES SOCIALES VOUÉE À LA PROMOTION DE LA COOPÉRATION

Avec quelques collègues, Georges-Henri Lévesque élabore un projet d'école de sciences sociales qui obtient l'adhésion du cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve en 1938. Créée le 1er avril 1938, l'École des sciences sociales, politiques et économiques entend, selon les mots de son fondateur, « centrer son enseignement économico-social sur les principes de la coopération ». Comme bon nombre de ses contemporains, le père Lévesque rêve de restauration sociale. Au moyen de la coopération qu'il conçoit comme une voie mitoyenne « entre le capitalisme vicié et le socialisme révolutionnaire », il espère « concilier les légitimes intérêts personnels avec les nécessaires exigences du bien commun, stimuler chez nos compatriotes le sens de la responsabilité individuelle, apprendre à nos gens la puissance de la solidarité et faire d'eux les propres agents de leur libération économique ». Dès la première année, une chaire de coopération est mise en place pour former d'authentiques coopérateurs, « préparer et animer des compétences doctrinales et des hommes d'action tout à la fois. »



Participants à l'un des premiers congrès généraux des coopérateurs tenu au Jardin botanique de Montréal au début des années 1940. (Société historique Alphonse-Desjardins).

C'était là répondre à un vœu maintes fois formulé par des représentants du mouvement coopératif. Lors de la Semaine sociale de 1937, tenue à Saint-Hyacinthe, Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des caisses populaires Desjardins, réclamait des cours de coopération. « La science coopérative, disait Vaillancourt, ce n'est pas quelque chose qui tombe directement du ciel, c'est quelque chose qui s'apprend et pour s'apprendre il faut quelqu'un qui l'enseigne. Voilà pourquoi […] je supplie nos dirigeants de l'Université Laval et de l'Université de Montréal de ne pas perdre un instant de plus et de nous donner enfin une chaire où l'on pourra aller apprendre le vrai sens de la coopération, où enfin nous pourrons former des élites qui demain seront nos sauveurs. »

La chaire connaît un succès immédiat. À l'intérieur d'un programme d'une durée de deux ans, les cours sont offerts le mercredi soir et regroupent à la fois les étudiants réguliers et le grand public. Plus de 200 participants s'y inscrivent dès le début. Des gens connus dans le monde politique, comme René Chalout, Philippe Hamel et Ernest Grégoire se mêlent au groupe qui compte des employés et dirigeants de coopératives et des jeunes qui rêvent de restauration sociale. Le père Lévesque y remarque un jeune « laitier de profession que passionnait la question sociale et particulièrement le mouvement coopératif » et qui deviendra un jour président du Mouvement Desjardins : Alfred Rouleau. Le père Lévesque offre lui-même une série de dix cours où il aborde des notions d'économie, de philosophie sociale, de catholicisme social et de doctrine coopérative, puisant à des sources comme la doctrine sociale de l'Église telle que formulée dans l'encyclique *Quadragesimo anno*, la pensée de Thomas d'Aquin, les écrits d'Emmanuel Mounier, les principes coopératifs énoncés par la Société des équitables pionniers de Rochdale, en 1844, les thèses coopératives de Charles Gide. Il élabore une doctrine coopérative où la notion de bien commun trouve « une place éminente » (Jean-François Simard et Maxime Allard). « Il faut toujours, écrit le père Lévesque, qu'il y ait coïncidence du bien personnel et du bien commun. C'est ainsi que devient possible un développement économique qui a pour fin le développement humain. »



« Quelques-unes des coopératives visitées au cours du voyage d'étude de l'École des sciences sociales », *Ensemble!*, vol. 1, n° 8, oct. 1940, p. 17. (*Exposition virtuelle sur la Faculté des sciences sociales, 75 ans)*.

Pour l'enseignement sur les applications concrètes de la formule coopérative, Georges-Henri Lévesque fait appel à des spécialistes, dirigeants d'entreprises coopératives comme Victor Barbeau de l'École des hautes études commerciales de Montréal (coopératives de consommation), Henri-C. Bois, gérant de La Coopérative fédérée (coopératives agricoles) et Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des caisses populaires Desjardins. Le milieu coopératif, particulièrement les caisses populaires de la région de Québec, apporte d'ailleurs à la chaire un appui financier que le père Lévesque qualifie d'« extrêmement généreux ».

Pendant toute la décennie des années 1940, l'École des sciences sociales, élevée au rang de faculté en 1943, appuie l'essor du mouvement coopératif au Québec. En plus de la chaire, le père Lévesque met sur pied, en 1943, un service extérieur d'éducation sociale qui offre des cours du soir, des sessions de formation et des cours par correspondance pour diffuser plus largement les enseignements de la Faculté en matière de coopération. Des voyages d'étude sont également organisés.

UNIR ET RENFORCER LE MOUVEMENT COOPÉRATIF

L'action du père Lévesque déborde rapidement du cadre académique. Afin de contribuer à une meilleure organisation et à une plus grande unité du mouvement coopératif sur le plan doctrinal, il invite, le 2 avril 1939, les représentants des divers secteurs coopératifs et des institutions vouées à l'éducation coopérative à se réunir à l'Université Laval pour fonder le Conseil supérieur de la coopération dont il sera président jusqu'en 1945. Le Conseil se donne comme but de « préciser et diffuser la doctrine coopératiste; assurer la coordination des forces coopératistes; conseiller les coopératives; tenir un congrès annuel de coopération; fonder une revue coopératiste; combattre les fausses coopératives; présenter un front uni dans toutes les interventions auprès des pouvoirs publics; généralement exercer par la parole, la plume ou l'action, toutes activités ayant trait au mouvement coopératif. » Le Conseil fait rapidement sentir sa présence grâce à la publication d'un *Manifeste de la coopération*, à la création de la revue *Ensemble!* et à la tenue de congrès annuels.



Cyrille Vaillancourt (1892-1969), en 1946. (Société historique Alphonse-Desjardins).

LES FONDATEURS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COOPÉRATION*

R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., directeur de l'École des sciences sociales, politiques et économiques; président du Conseil

Victor Barbeau, président de La Familiale, coopérative de consommation, président de l'Alliance des coopératives de consommation; vice-président du Conseil

Jean-Marie Martin, chargé de cours à l'École des sciences sociales, politiques et économiques; chef du secrétariat du Conseil

Louis-Philippe Roy, sous-ministre de l'Agriculture

Henri C. Bois, secrétaire-gérant de La Coopérative fédérée de Québec

Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs

Philippe Lessard, directeur de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada

Marie-Louis Beaulieu, avocat, chargé de cours de Législation sociale et industrielle à l'École des sciences sociales; conseiller juridique du Conseil

Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des caisses populaires Desjardins, secrétaire-trésorier de l'Association des producteurs de sucre d'érable du Québec

R.P. M. Norbert, o.c.r., directeur de l'Institut agricole d'Oka

Alexandre J. Boudreau, secrétaire du Service social économique de l'École supérieure de pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, secrétaire général des Pêcheurs-Unis du Québec

R. Alex Sim, secrétaire, Rural Adult Education Service, McGill University

* Toutes ces personnes seront également signataires du *Manifeste du Conseil supérieur de la coopération*, en plus de Berthe Louard, fondatrice de la coopérative de consommation La Familiale.

Le Conseil met d'abord l'accent sur la diffusion des principes essentiels qui doivent guider les coopératives. Rédigé principalement par Georges-Henri Lévesque et tiré à 10 000 exemplaires, le *Manifeste de la coopération* (1940) définit la coopérative comme « une association libre de personnes possédant une entreprise économique qu'elles dirigent et contrôlent démocratiquement pour la mettre à leur service ainsi qu'au service de tout le peuple ». À partir des règles établies par la Société des équitables pionniers de Rochdale en 1844, il dresse ensuite la liste des principes essentiels qui font foi de l'authenticité d'une coopérative tels : « attribution d'un seul vote à chaque membre; liberté d'entrée et de sortie; non-confessionnalité, neutralité politique et ethnique; éducation des coopérateurs; distribution à chaque membre des trop-perçus (ristourne) au prorata des affaires transigées avec lui; et limitation du taux de l'intérêt sur le capital ».

Tenus à partir de 1939, les congrès sont l'occasion pour les coopérateurs des divers secteurs de se rencontrer, d'étudier des questions qui les intéressent de près, de partager leurs préoccupations, leurs expériences et leurs connaissances et d'adopter des orientations.

LE DÉBAT SUR LA « NON-CONFESSIONNALITÉ » DES COOPÉRATIVES

En raison de ses positions doctrinales, le père Lévesque ne parvient cependant pas à créer parfaitement l'unité dont il rêvait. En rédigeant le *Manifeste*, il n'avait pas voulu reproduire intégralement l'article des règlements des Pionniers de Rochdale qui prônait la neutralité politique, religieuse et raciale. Considérant la réprobation dont faisaient l'objet au sein du clergé les organisations neutres, et ne souscrivant d'ailleurs pas lui-même à l'idée de neutralité religieuse, il avait tout de même voulu tracer la ligne entre le temporel et le spirituel. Soucieux de repenser le rapport de l'Église à la société



Manifeste du Conseil supérieur de la coopération, 1940. (*Exposition virtuelle sur la Faculté des sciences sociales, 75 ans*).

québécoise, il lui apparaissait nécessaire « de désengager l'Église de certains secteurs d'activité socioéconomiques » (Jules Racine St-Jacques). Il estimait en outre que donner officiellement aux coopératives une étiquette catholique, c'était « risquer de faire porter sur les épaules du clergé les inévitables échecs de certaines d'entre elles ».

S'appuyant sur Thomas d'Aquin, il avait conçu l'idée de la « non-confessionnalité » qu'il avait validée auprès de ses supérieurs dominicains et de son évêque, le cardinal Villeneuve. Le *Manifeste* précisait : « c'est en tant que consommateurs, ou producteurs, ou épargnants que les coopérateurs s'unissent non pas en tant que catholiques ou protestants, libéraux ou conservateurs, Français ou Anglais, etc. »

Cette position créera cependant des remous dans le milieu coopératif, notamment dans le Mouvement Desjardins, où le désaccord de certains dirigeants de la région de Montréal amènera la Fédération des caisses populaires à décider, en 1942, de ne pas s'affilier au Conseil. La décision, qui découle de divergences à la fois idéologiques et politiques sera maintenue jusqu'en 1957. Ainsi, c'est à titre de représentant de l'Association des producteurs de sucre d'érable et non pas en tant que gérant de la Fédération des caisses populaires que Cyrille Vaillancourt siègera au Conseil.

La querelle qui fait suite à la publication par le père Lévesque, en 1945, d'un article de la revue *Ensemble!* sur la non-confessionnalité des coopératives illustre bien l'importance des enjeux autour de cette question. Le débat, qui opposera les Dominicains aux Jésuites et à quelques évêques, prendra des proportions étonnantes. L'affaire se rendra même jusqu'à la Congrégation du Saint-Office, à Rome, où l'on demandera, mais sans succès, la condamnation doctrinale du père Lévesque et sa destitution comme doyen de la Faculté des sciences sociales.

Malgré certaines divisions autour des positions du Conseil supérieur de la coopération, il reste que l'action du père Lévesque dans l'enseignement, la diffusion des valeurs et des principes coopératifs et la mise en place d'un cadre organisationnel avait contribué aux conditions de succès d'une formule qui était appelée à jouer un rôle important dans le développement économique et social du Québec.

Cet engagement du père Lévesque, ses réalisations et les appuis qu'il avait mobilisés autour de lui étaient révélateurs des espoirs de développement et de justice sociale que les Canadiens français des années 1930 et 1940 plaçaient dans la coopération.

Pierre Poulin est historien.

Pour en savoir plus :

Exposition virtuelle de la Faculté des sciences sociales, 75 ans. http://www.expo-virtuelle.fss.ulaval.ca.

Kristian Lamarre. *50 ans d'avenir! L'histoire du Conseil supérieur de la coopération du Québec*. Conseil de la coopération du Québec, 1991, 143 p.

Georges-Henri Lévesque. « La nouvelle chaire de coopération à l'Université Laval », *L'Action nationale,* VI, 10 (novembre 1938), p. 217-221.

Georges-Henri Lévesque. *Souvenances. Entretiens avec Simon Jutras*. Tomes 1 et 2. Montréal, La Presse, 1983 et 1988. 369 p. et 307 p.

Pierre Poulin. *Histoire du Mouvement Desjardins, tome II*. Montréal, Québec/Amérique, 1994. p. 184-193 et p. 296-324.

Jules Racine St-Jacques. *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française, 1932-1962. Contribution à l'histoire intellectuelle du catholicisme et de la modernité au Canada français*. Thèse de doctorat en histoire. Québec, Université Laval, 2015. 454 p.

Jean-François Simard et Maxime Allard, éd., *La révolution coopérative : un jalon d'histoire de la pensée sociale au Québec. Notes de cours en philosophie de la coopération de Georges-Henri Lévesque*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013. 263 p.

Jean-François Simard et Maxime Allard, éd. *Échos d'une mutation sociale. Anthologie des textes du père Georges-Henri Lévesque, précurseur de la Révolution tranquille*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, 520 p. (Coll. « Prisme »).

Pierre Valcour et François Beaudin. *« La liberté aussi vient de Dieu... ». Témoignages en l'honneur de Georges-Henri Lévesque*, o.p. (1903-2000). Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002. 307 p.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS

L'EXPÉRIENCE DE SOCODEVI

par Louis Favreau et Lucie Fréchette

Les coopératives ont une très longue histoire. Plus d'un siècle et demi quand on remonte aux coopératives pionnières comme celle de la Société des équitables pionniers de Rochdale (Angleterre, 1844) et aux mutuelles. Historiquement, elles ont été portées par le mouvement des travailleurs et des agriculteurs des pays du Nord, permettant ainsi d'illustrer les possibles d'une économie plus démocratique et plus solidaire. Même si elles courent toujours le risque d'être banalisées par le marché capitaliste ou instrumentalisées par l'État, les coopératives jouent, hier comme aujourd'hui, un rôle économique et social significatif dans bon nombre de secteurs, depuis l'agriculture et la forêt en passant par les services financiers (épargne et crédit, assurances), la consommation, le logement, la santé, les services funéraires, etc.

Des milliers de coopératives ont aussi vu le jour dans les pays du Sud. De petits producteurs agricoles se sont organisés, des communautés se sont donné les services d'une finance de proximité, des services de base en matière de santé ou en matière d'infrastructures (énergie solaire, par exemple). Elles ont eu le soutien d'organisations du mouvement coopératif du Nord pour leur développement. De façon notable par des dispositifs internationaux du mouvement coopératif québécois.

La coopération au développement



Une productrice de cacao en Colombie. (SOCODEVI).



Un producteur d'oignons au Mali. (SOCODEVI).

avec des pays du Sud passe depuis près de 50 ans, en ce qui a trait à la finance de proximité, par Développement international Desjardins (DID), le dispositif international du mouvement Desjardins et, depuis 30 ans, pour les autres composantes du mouvement coopératif, par la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI).

Moins bien connue que sa collègue, SOCODEVI, dispositif international de coopératives des autres secteurs (agricole, forestier, assurances, habitation, funéraire, etc.) membres du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, a accompagné depuis sa naissance, en 1985, quelque 400 projets dans des domaines aussi variés que les ressources forestières ou le commerce équitable de différents produits du secteur agroalimentaire dans une quarantaine de pays, en menant 650 missions d'assistance technique avec l'aide de ses membres, un réseau de 26 grandes organisations coopératives dont La Coop fédérée et la Fédération québécoise des coopératives forestières.

CE QUE LE MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS FAIT AU SUD

Avec la grave crise des années 2007-2008, les coopératives sont revenues à l'avant-scène dans pratiquement tous les pays. L'adoption par l'ONU de l'Année internationale des coopératives, en 2012, n'a pas été le fruit du hasard. Dans les années 1990, une « mondialisation néolibérale » monte en puissance, avec une reprise à la hausse des inégalités entre le Nord et le Sud et un retour de la précarité dans le monde du travail adossé à un défi écologique sans précédent. On assiste alors à l'émergence d'initiatives économiques citoyennes s'inspirant de l'expérience coopérative et au renouvellement de coopératives plus anciennes. Les coopératives vont également de plus en plus miser sur l'intercoopération. Vingt ans après DID, avec SOCODEVI, un réseau d'entreprises coopératives et mutualistes qui partage son expertise et son savoir-faire avec ses partenaires au Sud depuis plus de 30 ans, le mouvement coopératif québécois se donne une seconde organisation de coopération internationale de proximité qui agira tout à la fois sur la petite échelle (des communautés locales) comme sur la grande (la mise en réseau).

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS AU DIAPASON DE L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La grande conférence internationale de Rio de Janeiro sur le développement durable, organisée à l'initiative de l'ONU en 1992, aura son écho dans la déclaration de principe de l'Alliance coopérative internationale (ACI), organisation qui regroupe quelque 200 organisations coopératives nationales dans plus de 100 pays. En 1995, l'ACI introduit dans sa déclaration un septième principe sur l'engagement des coopératives envers le développement durable de leurs communautés, un engagement réaffirmé avec force à son congrès de Cancun, en 2011, où les coopératives ont de plus souligné leur volonté de veiller à la préservation de l'environnement. Dans cette mouvance, SOCODEVI est engagé dans une coopération avec des partenaires du Sud sur la base des cinq critères suivants : 1) des groupes qui font la promotion d'entreprises collectives; 2) des projets qui appuient la création d'organisations citoyennes dans les communautés; 3) des projets qui favorisent la promotion collective des femmes; 4) des projets territoriaux structurants inscrits dans la durée; 5) des projets qui mettent en œuvre une gestion de défense et de promotion des écosystèmes.

DES COOPÉRATIVES QUÉBÉCOISES EN BOLIVIE DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Parmi tous les projets québécois réalisés au Sud, une expérience de dix ans de collaboration avec des communautés paysannes en Bolivie se démarque par son appui durable et structurant au renforcement de coopératives dans le secteur de nouveaux produits agroalimentaires (épices, condiments et huiles essentielles).

C'est en 1998 que des coopératives agricoles du Québec, accompagnées par SOCODEVI, entament un projet d'appui aux producteurs agricoles de la région de Chuquisaca, projet qui visait au point de départ la diversification des activités génératrices de revenus de groupes de paysans. Après les études nécessaires de diversification et les essais de production adaptés aux particularités géographiques, climatiques et socioéconomiques de la région, le choix de la diversification s'est arrêté sur les épices et plus spécifiquement sur l'origan. La formation et l'assistance technique fournies par les coopératives québécoises ont permis aux producteurs de cultiver l'origan sur une partie de leurs terres.

Le défi aura été relevé sur le temps long d'une décennie. Ces nouvelles coopératives obtiendront finalement une qualité de production et des volumes suffisamment intéressants pour accéder à des marchés d'exportation dans d'autres pays de la région, la priorité du projet ayant été dirigée vers la création d'une entreprise de commercialisation des produits. Résultat : plus de 1 000 familles de 93 communautés dans huit municipalités du sud-est de la Bolivie ont doublé leurs revenus grâce à la diversification de leur production agricole. D'autre part, le nombre d'agriculteurs membres de ces coopératives n'a cessé de croître. De plus, la certification « bio » a permis de commercialiser leurs produits sur des marchés de niche de l'Uruguay, de l'Argentine et du Brésil.

On peut retenir de cette expérience et de ce type de projet de soutien à des communautés du Sud un premier fil rouge qui distingue ce type de coopération au développement : la « lutte contre la pauvreté » est surtout une mobilisation contre la dépendance économique. Cette distinction constitue la matrice principale du modèle de développement coopératif et mutualiste québécois et international. L'effet est majeur : en offrant aux communautés du Sud des dispositifs économiques de nature collective, on ouvre l'espace des possibles pour assurer un contrôle de leur propre développement. Cela leur permet, à terme, de se défaire elles-mêmes de la pauvreté et de l'aide humanitaire traditionnelle.



Femmes sénégalaises. (SOCODEVI).

LES COOPÉRATIVES QUÉBÉCOISES DANS L'AGROFORESTIER AU GUATEMALA

Le tout commence en 1996 par un projet d'appui à la création d'un département forestier géré par une fédération de coopératives agricoles, celle de Las Verapaces, la FEDECOVERA, au Guatemala. Le partenaire québécois à l'origine de cet appui est la Fédération québécoise des coopératives forestières qui mettra à profit l'expérience d'une de ses coopératives, la Coopérative forestière de Girardville au Lac-Saint-Jean. Ce projet de diversification des activités économiques durera cinq ans (1996-2000) et permettra la création d'une pépinière dont la capacité de production aura été de plus de deux millions de plants par année, avec un service de reboisement de près de 350 hectares par année, principalement sur les terres des coopératives membres de la Fédération, en plus de la vente de plants. De même, cette fédération de coopératives mettra progressivement en place une politique d'aménagement durable de la forêt. Au bout du compte, 1 800 familles indigènes d'origine maya, là où cette fédération coopérative évolue, auront bénéficié directement des résultats de ce projet. Plus globalement, sur une quinzaine d'années (1985-2000), les projets des coopératives québécoises initiés par l'intermédiaire de SOCODEVI auront appuyé dans ce pays près de 250 organisations coopératives et mutualistes qui font bénéficier directement de leurs activités économiques ou de leurs services des dizaines de milliers de Guatémaltèques. Le deuxième fil rouge de cette expérience au Guatemala aura été de travailler non seulement dans la durée, mais aussi de soutenir une dynamique fédérative des coopératives pour les sortir de leur isolement respectif : fédérer des coopératives et (ou) soutenir le renforcement de fédérations sectorielles ou régionales s'affirme ici comme étant une stratégie de développement offrant de meilleures garanties de pérennité tant chez DID qu'à la SOCODEVI.



Un couple de producteurs laitiers en Ukraine. (SOCODEVI).

LES ORIGINES DE SOCODEVI : DERRIÈRE ET DEVANT, UN MOUVEMENT

Les années 1980 mettent à l'épreuve l'identité des coopératives québécoises, questionnant autant le sociétariat (la vie associative et la place des membres dans ce type d'entreprises) que les activités de leur organisation confédérative, le Conseil de la coopération du Québec (CCQ), et leur intervention auprès de communautés du Sud. Cette décennie verra des transformations importantes de la vie associative. En effet, au sein du CCQ, 90 % des coopératives non financières ne sont pas ou peu représentées à cette période. Elles le deviendront. Puis les composantes autres que Desjardins (mutuelles, coopératives agricoles et autres fédérations) se lanceront dans la coopération avec le Sud de façon nettement plus structurée en donnant naissance, en 1985, à SOCODEVI.

Une nouvelle coopération internationale prendra alors forme dans des secteurs autres que la finance. Dans un premier temps, avec les agricoles et les mutuelles d'assurances. Dans un deuxième temps, les forestières et celles du secteur de l'habitation vont emboîter le pas. Selon le directeur de SOCODEVI, Réjean Lantagne : « Le principe de l'intercoopération nous motivait et nous guidait. Nous avions été, au Québec, aidés par les Européens il y a 100 ans. C'était à notre tour de créer un dispositif comme SOCODEVI pour être capable d'aider le Sud. »

Les coopératives québécoises quitteront donc l'assistanat dans lequel l'Agence canadienne de développement international entretenait encore la coopération de proximité et le développement coopératif pour aller vers la construction de véritables coopératives démocratiques et autonomes de divers secteurs dans les pays du Sud. Dans la foulée de nos travaux, une conclusion ressort comme une constante. Les projets humanitaires, soutenus par des ONG, commettent souvent une grave erreur en pensant obtenir rapidement des résultats socialement utiles pour résoudre des situations d'urgence,



Femme productrice laitière au Vietnam. (SOCODEVI).

mais en laissant en plan le travail dans la durée et le développement de compétences professionnelles afin de créer des assises économiques aux communautés. Ces processus de développement coopératif requièrent en effet des durées et des compétences qui ne peuvent être compressées outre mesure. DID tout comme SOCODEVI ont depuis longtemps été guidés par cette ligne directrice de développement.

Louis Favreau est docteur en sociologie et professeur émérite de l'Université du Québec en Outaouais.

Lucie Fréchette est docteure en psychologie et professeure émérite de l'Université du Québec en Outaouais.

Pour en savoir plus :

Louis Favreau et Lucie Fréchette. « L'économie sociale et solidaire : mondialiser au profit de tous », dans Pierre Beaudet, *et alii*, *Enjeux et défis du développement international*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2014.

Louis Favreau et Ernesto Molina. *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale : l'expérience de SOCODEVI, ARUC et CRDC* (UQO). Monographie, 2012, 65 p.

Louis Favreau et Mario Hébert. *La transition écologique de l'économie. La contribution des coopératives et de l'économie solidaire*. Presses de l'Université du Québec, Québec, 2012, 152 p.

Louis Favreau. *Mouvement coopératif, une mise en perspective*. Presses de l'Université du Québec, Québec, 2010, 156 p.

Sur la toile :

Site de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) : http://w4.uqo.ca/crdc/

Blogue de la CRDC : http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/

SOCODEVI : http://socodevi.org



Depuis 1994, Développement international Desjardins appuie le développement des People's Credit Funds au Vietnam. Le réseau compte plus de 1 000 établissements qui contribuent à réduire la pauvreté dans les secteurs ruraux. (Développement international Desjardins).

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS
LE PARTAGE D'UNE EXPERTISE COOPÉRATIVE À TRAVERS LE MONDE

par Pierre Poulin

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Mouvement Desjardins commence à retenir l'attention sur la scène internationale. Les fêtes de son 50e anniversaire, en 1950, et celles des 25 ans de la Fédération des caisses populaires Desjardins, en 1957, auxquelles prennent part de nombreuses délégations étrangères, contribuent à faire connaître les succès des caisses populaires hors de nos frontières. L'histoire d'Alphonse et de Dorimène Desjardins, qui ont réussi, à force de courage et de détermination, dans un contexte économique marqué par la pauvreté, à lancer les caisses populaires suscite beaucoup d'intérêt, particulièrement chez les pays en développement.

Au fil des ans, des délégations étrangères d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine viennent à Lévis, lieu de la fondation de la première caisse et siège social de la Fédération pour prendre des



Membres au comptoir d'une caisse du Réseau des caisses populaires du Burkina, 2010. (Développement international Desjardins).

informations. L'Institut coopératif Desjardins, créé en 1963, pour assurer la formation coopérative des dirigeants et employés des caisses offre un cadre qui facilite l'accueil de ces délégations et la formation de stagiaires. Tous ces échanges sont à l'origine d'une volonté de certains cadres et dirigeants de créer une entité pour partager l'expertise du Mouvement avec les pays en développement. Le projet prend forme en 1970 avec la création de la Compagnie internationale de développement régional, une coentreprise qui comprend des associés français et dont le Mouvement Desjardins devient l'unique actionnaire en 1980. C'est là l'origine de Développement international Desjardins (DID) qui, depuis bientôt 50 ans, poursuit l'objectif de « rendre accessibles aux populations moins favorisées de la planète des services financiers diversifiés, sécuritaires et répondant à leurs besoins. » Pionnier dans le déploiement et le développement de la microfinance à travers le monde, DID est aujourd'hui, comme on peut le lire sur son site Internet, un leader mondial dans ce secteur.

DID DANS LE MONDE

Au cours de son histoire, DID a réalisé des projets de développement dans plus de 60 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, des Antilles et d'Europe centrale et de l'Est. Sur le plan financier, DID peut compter sur les contributions de nombreux partenaires nationaux et internationaux comme Affaires mondiales Canada (autrefois l'Agence canadienne de développement international), le gouvernement du Québec, la Banque mondiale et plusieurs banques de développement.
Aujourd'hui, les interventions de DID touchent une trentaine de pays. Les projets sont très variés et visent, par exemple, « la création et le renforcement de réseaux coopératifs financiers, l'élaboration et l'adaptation de lois bancaires, l'introduction de nouveaux produits financiers, l'établissement de structures favorisant l'accès au crédit pour les femmes, l'adaptation et l'implantation d'outils informatisés de gestion et de surveillance de réseaux coopératifs financiers, la gestion de situations de crise ou encore la formation d'acteurs de la scène financière locale. » (Chantale de Corte). DID s'appuie sur une équipe multidisciplinaire d'une centaine d'employés dont une vingtaine sont affectés à l'étranger. Historiquement, DID a beaucoup fait appel à des employés expérimentés du service d'inspection de la Fédération des caisses Desjardins qui avaient une connaissance fine de l'ensemble des rouages du réseau et de ses cadres juridiques et règlementaires. Au fil des ans, l'organisation s'est dotée d'une



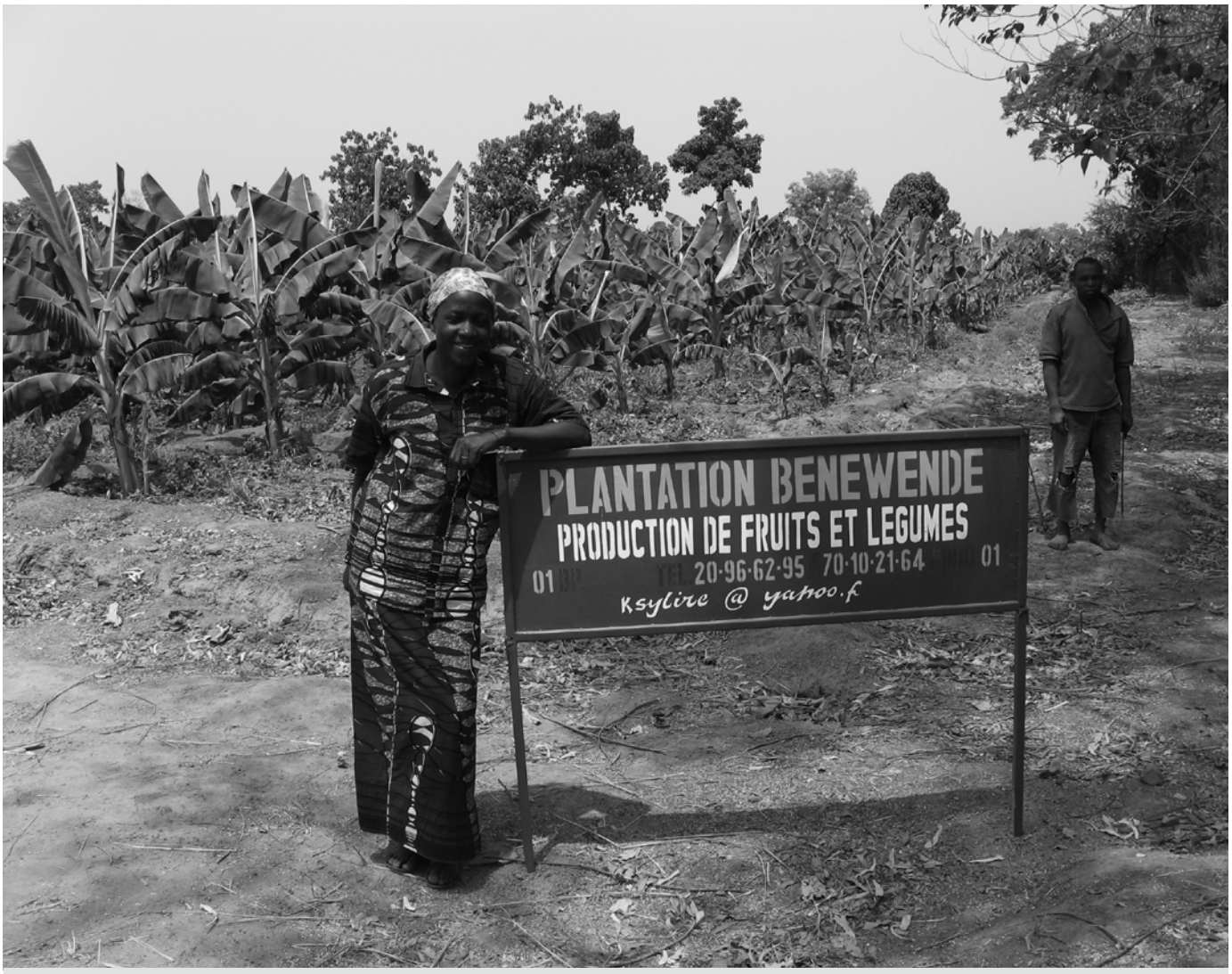
Agricultrice du Burkina Faso au marché, 2014. Photo : Andréanne Dubé-Bernier. (Développement international Desjardins).

multitude d'expertises complémentaires afin de pouvoir répondre aux exigences complexes et sans cesse croissantes associées à l'aide internationale.

UNE EXPÉRIENCE AFRICAINE LE BURKINA FASO

Tout a commencé au Burkina Faso (appelé à l'époque Haute-Volta) par l'envoi d'un premier conseiller technique. « Mon mandat, rappelle Michel Lagacé, se résumait à "adapter" le modèle des caisses Desjardins au contexte africain afin de sécuriser l'épargne des paysans et de rendre disponible le financement à des fins productives. » L'idée était de construire à partir de l'épargne locale et non avec des sommes avancées par des bailleurs de fonds. « DID a plutôt préconisé la mobilisation de l'épargne des membres [soit l'argent chaud] pour offrir du financement dans les communautés, misant ainsi sur la solidarité entre les membres et le développement économique local et régional. »

Au fil des ans, DID a travaillé avec les Burkinabés à la création de caisses populaires, à leur regroupement en réseau, et à des projets plus ciblés sur la gestion, les nouvelles technologies, la gouvernance et le développement de l'offre de produits et services avec une préoccupation pour l'accès des femmes au crédit. Au cours des années 2000, DID a appuyé le Réseau des caisses populaires du Burkina Faso (RCPB) dans le développement de centres financiers aux entreprises en milieu rural en plus de soutenir la professionnalisation des méthodes d'analyse du crédit. Dans un cadre plus large, DID a également pris part au développement de la Confédération des institutions financières (CIF), intégrant six réseaux de l'Afrique de l'Ouest. Avec la collaboration de Desjardins sécurité financière, DID a contribué à l'organisation d'une compagnie d'assurances au sein de ce regroupement. À plusieurs reprises au cours de son histoire, DID a ainsi mis à



Agriculture du Burkina Faso, 2010. Photo : Jean-Bernard Fournier. (Développement international Desjardins).

profit l'expertise de composantes du Mouvement Desjardins pour assurer le succès de ses projets.

Le RCPB est aujourd'hui « la plus grande institution de finance inclusive du pays ». Il compte quelque 200 points de service, emploie un millier de personnes, affiche un actif de plus de 400 M$ CA et permet à 2 millions et demi de membres d'avoir accès à des services financiers diversifiés et de qualité, tant en zones rurales qu'urbaines. On mesure toute l'importance de ce réseau quand on considère qu'au Burkina Faso, « plus de 75 % des individus qui ont accès aux services financiers font affaire avec le Réseau des caisses populaires du Burkina. »

En raison des valeurs et des principes qui guident leur organisation et leur fonctionnement, de leur gestion locale et de leur enracinement dans la communauté, les coopératives d'épargne et de crédit sont généralement des entreprises solides et durables qui apportent une contribution majeure au développement socioéconomique des collectivités. Observant les résultats atteints par le RCPB, le ministre de l'Agriculture du Burkina Faso déclarait en 2012 : « Cela consacre le RCPB pratiquement leader dans la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso! » (*Finance et communautés*, janvier 2013).

Tout au long de son histoire, DID a dû composer avec des contextes très variés dont certains présentaient des difficultés qui exigeaient beaucoup de souplesse et d'adaptation. Les succès de DID tiennent largement à la culture qui caractérise ses interventions, à une attitude d'attention aux besoins de chaque milieu et aux ressources dont il dispose, à une approche qui, selon l'actuelle présidente de DID, Anne Gaboury, s'inscrit dans une démarche « d'intercoopération et de partages d'expertises stratégiques et pertinentes, en collégialité avec les acteurs du Sud, pour qu'ils puissent développer leurs propres institutions financières » (*Le Devoir*, 6 octobre 2012).

C'est un point de vue que partagent les partenaires africains de DID.



Douada Sawadogo, directeur général du Réseau des caisses populaires du Burkina. 2005. (Développement international Desjardins).

Daouda Sawadogo, directeur général du Réseau des caisses populaires du Burkina, affirmait en 2010 : « DID a apporté beaucoup d'expertise en matière de mobilisation de l'épargne, d'octroi de crédit, de renforcement des capacités des acteurs locaux et en développement des outils stratégiques pour gérer le réseau. […] Ce qu'il est important de souligner, c'est que DID est un partenaire qui comprend, qui participe, qui prend en compte les préoccupations et les questionnements du partenaire local. […] Ce que nous trouvons le plus enrichissant également dans cette relation, c'est la complémentarité de deux cultures. Une culture au Sud, une culture au Nord, et la synthèse de ces deux cultures a pu amener le RCPB à atteindre des objectifs très nobles ». Alpha Ouédraogo, ancien directeur général de la Confédération des institutions financières, traçait de son côté un bilan tout aussi positif : « De la première caisse populaire au Burkina, en 1972, à la Confédération des institutions financières (CIF), en 2010, le partenariat avec DID est avant tout une aventure humaine faite d'amitié, de complicité et de passion entre "gens du Nord" et "gens du Sud" autour d'une idée de force : la prise en charge des populations par elles-mêmes au moyen de la mobilisation de l'épargne locale. » (*DID et ses partenaires, 40 portraits*.)

Pierre Poulin est historien.

Pour en savoir plus :

Le site Web de Développement international Desjardins, à l'adresse did.qc.ca, offre de nombreuses informations sur sa mission, ses réalisations et ses projets actuels.

Chantal de Corte, *Développement international Desjardins, 1970-2010. Pionnier québécois de la microfinance*. Presses de l'Université du Québec, 2010. 173 p.

Développement international Desjardins, 40 ans. DID et ses partenaires, 40 portraits. DID, 2010.

Développement international Desjardins, Proxfin, *Le modèle coopératif en microfinance : plus actuel que jamais*. 2012. 4 p. https://www.did.qc.ca/media/documents/fr/positionnements/Argumentaire-COOP.pdf

Thierry Haroun, « Développement international Desjardins – Dans les années 1970, c'était le Burkina Faso », *Le Devoir*, 6 octobre 2012.

Benoît Lévesque, « Les relations internationales de l'économie sociale au Québec sur plus d'un siècle et demi (1840-2008) ». *Globe*, 12(1), 2009, p. 67–94.

Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome III*. Montréal, Québec Amérique, 1998, p. 76-79; 294-303.

ANTOINE ROY DIT DESJARDINS

Plusieurs hommes portant le patronyme Roy se sont établis en Nouvelle-France. On en dénombre 29 provenant de toutes les régions de la France, dont 24 ont laissé des descendants. Afin de se différencier entre eux, plusieurs ont adopté des surnoms tels qu'Audy, Lapensée, Lauzier, Lauzon, Voisine… Parmi ces Roy, Antoine a adopté le surnom de Desjardins.

Antoine Roy est baptisé le 23 mars 1635 en l'église Saint-Jean de la commune de Joigny dans le département de l'Yonne, située à environ une trentaine de kilomètres au sud de la ville de Sens, en Champagne. Il est le fils d'Olivier Roy, tonnelier, et de Catherine Bodard et a six frères et sœurs. Ses parents se seraient mariés vers 1625. Catherine Bodard est décédée le 10 décembre 1659 et Olivier, le 6 décembre 1661 à l'âge de 57 ans. Tout comme son père, Antoine pratique le métier de tonnellier. Il épouse à une date inconnue Catherine Byot avec qui il aura deux fils nés et baptisés à Joigny : Jacques en 1658 et Edmé en 1660.

C'est en tant que soldat du régiment de Carignan qu'Antoine Roy vient en Nouvelle-France. Soldat de la compagnie de Froment, il débarque à Québec le 18 juin 1665 après avoir fait la traversée de l'Atlantique sur le *Vieux Siméon*. Il est coutume pour les soldats de recevoir un surnom de la part de leurs confrères d'armes et de leur officier. Antoine sera désormais connu sous le nom de Desjardins, surnom perpétué par ses descendants. Après avoir combattu la menace iroquoise, Antoine Roy est démobilisé et choisit



L'église Saint-Jean, à Joigny, où fut baptisé l'ancêtre Antoine Roy dit Desjardins.

de s'installer en Nouvelle-France.
Le 20 octobre 1667, les Jésuites concèdent à Antoine Roy une terre, située dans la seigneurie de Batiscan, de deux arpents de front sur 40 arpents de profondeur, dans le fief Saint-Éloi, à l'extrémité est de la seigneurie. S'il s'est porté acquéreur d'autres terres, elles ont toutes été revendues. À son décès, il est toujours propriétaire de la terre concédée en 1667.
L'année suivante, Antoine fait la rencontre de Marie Major, Fille du roi nouvellement arrivée en Nouvelle-France. Elle est native de Saint-Thomas de Touques en Normandie et est âgée de 31 ans. Le mariage est célébré le 11 septembre 1668. Il n'est fait aucune mention de Catherine Byot, première épouse d'Antoine, ni dans le contrat de mariage rédigé par le notaire Jean Lecomte ni dans l'acte de mariage religieux. Est-elle décédée ou bien Antoine cache-t-il son existence?
Au cours de l'année 1683, Antoine Roy, criblé de dettes, décide de se rendre à Montréal pour travailler comme tonnellier afin de renflouer ses finances. Différentes procédures judiciaires attestent sa situation financière précaire. Il loge chez Julien Talua, un habitant de Lachine. Une liaison amoureuse naît entre Anne Godeby, l'épouse de Talua, et Antoine. Le matin du 10 juillet 1684, les amants sont surpris par l'époux à son retour des travaux au champ. Furieux, Talua saisit un bâton et frappe Antoine qui s'écroule sans vie. Accusé de meurtre, Talua subit un premier procès à Montréal et est condamné à mort. Faisant appel de cette sentence, un nouveau procès est prévu à Québec. Talua profite de son séjour à Québec, en attente de son procès, pour s'enfuir. Il ne sera jamais retrouvé et on présume qu'il est retourné en France. Quant à Anne Godeby, ella est bannie de l'île de Montréal et trouve refuge à Québec où elle séjourne à l'Hôtel-Dieu de Québec au mois de juillet 1689 et au mois de mars 1690. Peut-être a-t-elle croisé Marie Major, qui trouve refuge aussi à Québec et meurt à l'Hôtel-Dieu de Québec le 8 décembre 1689.
Antoine et Marie n'ont eu qu'un seul enfant, un fils prénommé Pierre, lui aussi tonnellier, mais également cultivateur, charpentier et menuisier, né en 1669 et décédé le 29 avril 1734, à Repentigny. Pierre a contracté trois mariages : le 12 février 1691 à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans avec Marie-Anne Martin, le 25 novembre 1710 à Rivière-Ouelle avec Angélique Autin et le 30 octobre 1727 à Repentigny avec Marie-Charlotte Dugré. De ses trois mariages, sont issus dix-neuf enfants, dont le dernier est posthume puisque né au mois de septembre 1734. Les descendants de Pierre sont nombreux de nos jours. Parmi ceux-ci, on compte Alphonse Desjardins (né Gabriel -Alphonse Desjardins) et son épouse Dorimène (née Marie-Clara Dorimène Roy-Desjardins).

ASCENDANCE D'ALPHONSE DESJARDINS

Antoine Roy dit Desjardins et Marie Major, 11 septembre 1668, Québec

Pierre Roy dit Desjardins et Marie-Anne Martin, 12 février 1691, Saint-Pierre, île d'Orléans

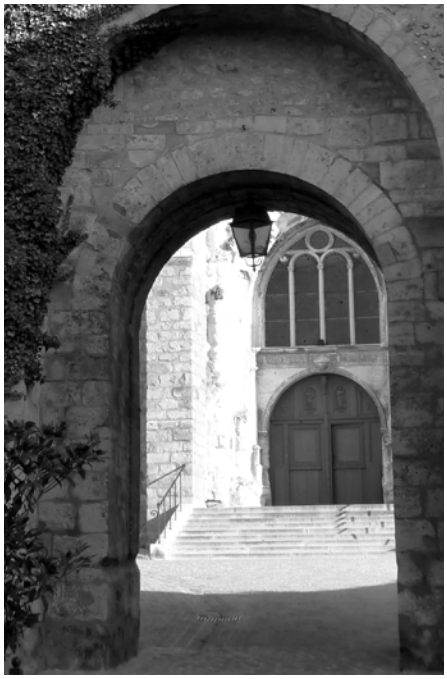
Jean-Baptiste Roy dit Desjardins et Madeleine Michaud, 5 septembre 1722, notaire Florent de La Cetière

Joseph Roy dit Desjardins et Charlotte Miville dit Deschênes, 13 février 1764, Saint-Roch-des-Aulnaies

Antoine Roy dit Desjardins et Angélique Roy dit Lauzier, 12 octobre 1802, Sainte-Anne-de-la-Pocatière

François Roy dit Desjardins et Clarisse Miville dit Deschênes, 19 septembre 1843, Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Alphonse Desjardins et Dorimène Desjardins, 9 septembre 1879, Sorel



ASCENDANCE DE DORIMÈNE DESJARDINS

Antoine Roy dit Desjardins et Marie Major, 11 septembre 1668, Québec

Pierre Roy dit Desjardins et Marie-Anne Martin, 12 février 1691, Saint-Pierre, île d'Orléans

Louis Roy dit Desjardins et Louise Hervieux, 22 avril 1732, Berthier-en-Haut

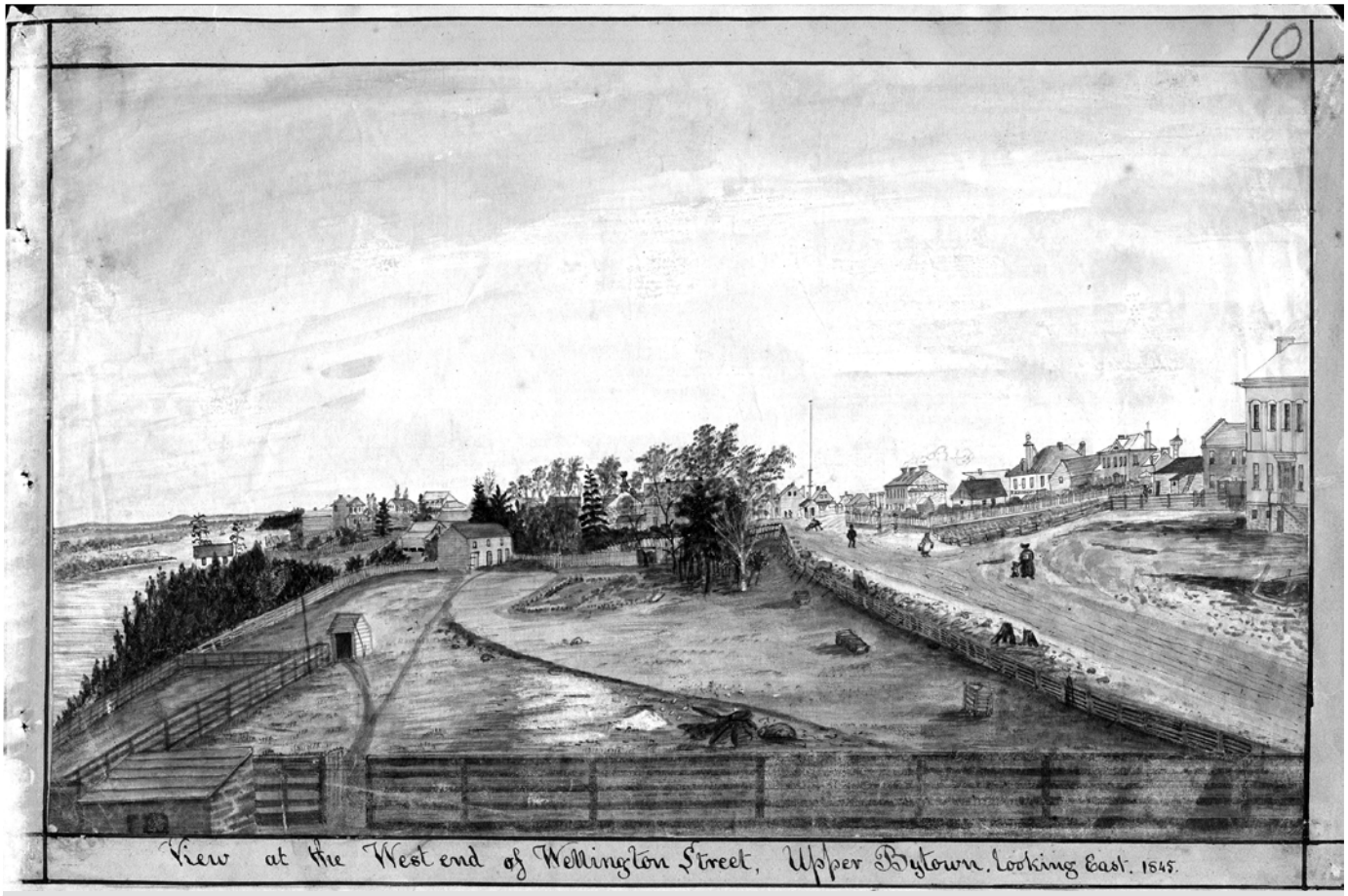
Louis Roy dit Desjardins et Marguerite Neveu, 4 août 1766, Lanoraie

François Roy dit Desjardins et Geneviève Pailleur, 24 septembre 1804, Berthierville

Joseph Roy dit Desjardins et Rosalie Mailhiot. 13 février 1849, Sorel

Dorimène Desjardins et Alphonse Desjardins, 9 septembre 1879, Sorel

Sylvie Tremblay
Maître généalogiste agréé



Vue de Bytown, depuis la rue Wellington, en regardant vers l'est. Thomas Burrowes 1845, Archives de l'Ontario : 10002128. Bytown (Ottawa) est au tout début de son processus d'urbanisation et elle montre encore un visage semi-rural. C'est un endroit où le choléra se propage.

LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS EN 1832 LE CHEMIN DU CHOLÉRA

DEUXIÈME PARTIE

Le choléra arrive dans l'Outaouais le 23 juin 1832. Il vient de loin. Les gens suivent le parcours international de la maladie depuis des mois dans la presse et ils sont effrayés. Les notables de Bytown forment une régie de la santé (*board of health*) selon les instructions du gouvernement du Haut-Canada. On nomme cinq médecins et cinq prêtres sous la direction d'un secrétaire qui se prétendait médecin, mais ne l'était pas. On fait construire un hôpital temporaire à Bytown et un quai pour les malades (*cholera wharf*) près de l'entrée du canal Rideau.

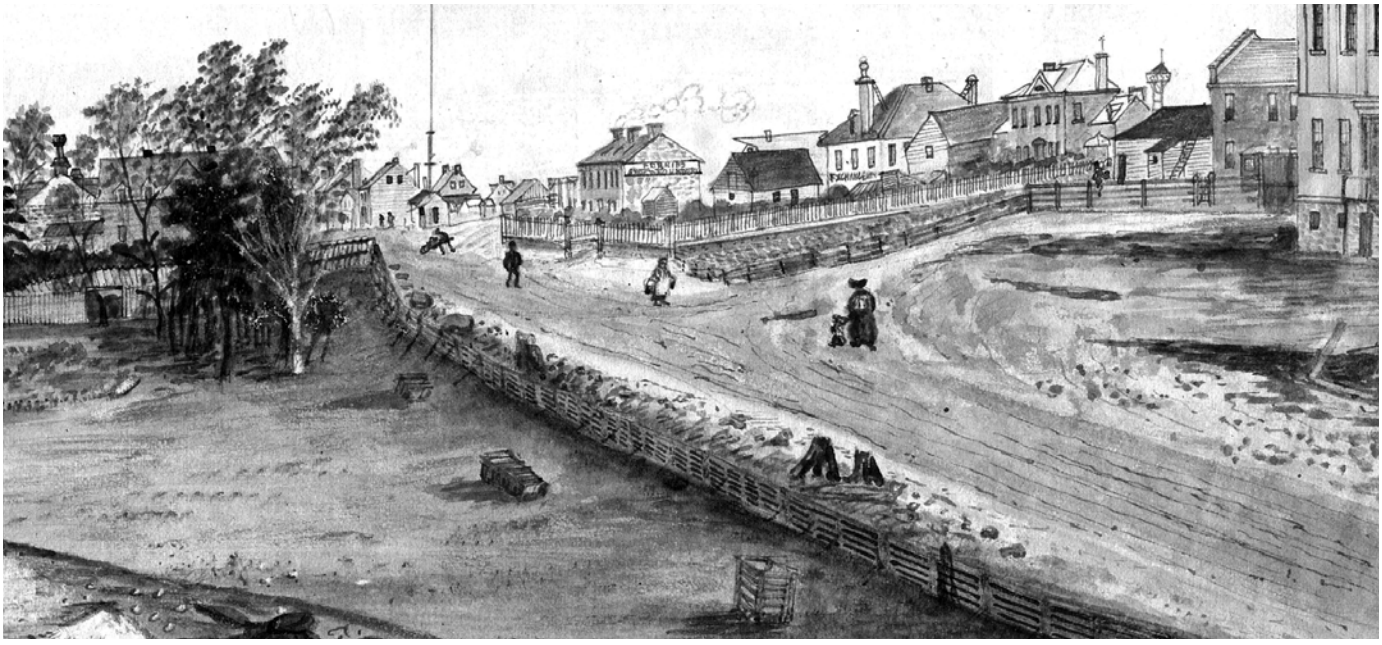
La principale tâche du *board* est d'organiser l'inspection du bateau à vapeur – *le Shannon* – qui transporte passagers, immigrants et bactéries à Bytown, à partir de Grenville et d'Hawkesbury. Il ne s'agit pas d'une peur imaginaire, car l'ingénieur du navire meurt du choléra le 24 juin à Grenville. Aux États-Unis, les vapeurs naviguant le long du Mississippi sont reconnus comme de véritables *pest houses*, transportant à la fois immigrants et maladies.

L'inspecteur doit examiner chaque passager. Les malades sont débarqués

du navire – leurs bagages ouverts et nettoyés – et reconduits, je présume, à l'hôpital. Il y a des disputes entre inspecteurs et membres de l'équipage du bateau qui sont soupçonnés de dissimuler des malades. Il y a parfois des surprises. Le 10 juillet, le *Shannon* amarre comme à l'habitude à Bytown pour débarquer un passager. Il repart pour Hull et, contre toute attente, revient à Bytown. Est-ce qu'il y avait quelqu'un à bord? Nous ne savons pas, car les inspecteurs avaient déjà quitté les lieux. En somme, il était presque impossible de contrôler le trafic entre deux bourgades si près l'une de l'autre, les bateaux faisant sans cesse le va-et-vient. Les Wrights de Hull fournissent la paille à l'hôpital de Bytown. Quelqu'un devait y aller pour la transporter : pouvait-il ramener une petite bactérie? Deux personnes atteintes du choléra se sont réfugiées dans la maison du pont d'Union, du côté de Hull. Cela nous rappelle que la maladie comme les gens pouvait passer facilement d'une rive à l'autre, sur le pont comme en bateau.

Rien de plus mobile que le choléra. La maladie frappe non seulement Hull-Bytown (après Québec et Montréal), mais elle visite les villages en chemin durant cet été de 1832. Jean-Jacques Lartique, évêque auxiliaire de Montréal, constate que le choléra règne « avec empire » dans le bas de l'Outaouais, autour de Vaudreuil, Deux-Montagnes et Rigaud. Le choléra sévit près de la chute à Blondeau, retardant les travaux sur le canal. Le *board of health* de L'Orignal (Prescott-Russel) fait état de onze cas de choléra pour le mois d'août seulement. On compte neuf décès : six dans le canton de Plantegenet, deux à Aledonia, un à Alfred. Huit autres sont éventuellement signalés à New Edinburgh (canton de Gloucester) près de Bytown. Certains cas montrent le lien direct entre mobilité et maladie : le prêtre de l'église presbytérienne d'Hawkesbury, John Mclaurin, traverse la rivière pour prêcher à Grenville, et ramène le choléra avec lui. Heureusement, il survit. Alexander Cameron revient à Longueuil (t*ownship*) de Québec, où la maladie fait rage, et meurt du choléra le lendemain. Un autre homme est atteint pendant qu'il voyage de Montréal à Plantagenet. Montréal, carrefour de plusieurs systèmes de transport, est alors un extraordinaire foyer pour la diffusion de la maladie. Enfin, le 9 août, Baptiste Savoie arrive du Bas-Canada à Plantagenet, à huit milles des moulins Hamilton, et y meurt deux jours plus tard. Il est enterré en toute hâte avant l'aube du lendemain. Le choléra traverse la rivière des Outaouais dans les deux sens. Le *board of health* de L'Orignal se voit dans l'obligation d'interdire à ses deux médecins de prodiguer des soins de l'autre côté de la rivière dans le Bas-Canada, car il y avait trop de travail pour eux sur la rive sud dans le Haut-Canada. L'image de l'Outaouais qui en ressort est celle d'une région qui, par définition ouverte sur le monde, peut difficilement s'isoler des grandes épidémies du siècle. De nos jours, la planète entière est devenue un lieu de passage pour les maladies alors que nous voyageons de plus en plus. Nous ramenons dans nos bagages des choses anodines – des billes de verre et des vers à soie comme dans la chanson de Michel Rivard. Mais nous apportons aussi parfois grippes, virus et infections qui, par la suite, font des ravages. Tel est aujourd'hui la condition de l'être humain qui voyage sans cesse, raconte des histoires constamment et partage ses pathogènes fréquemment.

John Willis, historien conservateur
Musée canadien de l'histoire



CLARA SYMES, DUCHESSE DE BASSANO À CHEVAL ENTRE DEUX MONDES

Au Québec, si on en croit la mémoire collective, il existerait, d'une part, une élite anglo-protestante qui se serait implantée dans la vallée laurentienne après la Conquête, et, d'autre part, une élite franco-catholique qui évoluerait parallèlement. Chaque groupe serait doté de ses propres institutions, lieux de sociabilité et intérêts. Or, lorsqu'on prend le temps de se pencher sur la vie de certains notables des siècles passés, on se rend compte que les choses sont beaucoup moins tranchées qu'on ne pourrait le croire. Le cas de la première duchesse née au Canada, Clara Symes, permet bien de le comprendre.

Née le 28 mai 1845 dans une famille aisée de Québec, Clara Symes grandit au confluent de deux cultures. Son père, George Burns Symes, est l'un des marchands les plus prospères de la ville. C'est un membre actif des cercles sociaux, culturels et religieux de la communauté anglo-protestante de Québec. Sa mère, Mary Ann Cuvillier, est quant à elle issue d'une riche famille montréalaise dont les femmes s'illustrent par leurs dons et leur engagement au sein de l'Église catholique. Bien que ses parents se soient unis en 1844 en l'église anglicane Trinity Church rue Saint-Paul, à Montréal, Clara paraît grandir dans la religion catholique si on en croit son baptême à la basilique Notre-Dame de Québec, sa première communion à la veille de ses douze ans et sa confirmation le mois suivant.



Fille unique de l'un des plus riches marchands de Québec, Clara Symes est considérée, au tournant des années 1870, comme « la plus riche héritière de [la] province » (*Le Constitutionnel*, 20 septembre 1872).

Cela ne l'empêche toutefois pas de fréquenter autant les petites protestantes que les petites catholiques de l'élite de la ville dans son enfance. Les Symes reçoivent en effet la visite de plusieurs bonnes familles de Québec, tant francophones qu'anglophones. Qui plus est, Clara étudie chez les Ursulines de janvier 1855 à mars 1860. Elle y croise donc assurément des anglo-protestantes et des franco-catholiques puisque l'établissement accueille à l'époque les filles du gotha de la ville toutes origines confondues. Ses résultats scolaires sont d'ailleurs révélateurs du milieu dans lequel elle grandit puisqu'elle se distingue notamment pour ses bonnes notes en religion et… en anglais!

Le 3 septembre 1861, Clara a la douleur de perdre sa mère. Deux ans plus tard, le 12 juin 1863, c'est au tour de son père de passer de vie à trépas au terme d'une courte maladie. Clara vient alors tout juste de fêter son dix-huitième anniversaire; elle est donc toujours mineure et ses proches se tournent vers sa tante, Luce Cuvillier, pour lui servir de tutrice. Il faut dire que Clara Symes est l'héritière d'un patrimoine considérable. Luce Cuvillier reçoit donc pour mandat de parfaire l'éducation de sa nièce, de gérer ses biens et de lui trouver un bon parti.

Parfaire l'éducation de sa nièce, cela veut entre autres dire l'éduquer à la charité. Il est alors de bon ton pour les femmes des milieux les plus aisés de faire preuve de générosité envers les plus démunis et de s'investir dans les œuvres de charité. Ces dons découlent certes d'une morale chrétienne dont les notables de l'époque sont pétris, mais également d'une volonté de se forger une aura de respectabilité. Sous l'influence de sa tante, Clara commence à s'intéresser à l'orphelinat Saint-Alexis, sis à l'angle des rues Saint-Denis et de Montigny (aujourd'hui le boulevard de Maisonneuve) à Montréal. Rapidement, elle devient une des principales protectrices, voire la principale donatrice, de cette institution catholique.

Cela ne fait toutefois pas que des heureux. S'il existe une certaine porosité entre anglo-protestants et franco-catholiques dans les élites, celle-ci se révèle souvent moins grande sur le plan religieux. Le renouveau religieux du milieu du XIX[e] siècle réveille d'ailleurs certaines des animosités entre anglo-protestants et franco-catholiques qui s'étaient en partie endormies au cours des décennies précédentes. Un article publié dans le *Toronto Globe*, le 7 août 1862, critique vivement les dons de Clara (en amplifiant la situation au demeurant) : « Le clergé catholique



Les notices nécrologiques de son père estiment la valeur de ses biens autour de 500 000 $, une fortune pour l'époque. On la voit ici, en 1881, sur une photo prise dans les studios de William Notman, à Montréal. (Anonyme, *À la mémoire de Madame la duchesse de Bassano (Marie-Anne-Clara Symes)*, Montréal, [s.n.], 1923, p. 28-29.).

romain, toujours à l'affût de riches héritiers et héritières, a fait une prise de choix en allant chercher la fille d'un riche citoyen de Québec aujourd'hui décédé. Celle-ci va se faire religieuse, apportant à l'Église un million de dollars. La jeune fille n'a que dix-sept ans. Sa famille, ici, a fait tout ce qu'elle a pu pour l'empêcher de prendre cette décision irrévocable, mais non : ses conseillers spirituels ont gagné, et en route pour le couvent! Personne ne dira que son père eût jamais imaginé que sa fortune, fruit de longues années de labeur, puisse disparaître de telle façon. C'est par ce genre de moyens que les institutions catholiques du Bas-Canada accumulent leurs immenses richesses. »

N'empêche, dans les beaux salons de la haute-ville, anglophones et francophones continuent à frayer ensemble puisqu'il existe une solidarité de classe sociale. Clara effectue d'ailleurs des dons auprès des différentes confessions religieuses. Elle finance ainsi tant l'érection de l'église conventuelle des Sœurs du Bon-Pasteur que l'installation d'un vitrail en mémoire de son père dans la cathédrale anglicane de Québec. Quelques années plus tard, à la veille du temps des fêtes, elle avise les Sœurs de la Providence que ses agents leur remettront la somme de 100 $ et incite les religieuses à « donne[r], s'il vous plaît, aux plus misérables, sans distinction de religion ».

La situation peut, dans une certaine mesure, faire penser à ce qui se passe en Europe à la même époque. De l'autre côté de l'Atlantique, princes et banquiers de toutes origines fraient ensemble dans les stations balnéaires et les beaux salons. C'est notamment le cas de la famille impériale française qui, au lendemain de la guerre franco-prussienne de 1870, se réfugie à Londres avec ses proches. Parmi ceux-ci, se trouve un jeune homme dans la vingtaine du nom de Napoléon Hugues Charles Maret, marquis de Bassano. Clara le rencontre au cours d'un voyage en Europe et convole en justes noces avec lui le 26 août 1872, à Kensington, en périphérie de Londres. Devenue marquise (puis duchesse à la mort de son beau-père, en 1898), Clara continue à évoluer entre deux mondes. Elle gravite ainsi entre Londres, Folkestone, Paris, Saint-Moritz, Montréal et Québec. Elle fréquente tant l'aristocratie britannique que les cercles bonapartistes français et les familles canadiennes les plus en vue. Lorsque des enfants viennent s'ajouter au ménage, le couple se dote de deux gouvernantes (l'une française, l'autre anglaise) pour assurer l'éducation de leurs trois filles dans les deux langues. L'une d'elles (Clara) se mariera d'ailleurs avec un diplomate britannique du nom d'Edward Blount tandis qu'une autre (M.-Claire-Antonine-Ghislaine) épousera un aristocrate français, Charles-Louis-Joseph, comte de Salviac de Vielcastel. Comme quoi la mixité culturelle dans laquelle vivent les élites se transmet de génération en génération.



Vitrail de la cathédrale Holy Trinity offert par Clara Symes en souvenir de son père George Burns Symes.

Alex Tremblay Lamarche, historien

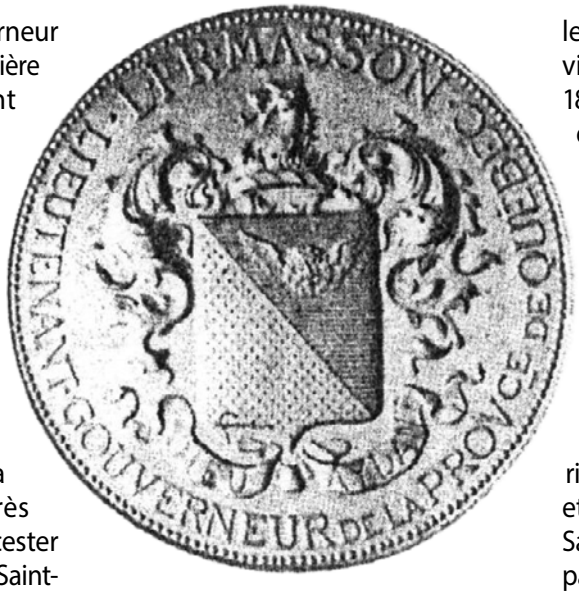
LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

LOUIS-FRANÇOIS-RODRIGUE MASSON (1884-1887)

En 1884, le lieutenant-gouverneur Masson fait frapper une première médaille uniface mesurant 38 millimètres de diamètre. Quelques mois plus tard, il commande une nouvelle médaille illustrée par ses armes, de 50 millimètres de diamètre.

Louis-François-Rodrigue Masson est né à Terrebonne en 1833. Son père, Joseph Masson, a fait fortune dans le commerce d'import-export et a acquis la seigneurie de Terrebonne. Après ses études à Washington, à Worcester (Massachusetts), au Séminaire de Saint-Hyacinthe et auprès de George-Étienne Cartier, il devient avocat en 1859. Parallèlement à sa pratique du droit, il joint la milice où il est major de brigade du 8e District militaire du Bas-Canada, puis promu lieutenant-colonel en 1867. Il participe à la défense du pays contre les invasions des Féniens en 1866.

Lors des premières élections fédérales qui suivent la Confédération, en septembre 1867, il est élu député de Terrebonne sous la bannière du Parti conservateur. Il est réélu lors des élections de 1873 et de 1878. S'intéressant aux questions d'éducation, il s'oppose à la loi adoptée par le Nouveau-Brunswick, en 1871, qui abolit les écoles françaises et catholiques. Il est nommé ministre de la Milice par John A. Macdonald en 1878. Il démissionne en janvier 1880 à cause de problèmes de santé et de ses désaccords avec son collègue Hector-Louis Langevin. Il devient brièvement président du Conseil privé jusqu'en octobre 1880 avant d'être nommé au Sénat. Il siège également au Conseil législatif du Québec de mars à octobre 1884; le double mandat n'étant pas encore aboli. Entre-temps, il a aussi été échevin (1867-1873), puis maire de Terrebonne (1873, 1874 et 1878).



(Coll. de l'auteur).

Le 7 novembre 1884, il est assermenté comme cinquième lieutenant-gouverneur du Québec. Durant son mandat, il fait pression auprès de Macdonald pour éviter la pendaison à Louis Riel. Ce sera en vain, mais Masson déplorera toujours cette décision de ses collègues.

En janvier 1887, le Parti national d'Honoré Mercier arrive au pouvoir à la suite des élections d'octobre 1886, éclipsant les conservateurs au pouvoir depuis vingt ans (sauf une brève période en 1878-1879). Pendant ce temps, la santé de Masson se détériore. Il est frappé d'une violente dépression qui l'empêche de se présenter en public. Il choisit donc de démissionner en mai 1887.

Par la suite, il voyage en Europe et récupère sa santé. Il est à nouveau nommé au Sénat en 1890. Il décède à Montréal le 8 novembre 1903.

Masson a reçu des doctorats honorifiques des universités Laval et Bishop et sera fait commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, en 1887, par le pape Léon XIII.

Aujourd'hui, pour sa défense des écoles françaises du Nouveau-Brunswick et des Autochtones et des Métis de la Terre de Baffin et du Manitoba, il apparaît comme l'un des premiers défenseurs des droits de l'homme.

Sur l'avers de la première médaille, seul un écu héraldique (d'azur à la tête de léopard ailée d'argent) se retrouve au centre, entouré d'une branche de feuilles d'érable liée à un long ruban. Tout autour, son nom « L. R. Masson » est inscrit en haut et les mots « Lieut. Gouverneur. P.Q. » sont à l'envers, en bas.

Sur la seconde médaille, les armes complètes de Masson, l'écu (d'azur, à la tête de léopard ailée d'argent, tranché d'or), surmonté d'un cimier représentant une tête de lion et accompagné de lambrequins et, sous l'écu, sa devise (*Dieu aidant*), sont au centre. Autour, apparaissent les mots « LFR Masson »



(Coll. de l'auteur).

en haut et « Lieutenant-gouverneur de la Provce de Québec » en bas. Au revers, le centre est libre et entouré de deux branches de feuilles d'érable liées ensemble à leur base. La médaille n'est pas datée et a un diamètre de 50 millimètres.



(Coll. de l'auteur).

Les deux médailles sont l'œuvre du sculpteur français Louis-Alexandre Bottée (1852-1940). Ce dernier étudie à l'École des arts décoratifs à Paris, puis à l'atelier de Paulin Tasset. Il est reçu en 1871 à l'École nationale supérieure des beaux-arts et obtient, en 1878, le premier grand prix de Rome en gravure de médailles. Médaillé d'or du Salon en 1900, il est fait officier de la Légion d'honneur en 1903 et élu à l'Académie des beaux-arts en 1930. C'est lui qui réalise la médaille commémorative de l'Exposition universelle de Paris en 1889 et plus près de nous, celle de l'Exposition provinciale de Québec en 1894 (*Cap-aux-Diamants*, n° 108). Il signera aussi les médailles des cinq successeurs de Masson : Angers (1887), Chapleau (1892), Jetté (1898), Pelletier (1908) et Langelier (1911).

DENIS RACINE, AIG

Centre d'Archives Régionales
SÉMINAIRE DE NICOLET

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
de 13 h à 16 h 30

... témoin de notre histoire...

645, boul. Louis-Fréchette, Nicolet J3T 1L6
Téléphone : (819) 293-4838 Télécopieur : (819) 293-4543
Courrier électronique : seminairedenicolet@sogetel.net
Site internet : http://archivesseminairenicolet.wordpress.com

La Société historique de Québec
Fier passé oblige *(fondée en 1937)*

pour RECEVOIR régulièrement des publications de haute qualité
- le bulletin Québecensia
- le Calendrier des vues anciennes de Québec
- la revue Cap-aux-Diamants (membres privilégiés)

pour RENCONTRER d'autres passionnés de l'histoire

pour ASSISTER gratuitement aux activités organisées par la SHQ
- les conférences publiques
- les expositions présentées par la Société historique

pour PROFITER de notre centre de documentation

pour BÉNÉFICIER d'un tarif préférentiel
- sur le prix courant de nos publications
- sur nos excursions et visites patrimoniales

Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet

6, rue de la Vieille-Université, local 158, Québec (Québec), G1R 5X8
téléphone : 418-694-1020 poste 256
courriel : shq1@bellnet.ca
www.societehistoriquedequebec.qc.ca



Webster vu par Serge Pallascio.

ALIAS WEBSTER

Les intimes l'appellent Aly, mais l'univers médiatique a retenu le surnom de « Webster ». Comme le dico qu'il dévorait, adolescent, pour comprendre les paroles des chansons anglophones qu'il écoutait. On dit de W (autre identité) qu'il est rappeur politique, rappeur intello, rappeur engagé. Les étiquettes rassurent les bien-pensants. Inconditionnel de Martin Luther King, de Duke Ellington et de Billie Holiday, notre invité est avant tout un funambule en équilibre sur le fil étroit d'une identité québécoise plurielle. Nous avons bien sûr discuté d'histoire, de culture et de société. Mais surtout, Aly Ndiaye a partagé avec nous ce qui fait « le monde selon Webster ».

Serge Pallascio : La musique peut-elle être un outil de combat?

Aly « Webster » Ndiaye : J'ai longtemps fait de la musique engagée mais à un moment donné, je n'ai plus eu envie d'être un de ces rappeurs qui crie sa colère dans ses textes et ne fait rien par la suite. J'ai désengagé ma musique pour aller plus loin dans ma vie quotidienne.

S.P. : Parlons du rôle de l'Histoire. Que réponds-tu à l'intellectuel allemand Arthur Schopenhauer lorsqu'il affirme que « l'Histoire n'est que le long rêve, le songe lourd et confus de l'humanité? »

A.W.N. : Cette citation me fait penser à celle d'un philosophe chinois qui disait : « Cette nuit, j'ai rêvé que j'étais un papillon. Quand je me suis réveillé, j'étais confus. Je ne me souviens plus si je suis l'homme qui a rêvé qu'il est un papillon ou si je suis un papillon qui a rêvé qu'il n'est qu'un homme. » J'aime bien cette idée du rêve et du confus parce que l'Histoire demeure quelque chose d'éthéré que nous essayons de préciser à travers l'archéologie et les artéfacts.

S.P. : Et pourtant, l'écrivain français Paul Valéry affirmait dans son livre *Regards sur le monde actuel* (1945) : « L'histoire

justifie ce qu'on veut. Elle n'enseigne rigoureusement rien, car elle contient tout ».

A.W.N. : Le plus difficile pour l'historien, c'est de se dégager de ses *a priori*. La différence entre l'Histoire et les sciences exactes, c'est que dans ces dernières, l'homme étudie la matière. Le résultat sera toujours le même. L'Histoire étudie l'humain avec tous ses défauts. Mais sommes-nous sûr de bien comprendre la pensée de l'autre? L'inexactitude vient de l'homme.

S.P. : On te reproche de faire une lecture très personnelle de l'histoire du Québec. Comment définis-tu ta démarche?

A.W.N. : J'essaie de me dégager des vieux clichés. J'étudie l'histoire du Québec à travers la lunette de la présence noire parce que je m'intéresse aux peuples qui ont été déshumanisés par l'esclavage. Pendant toutes mes études en histoire, je n'ai étudié que l'histoire des Blancs écrite par des Blancs. Ce n'est pas normal. Le premier esclave noir, Louis Lejeune, est arrivé à Québec en 1629. On a beaucoup tendance à romancer l'histoire avec un œil national. On a de la difficulté à voir le côté négatif du passé.

S.P. : L'écrivain et homme de théâtre français Antonin Artaud a écrit : « L''histoire des peuples, c'est l'histoire de la trahison de l'unité ».

A.W.N. : Quand on fait une histoire dite nationale, on oublie très souvent le reste de l'humanité. Il y a quelque temps, j'étais en Inde et je visitais beaucoup de musées. On m'a alors demandé d'où me venait cet intérêt pour l'histoire indienne. Je leur ai expliqué que c'était également mon histoire. Elle fait partie du patrimoine de l'humanité. Quand on nationalise l'Histoire, on trahit l'unité du genre humain.

Au même moment, quelqu'un, quelque part, actionne la fonction MP3 de son iPod et plonge dans l'univers musical de Webster. « J'ai pris le rap dans une étreinte / comme le boa digère un bœuf / J'ai mijoté des phrases / qui elles te tuent à petit feu […] Qui veut me dissuader de / continuer à creuser deeper / se devra être assidu et / se faufiler telle une vipère ». Au même moment, le promeneur solitaire à l'œil américain se remémore ces mots du poète Aragon : « Est-ce ainsi que les hommes vivent? »

« WEBSTER » EN CINQ TEMPS

Fait historique ayant le plus bouleversé l'Occident : « La prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. L'Europe doit trouver une autre route pour le commerce. S'ensuit la découverte de l'Amérique et le génocide de ses premiers habitants ».

Le personnage ayant le plus marqué l'Occident : « Johannes Gutenberg. Son invention de l'imprimerie a bouleversé la transmission des connaissances ».

L'intellectuel de référence : « Le leader noir américain Malcolm X et l'Italien Nicolas Machiavel ».

Le livre que j'aurais aimé écrire : « *Mystères de la sagesse immobile* du moine japonais Takuan Sōhō (1573-1645) ».

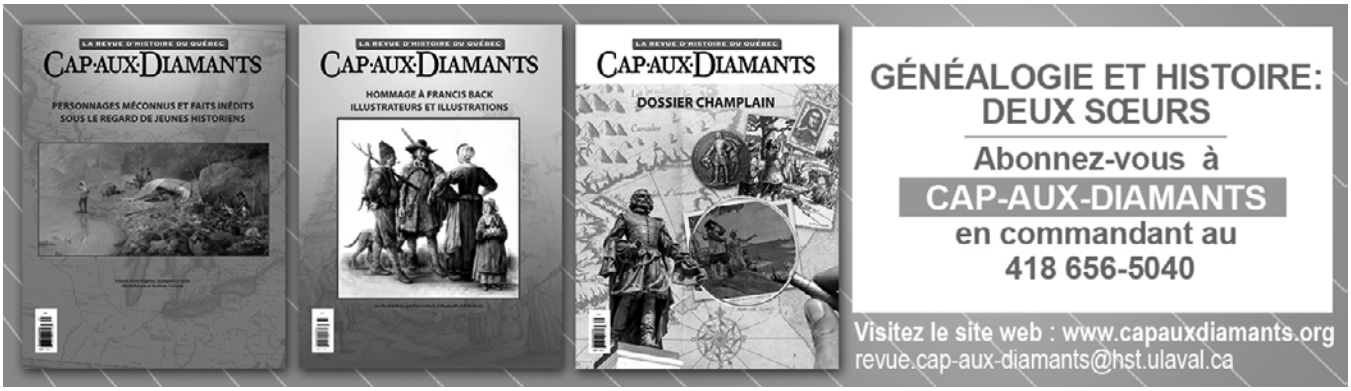
Autoportrait : « Si je n'étais pas ce que je suis... je serais une montagne, quelque chose qui est là longtemps et qui voit les changements s'opérer dans la société ».

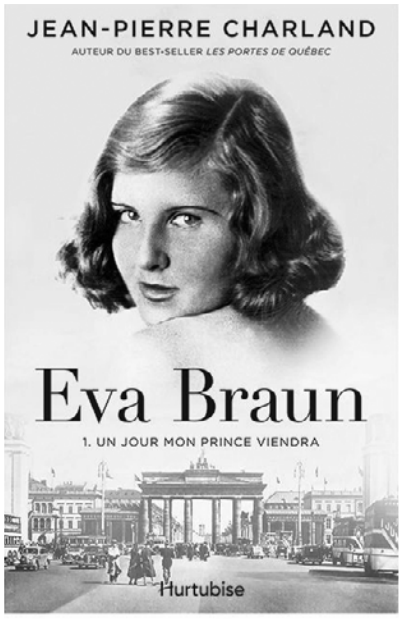
Serge Pallascio

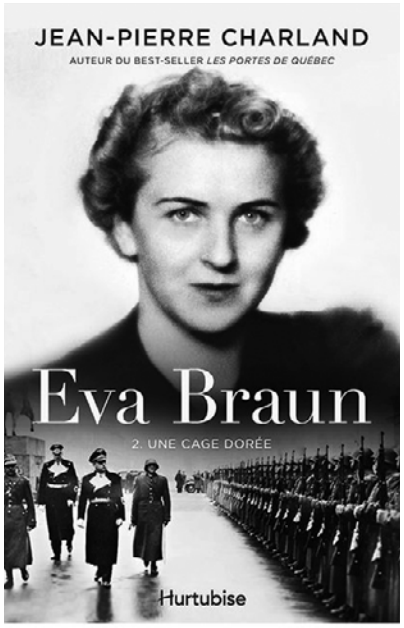
« Rap Queb
Hey yo ma *job*
Je fais du rap pour vivre
Devenu pauvre comme Job
mais pas vraiment comme Steeve
C'est pour le love définitif
Mais quoi encore?
Parce que des fois ça devient lourd
tel un obèse dans un brancard
Rien à foutre
coûte que coûte on *push hard*
Dans le marais jusqu'au cou
Au coude à coude on bouge *forward*
Always forward »

Webster

À l'ombre des feuilles
Coyote Records 2013







Jean-Pierre Charland. *Eva Braun*, tome 1 (568 p.) et 2 (562 p.). Montréal, Hurtubise, 2017.

D'entrée de jeu, l'auteur nous avise qu'il ne s'agit pas d'une biographie, mais plutôt d'un roman. L'abordant ainsi, je me suis laissé transporter jusque dans l'Allemagne des années vingt et trente pour découvrir l'histoire d'Eva Braun et de son prince.

Jean-Pierre Charland nous ramène d'abord à l'enfance d'Eva. On y découvre son quotidien avec ses deux sœurs, la vie ordinaire de l'entre-deux-guerres dans un contexte de crise économique et sociale ainsi que la dynamique familiale particulière qui régnait au sein du foyer Braun.

L'auteur s'amuse à nous faire faire quelques bonds dans le temps entre les années trente et la Seconde Guerre mondiale. Il s'attarde évidemment aux premières rencontres entre Eva et le Führer. À cette époque, Eva Braun occupait un poste de commis à la boutique de Heinrich Hoffman, photographe personnel d'Adolf Hitler. Ce dernier lui fait la cour et gagne doucement sa confiance au fil de leurs rencontres. Il lui offre de nombreux cadeaux ainsi que des voyages en Italie pour elle et sa famille. Malgré un écart d'âge de 23 ans, leur relation durera 14 ans au total.

En 1932, Eva Braun devient sa maîtresse et ils resteront amants jusqu'en avril 1945. Leur relation sera évidemment teintée par les évènements politiques majeurs de l'époque. Eva étant toujours malheureuse lorsqu'elle se retrouve loin de celui qu'elle appelle affectueusement son Führer. Sa relation va la transformer… Cette femme douce et réservée deviendra un être exigeant et presque froid. Eva Braun épousera enfin son prince, la veille de leur suicide, le 29 avril 1945.

La série en deux tomes est un véritable chef-d'œuvre. D'un style littéraire facile et accessible, l'histoire de cette célèbre femme est racontée de manière si précise que le lecteur aura l'impression de la connaître personnellement. La recherche qui a mené à l'aboutissement de cette saga historique est incroyable et repose principalement sur les 33 albums photo personnels d'Eva Braun ainsi que sur certains témoignages de l'entourage immédiat d'Adolf Hitler.

Le talent d'écrivain de Jean-Pierre Charland est tel qu'il réussit presque à nous convaincre qu'Hitler savait être charmant à ses heures. Comment le plus grand criminel du monde peut-il avoir séduit Eva Braun? Comment a-t-il pu rendre presque légitimes toutes les horreurs qu'il infligeait au peuple juif? Jean-Pierre Charland ne fait le procès de personne. Il met simplement en lumière une histoire d'amour entre une femme ordinaire et un homme en quête de pouvoir.

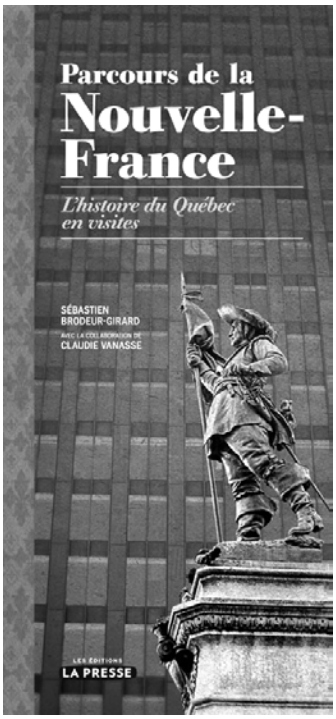
L'histoire d'Adolf Hitler a toujours suscité de l'intérêt et encore plus depuis la déclassification des archives de la Seconde Guerre mondiale. Il est donc tout à fait légitime que la série *Eva Braun* pique notre curiosité. Découvrez-en un peu plus sur la femme qui se tenait dans l'ombre de l'homme...

Johannie Cantin

Sébastien Brodeur-Girard et Claudie Vanasse. *Parcours de la Nouvelle-France. L'histoire du Québec en visites*. Montréal, Éditions La Presse, 2010, 189 p.

Ce livre, abondamment illustré, se présente comme un guide touristique axé sur les régions du Québec contemporain. En fait, Sébastien Brodeur-Girard et Claudie Vanasse ont voulu identifier ce qui subsiste du Régime français dans des lieux, villes et villages, qui nous sont familiers : édifices, maisons anciennes, vieilles églises ou éléments de mobilier, par exemple dans telle église du XIX^{e} siècle qui contient des vestiges d'une église plus ancienne datant de la Nouvelle-France (p. 111).

Ces *Parcours de la Nouvelle-France* sont admirablement bien découpés : d'abord par régions et ensuite par municipalités. On débute logiquement par le Vieux-Québec en présentant des espaces emblématiques du XVII^{e} siècle comme la place Royale, la batterie Royale et la côte de la Montagne (p. 34), mais aussi des édifices militaires incomparables comme la redoute Dauphine, achevée par les Français en 1748 (p. 47). On parcourt ensuite Beauport et la Côte-de-Beaupré, ainsi que l'île d'Orléans, en attirant l'attention sur les maisons anciennes et les églises datant d'avant 1763.

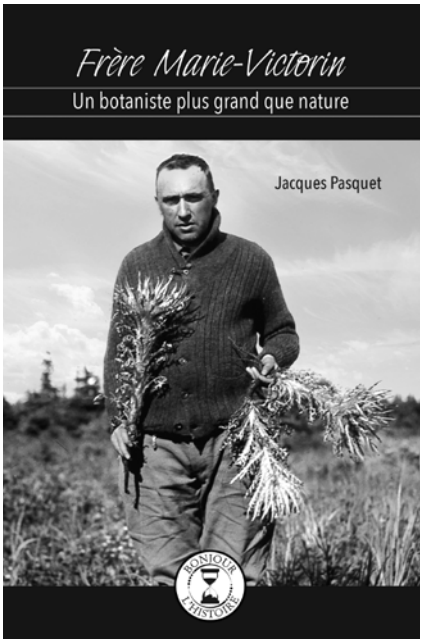


À ces sites bien connus s'ajoutent des endroits moins visités mais tout aussi riches du point de vue patrimonial, comme une partie du mobilier religieux de l'église de Wôlinak près de Bécancour (p. 111), le moulin banal de Verchères (p. 119), ou encore les demeures patrimoniales de Longueuil et de Saint-Lambert (p. 123). D'autres régions comme Kamouraska, Témiscouata, la Gaspésie et le grand Montréal sont aussi décrites.

Le travail de mise en évidence de notre patrimoine dans ces *Parcours de la Nouvelle-France* sera particulièrement utile pour planifier des visites scolaires ou des parcours patrimoniaux, car les auteurs précisent les dimensions historiques des endroits les plus visités sans que le visiteur non initié ne puisse repérer les éléments patrimoniaux. Ainsi, en attirant l'attention sur l'inévitable *Fresque des Québécois* au bas la côte de la Montagne, à Québec, le commentaire ajoute qu'on peut également observer en contrebas les fondations de quelques maisons érigées à l'époque de la Nouvelle-France (p. 34). C'est la différence entre un lieu touristique et un lieu patrimonial.

Du point de vue de la mise en valeur du patrimoine tangible, ce *Parcours de la Nouvelle-France* est le meilleur guide sur le Québec qu'il nous a été donné de recenser. On le lira avant de planifier une visite n'importe où au Québec afin de repérer à l'avance des lieux de mémoire qui existaient avant 1763. Relativement peu de lieux sur notre continent peuvent se vanter de posséder de tels trésors.

Yves Laberge



Jacques Pasquet. *Frère Marie-Victorin. Un botaniste plus grand que nature*. Montréal, Éditions de l'Isatis, 2016, 84 p. (Coll. « Bonjour l'histoire », 20).

Le nom du frère Marie-Victorin (Kingsey Falls, 3 avril 1885 - Montréal, 15 juillet 1944) est généralement associé à deux de ses réalisations majeures, soit le Jardin botanique de Montréal et sa colossale encyclopédie sur *La Flore laurentienne*. Un des plus illustres botanistes que le Québec, et également Cuba, a eu sur ses terres voit dans le présent ouvrage sa vie racontée en abrégé, car ce récit est destiné à faire connaître son parcours et son œuvre aux plus jeunes, dès l'âge de dix ans.

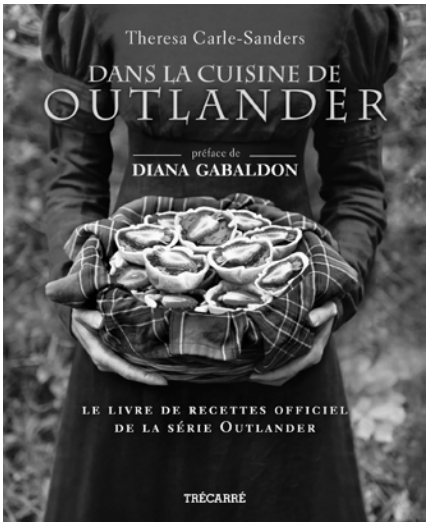
Le jeune lecteur y suit de manière chronologique la vie du grand botaniste en devenir, des premières excursions du petit Conrad Kirouac, jusqu'au professeur d'université qu'il devient. On y apprend notamment que l'homme de santé fragile avait aux yeux des gens qu'il croisait, une « curiosité presque naïve » dans sa soif de connaître. Celle-ci se traduit par la suite dans une véritable vocation d'enseignement et de culture scientifique, deux domaines qu'il défendra toute sa vie. Il fait partie du groupe de scientifiques, qui en 1923, fondent l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, l'ACFAS. Aujourd'hui devenu l'Association francophone pour le savoir, l'acronyme d'origine est tout de même conservé. On le suit également dans son combat acharné, autant politique que logistique, pour doter Montréal d'un jardin botanique digne de ce nom.

L'ensemble se présente dans de courts chapitres, d'une lecture agréable, simple et rapide. Un petit dossier sur le frère Marie-Victorin et son époque complète le récit, comprenant un glossaire, des repères chronologiques, ainsi que des textes sur quelques contemporains du scientifique vulgarisateur. On y retrouve également un historique de l'ACFAS et des grands jardins botaniques reconnus dans le monde dont fait partie celui de Montréal. L'ouvrage constitue un petit portrait biographique de belle facture, agrémenté des illustrations d'Adeline Lamarre, qui montre l'importance d'écouter ses passions pour réaliser de grandes choses.

Pascal Huot

Theresa Carle-Sanders. *Dans la cuisine de Outlander.* Montréal, Les éditions du Trécarré, 2017, 348 p.

Quand un livre devient une série télé à succès et que cette même série pousse encore plus loin l'expérience historique, la seule limite possible est celle que l'imagination impose.



Avec cet ouvrage magnifique, Theresa Carle-Sanders nous propose de faire vivre à nos papilles gustatives un voyage dans le temps. Inspirée des recettes mentionnées dans l'œuvre originale de Diana Gabaldon, la chef a adapté la cuisine d'époque aux réalités d'aujourd'hui afin de nous offrir le bon goût des plats d'autrefois avec les facilités d'exécution d'aujourd'hui.

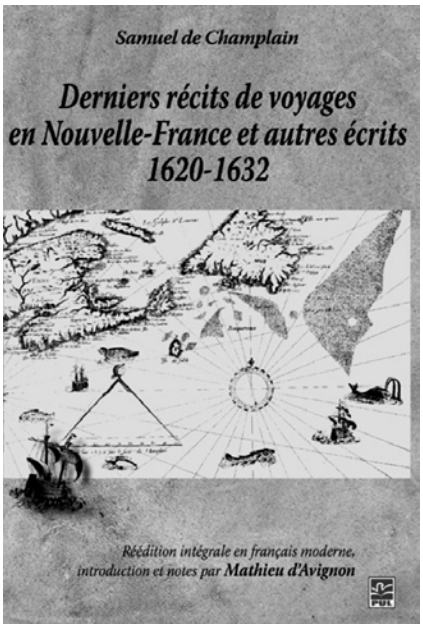
L'ouvrage aurait pu comporter davantage d'images, mais celles qui nous sont proposées sont vraiment magnifiques et donnent envie de mettre la main à la pâte dès les premières pages. C'est le genre de livre qu'on aime laisser traîner sur la table du salon pour y revenir souvent. La qualité du papier, le grain de l'image, l'angle d'approche de chaque section, l'ensemble est magnifique.

Regorgeant d'une grande variété de recettes, le livre présente des plats d'accompagnement, des boissons, des cocktails, des déjeuners, des pâtisseries, des plats végétariens ainsi que des soupes et des pizzas. Bref, de quoi satisfaire tous les goûts. Loin d'être un bouquin rempli de recettes rapides comme il en existe plusieurs sur le marché, il donne plutôt envie de prendre vraiment le temps de cuisiner. Nous sommes plus près de l'expérience culinaire historique que de la simple recette exécutée en vitesse.

Les extraits de textes tirés des différents tomes de la saga nous ramènent sans cesse à l'origine du projet. Là où tout a commencé. Ils donnent même envie de replonger dans la lecture de cette œuvre magistrale ou alors de s'installer confortablement devant la télévision pour regarder les différents épisodes. Certains y verront peut-être un produit dérivé parmi tant d'autres. Pour ma part, je vois une possibilité d'immersion encore plus grande dans un univers qui ne cesse de gagner des adeptes depuis sa création.

Un livre superbe à offrir aux amateurs de la série, aux fervents passionnés d'histoire, mais aussi à tous ceux qui sont curieux de découvrir de nouveaux horizons culinaires et qui ont envie de faire voyager leurs papilles.

Johannie Cantin



Samuel de Champlain. *Derniers récits de voyages en Nouvelle-France et autres écrits, 1620-1632*. Réédition en français moderne, introduction et notes par Mathieu d'Avignon, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, xxii+385 p.

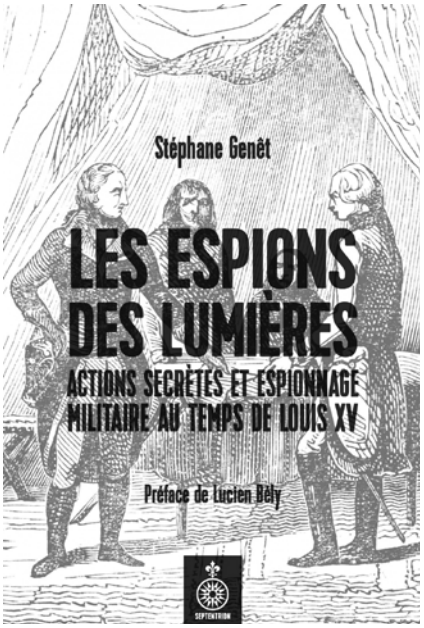
Ce recueil regroupe trois livres de Samuel de Champlain (1574-1635), ici adaptés en français actuel, ce qui facilitera la lecture en allégeant le texte (p. 2). C'est la principale caractéristique de cet ouvrage étoffé qui ne prétend pas remplacer les éditions anciennes. Il ne s'agit donc pas d'une étude sur Champlain mais bien de la transcription d'une partie de ses écrits – de 1603 à 1619 – qui occupent la presque totalité de ce livre, en plus de l'introduction, des notes et des remarques (entre parenthèses). Dans sa préface, l'historien Camil Girard louange le travail pédagogique effectué par Mathieu d'Avignon pour élargir le lectorat et surtout atteindre « les jeunes lecteurs et les chercheurs » (p. xxii). D'ailleurs, la revue *Cap-aux-Diamants* avait déjà encensé un livre précédent de l'historien Mathieu d'Avignon, *Connaître pour le plaisir de connaître. Entretien avec l'historien Marcel Trudel sur la science historique et le métier d'historien au Québec* (Les Presses de l'Université Laval, 2005), sur le grand historien Marcel Trudel (1917-2011) (voir *Cap-aux-Diamants*, n° 98, 2009, p. 50-52).

Il est fascinant de relire les descriptions faites par Champlain de ce que d'autres allaient par la suite nommer l'île Perrot, l'île Sainte-Hélène, l'île des Sœurs, l'île Ronde (qui allait devenir – bien plus tard et après bien des transformations –, La Ronde), l'île de Montréal (p. 35). Ainsi, Champlain décrit l'ampleur de l'île de Montréal, « laquelle contient quelque quinze lieues de long et presque autant de large » (p. 35). Peu importe les lieux visités, les distances sont données avec les mesures de cette époque : « Or est-il donc à juger que de l'île aux Coudres jusqu'à l'île d'Orléans, il n'y a que cinq lieues […] » (p. 176). De nombreux autres passages portent spécifiquement sur la ville de Québec et ses environs (p. 176). Champlain commente profusément tout ce qu'il observe : les personnes, la nature, les lieux, les événements et ses propres attitudes. Les modes de vie au quotidien des Amérindiens y sont aussi décrits, par exemple la pêche et le séchage de l'anguille aux abords du Saint-Laurent : « [les Autochtones] faisaient pêche d'anguilles qui commençaient à venir

comme au 15 de septembre et finit au 15 octobre » (p. 177). La description des paysages et de la faune d'avant l'arrivée massive des Européens reste fascinante et permet de réaliser la part de familier et d'inconnu pour un nouvel observateur venu de France, en 1603. Ainsi, en s'approchant de Montréal sur le fleuve, Champlain écrivit : « Il y a aussi plusieurs bêtes sauvages comme orignaux, cerfs, biches, daims, ours, porcs-épics, lapins, renards, castors, loutres, rats musqués et quelques autres sortes d'animaux que je ne connais point, lesquels sont bons à manger et de quoi vivent les sauvages » (p. 34). On sait qu'à cette époque, le mot « sauvage » ne véhiculait aucune connotation péjorative.

Mathieu d'Avignon fait œuvre utile en adaptant pour notre contexte actuel les écrits de Champlain. On ne peut que le féliciter de son travail de transposition. Au fil des pages, plusieurs cartes situent les endroits visités et commentés par Champlain. On trouvera ces *Derniers récits de voyages en Nouvelle-France* de Champlain en commande spéciale chez son libraire ou directement sur le site des Presses de l'Université Laval.

Yves Laberge



Stéphane Genêt. *Les espions des Lumières : actions secrètes et espionnage militaire au temps de Louis XV*. Québec, Les éditions du Septentrion, 2017 (2013), 520 p.

Notre imaginaire collectif fait une place bien spéciale aux espions qui, autant dans les livres que sur les écrans, sont cependant presque toujours représentés dans un contexte historique du XX[e] siècle. Pourtant, la collecte d'information secrète est une pratique fort ancienne, surtout pour le domaine militaire qui ne peut en faire l'économie. Dans ce livre, Stéphane Genêt aborde le sujet de l'espionnage au XVIII[e] siècle et des paramètres qui l'encadraient. L'auteur fait parler amplement les documents d'époque et appuie presque invariablement ses propos avec des exemples tirés de sources. Le corpus d'archives mobilisé est, en regard de la nature « occulte » du sujet, impressionnant et étonnamment vaste. On sent bien l'ampleur du travail d'archives en amont de ce livre. Enfin, bien qu'il aborde à plusieurs reprises des cas survenus en Amérique septentrionale, la portée géographique de son étude et essentiellement européenne.

Son propos est structuré en trois parties. La première se veut un survol de l'espionnage militaire dans son ensemble : les types d'information, le recrutement des agents ainsi que leurs motivations, les réseaux de circulation des données collectées, etc. Cette partie met la table pour les suivantes, puisqu'elle nous fournit les clés de compréhension pour mieux aborder le thème du travail de l'espion, qui constitue le cœur de la seconde partie. On y voit notamment les différentes façons dont l'information est collectée et la variété de personnes susceptibles d'être mobilisées à cette fin. La troisième et dernière partie prend le point de vue très intéressant de l'espionné. C'est l'endroit où l'auteur nous parle notamment du « contre-espionnage », terme anachronique pour l'époque, mais qui témoigne de cette même volonté de contrer l'activité des agents au service de nations étrangères. Ce sont aussi les stratégies adoptées pour dissimuler les activités d'espionnage, les risques inhérents à cette pratique ainsi que les procédures liées à la capture d'un espion présumé qui y sont abordés.

L'intérêt du livre réside principalement dans l'originalité du sujet abordé ainsi que dans la rigueur du travail effectué par l'auteur.

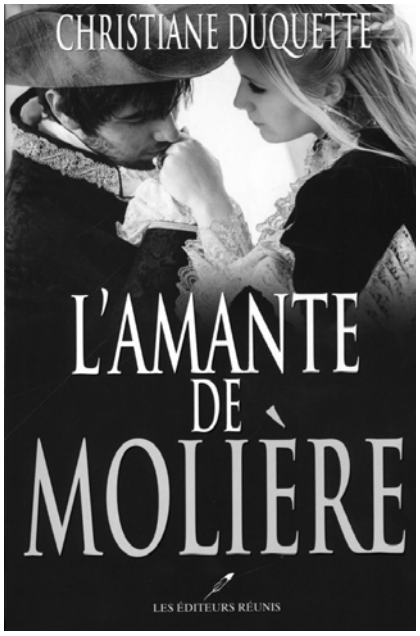
René Laliberté

Christiane Duquette. *L'amante de Molière*. Marieville, Les éditeurs réunis, 2017, 387 p.

Avec ce livre, le lecteur est invité à plonger tête première dans l'ambiance bien particulière des troupes de théâtre du XVII[e] siècle. Suivez les aventures de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, comédien et dramaturge français célèbre, et de Madeleine Béjart, sa maîtresse, elle-même comédienne de grand talent.

C'est à travers une série de feuillets écrits par cette dernière que toute l'aventure de Molière et de sa troupe de théâtre nous est racontée. Une véritable épopée romantique en plein cœur de la France. Des débuts modestes de Poquelin jusqu'au succès incroyable des pièces de Molière, en passant par toutes les difficultés que les gens de théâtre rencontreront au cours des années, suivez le périple de cette bande d'amis exceptionnels pour qui le jeu était bien plus qu'un simple passe-temps.

Il n'est pas courant de mettre la main sur un ouvrage de ce type, tant par le choix de sujet, par la manière dont il est raconté et par la qualité de ses textes. L'auteure peut se vanter de garder le lecteur en haleine du début à la fin. Les rebondissements sont nombreux et tellement bien décrits qu'on a l'impression de les vivre soi-même.



Tout au long du récit, d'autres illustres personnages de l'histoire tels que Cyrano, d'Artagnan et Jean de la Fontaine vont croiser le chemin de notre belle dame et de son illustre amant. Comment ne pas tomber sous le charme de cette atmosphère un peu surréelle où des célébrités se côtoient dans une ambiance théâtrale digne des plus beaux films d'époque? Fermez les yeux un instant et vous y serez!

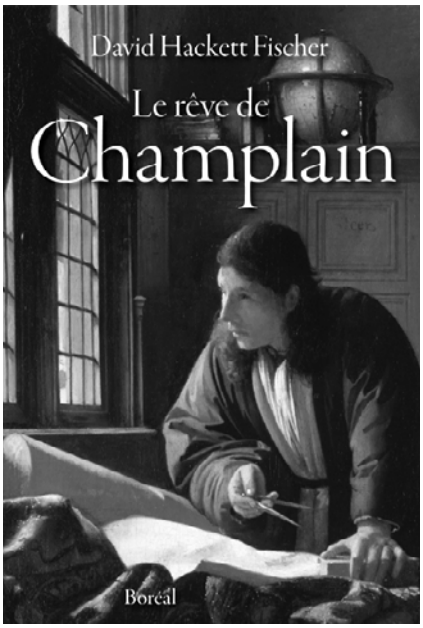
Grâce aux nombreux savoirs de son père, Madeleine Béjart possède une vaste connaissance des astres. Elle en fait d'ailleurs l'étalage à travers maintes histoires et légendes sur les dieux et les constellations. Si le lecteur ne rêvait déjà pas suffisamment, il n'en faudra pas plus pour qu'il se retrouve la tête dans les étoiles.

Johannie Cantin

David Hackett Fischer. *Le rêve de Champlain*. Traduit de l'anglais par Daniel Poliquin, Montréal, Éditions du Boréal, 2011 [Première édition américaine en 2008], 998 p.

À première vue, on pourrait croire qu'il ne s'agit que d'une biographie romancée ou d'un roman historique, mais il ne faut jamais se laisser tromper par un titre évoquant le rêve ou par une couverture ne montrant pas l'un des habituels portraits de Samuel de Champlain! D'ailleurs, d'après David Hackett Fischer, il n'existerait qu'une seule image authentique du véritable Samuel de Champlain (voir la reproduction, p. 12). Son livre – monumental et exhaustif – est originellement paru aux États-Unis chez Simon & Schuster, en 2008. Traduit de l'anglais par Daniel Poliquin, cette biographie sur Champlain a connu un double regain de popularité : lors de sa réédition en format de poche dans la collection « Boréal Compact » et par la télésérie du même nom, adaptée du présent ouvrage et coproduite par TFO. On lira plus aisément la première traduction française datée de 2011, qui est en grand format.

Durant 50 ans, l'historien américain David Hackett Fischer a été professeur à l'Université Brandeis au Massachusetts. Son *Rêve de Champlain* se lit comme une biographie mais son texte a la rigueur d'un ouvrage savant : sa documentation est étoffée et ses notes référentielles en fin de volume totalisent plus de 130 pages (p. 765-897). Lui-même universitaire, l'auteur ne manque pas d'attaquer certains historiens désillusionnés ou blasés qui auraient trop facilement succombé aux modes de la déconstruction et du déboulonnage des grands personnages historiques comme Champlain, « après les délires de la rectitude politique, la haine idéologique, le multiculturalisme, le postmodernisme, le relativisme historique et les manifestations les plus extrêmes du cynisme universitaire […] » (p. 20). D'ailleurs, tout un chapitre portera spécifiquement sur l'image – héroïsée, ou parfois dédivinisée – du fondateur de Québec : ses représentations selon les époques dans les livres d'histoire du Québec et de France, les commémorations et les monuments, les lieux de mémoire et les célébrations de 2008 pour le 400e anniversaire de la fondation de



Québec (« La mémoire de Champlain », p. 615 et sq.).

Toutes les étapes de la vie de Samuel de Champlain (1574-1635) sont exposées avec rigueur et empathie, en 25 chapitres à la fois clairs et vivants : évocation de l'enfance et description de Brouage – sa ville natale –, missions d'espionnage en Nouvelle-Espagne, visite de La Havane, expéditions et découvertes, représentations auprès de la cour d'Henri IV, rivalités avec les frères Kirke, son rôle de lieutenant général, ses nombreux écrits, etc. Puisque l'auteur vient de cette région côtière et qu'il y habite toujours, les explorations faites par Champlain dans ce qui allait devenir les États-Unis sont largement commentées : ainsi, tout le neuvième chapitre porte spécifiquement sur l'île Sainte-Croix et les côtes de l'État du Maine, en incluant les rivières Kennebec et Saco (p. 205 et sq.).

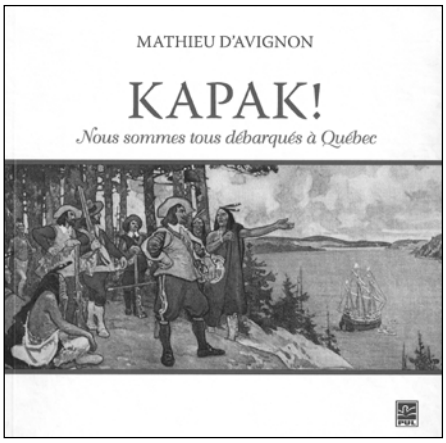
L'abondance des informations colligées par David Hackett Fischer impressionnera le lecteur le plus féru et l'historien le plus exigeant. Mais c'est l'approche interdisciplinaire de l'auteur qui le distingue des autres ouvrages plus factuels sur le même sujet. *Le Rêve de Champlain* puise dans les apports des sciences sociales, par exemple pour décrire et contextualiser les gestes et

les perceptions du fondateur de Québec face aux nations amérindiennes : « Champlain était ethnocentrique dans certaines de ses attitudes, mais sa pensée était plus généreuse que certains jugements qui ont été portés contre lui » (p. 396; voir aussi p. 14). Ailleurs, David Hackett Fischer résume bienveillamment et nuance ce qu'il nomme à plusieurs reprises « les idéaux de Champlain » (p. 605), ses rêves, sa vision de la Nouvelle-France. Selon un point de vue étatsunien, Champlain est judicieusement décrit comme « un homme de son temps » (p. 604), « qui ne partageait pas notre passion de la liberté, par ailleurs présente chez les fondateurs des colonies anglaises d'avant 1635 » (p. 604). L'universitaire américain ajoute que Champlain condamnait le « libertinage » et considérait le désir de liberté de certains explorateurs cupides comme un vice : « C'était ce qu'il [Champlain] appelait *la vie anglaise* [souligné par Fischer], et il [Champlain] n'y voyait que débauche » (p. 604).

Rien ne semble avoir échappé à l'auteur du *Rêve de Champlain*, qui utilise une infinité de sources d'historiens québécois, américains et français. Dès la première page, David Hackett Fischer cite généreusement l'historien Denis Vaugeois et le remerciera explicitement (p. 9 et 757), tout comme Raymonde Litalien, Marcel Trudel et tant d'autres dans les pages qui suivent. Il faut souligner l'abondance des seize annexes décrivant tour à tour une chronologie des 27 voyages outre-Atlantique de Champlain, un état des lieux quant aux noms des nations autochtones (dont les Chicoutimis et les Tadoussacs, p. 723) au début du XVII^{e} siècle, la liste des supérieurs successifs de Champlain, les armes de l'époque, les poids et mesures, les monnaies, les deux calendriers en usage et bien d'autres dimensions pertinentes. Comme on le constate à la première annexe, David Hackett Fischer ignorait la date de naissance de Champlain (p. 678). Mais, grâce à la découverte récente de Janet Ritch, on a appris par la suite que le jeune Champlain fut baptisé le 13 août 1574.

David Hackett Fischer n'a pas écrit ce livre d'une grande clarté uniquement pour les historiens et les universitaires. Fort heureusement, bien d'autres publics ont besoin des livres d'histoire. Sur le plan de l'édition, l'ouvrage regorge de reproductions adéquatement choisies et je n'ai remarqué qu'une seule coquille («Sources des les cartes», p. 954) dans ce livre de près de 1 000 pages. Même les abondantes notes en fin d'ouvrage méritent d'être relues d'un seul trait, par exemple pour la critique formulée à l'égard de l'ethnohistorien Bruce Trigger, de l'Université McGill, qui voulait constamment discréditer Champlain pour tenter de revaloriser les Amérindiens (p. 885, note 136). Le résultat est remarquable et pourra intéresser les lecteurs de tous les âges. L*e rêve de Champlain* est une excellente manière de découvrir Champlain et, par extension, une partie de l'histoire de la Nouvelle-France.

Yves Laberge



Mathieu d'Avignon. *Kapak! Nous sommes tous débarqués à Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2016, 80 p.

Ce catalogue est une version augmentée de l'exposition *Kapak! Nous sommes tous débarqués à Québec* présentée à la Maison des Jésuites à Québec jusqu'en décembre 2016. Dans un contexte où l'histoire du Québec a trop longtemps été européocentriste, trafiquant la réalité des premiers contacts, niant même volontairement l'importance des nations autochtones sur leur propre territoire, le présent ouvrage vient reconstruire certains ponts et présente l'apport et l'hospitalité des Amérindiens avec leurs alliances, mais sans occulter les épreuves qu'ils ont subies.

Par de très courts textes, plusieurs thèmes sont abordés, dont les mythes de la création chez les Amérindiens, des moments importants de l'histoire avec la Grande Paix de 1701, ou encore la diplomatie contemporaine avec le gouvernement du Québec et les négociations menant à la Paix des braves. L'auteur expose également l'envers de la médaille avec l'incontestabilité des opérations d'assimilation de la Loi sur les Indiens ou encore les pensionnats autochtones. Ces deux réalités sont notamment illustrées admirablement par l'œuvre collective de perlage de Nadia Myre, *Indian Act,* ainsi que les photographies de Thomas Moore avant et après son passage à la Regina Industrial School, en 1896. Ces images éloquentes expriment bien une partie des maux vécus.

L'ouvrage illustre son propos par des extraits de textes fondateurs, des discours et des témoignages, mais également par des cartes, des artéfacts, des toiles… Il est dommage en ce sens que la présente édition ne soit pas couleur.

Cette certes petite, mais indispensable publication du commissaire de l'exposition, l'historien Mathieu d'Avignon, est une excellente introduction à l'histoire autochtone au Québec. Elle devrait être une lecture proposée aux étudiants tôt dans leur cheminement scolaire, pour avoir des bases solides et crédibles sur la réalité des Premières Nations et plus largement sur l'histoire du Québec.

Pascal Huot

Alain, Pascal et Pierre Lahoud. *Curiosités de la Baie-des-Chaleurs*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 224 p.

Baril, Pierre-Luc. *Légendes mikinacoises*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 74 p.

Bélanger, Damien-Claude. *Thomas Chapais, historien*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2018, 222 p.

Bergeron, Claire. *La vie de l'autre*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 276 p.

Deschênes, Gaston et Pierre Lahoud. *Curiosités de la Côte-du-Sud*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 224 p.

Dessureault, Christian. *Le monde rural québécois aux XVII^e et XIX^e siècles. Cultures, hiérarchies, pouvoirs*. Montréal, Fides, 2018, 432 p.

Duplessis, Gilbert. *La vie à l'île aux Coudres. Trois cents ans d'histoire*. Québec, Les Éditions Gid, 536 p.

Gagné, David et Pierre Lahoud. *Curiosités de Lévis*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 224 p.

Girard, Camil et Carl Brisson. *Reconnaissance et exclusion des peuples autochtones au Québec. Du traité d'alliance de 1603 à nos jours*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2018, 265 p.

Labelle, Marcel et Jacinthe Yelle. *Saint-Chrysostome, au pays des pionniers*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 208 p. (Coll. « 100 ans noir sur blanc »).

Lalancette, Mario. *Port-Alfred en images*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 228 p.

Maury, Corinne. *Du parti pris des lieux dans le cinéma contemporain. Akerman, Alonso, Costa, Dumont, Huillet & Strraub, Mograbi, Tarr*. Paris, Éditions Herman, 2018, 262 p.

Mendel, David, Francois Tremblay, Judy Bross. Photographies Luc-Antoine Couturier. *Charlevoix. Une tradition d'accueil*. Québec, Éditions Sylvain Harvey, 2018, 127 p. (Coll. « Guides Mendel »).

Michaud, Louise. *Portrait d'une époque à Lévis. J. B Michaud & fils*. Québec, Les Éditions Gid, 2018, 72 p.

Morisset, Jean. *Sur la piste du Canada errant*. Montréal, Boréal, 2018, 362 p.

Porter, John. *Raymond Brousseau et l'art inuit*. Montréal, Varia/MNBAQ, 2018, 279 p.

Yves Beauregard

Illustration : ©Véronique Michaud 2018



Henry Cotton (Saint-Pétersbourg, Russie, 1817- Ottawa, 1877), *Le château Haldimand, les rues des Carrières et Saint-Louis, le palais de justice et la place d'Armes en hiver, vus de l'hôtel Union, Québec*, 1855; aquarelle sur papier, 26,5 x 52,5 cm; signé en bas, à gauche : H. Cotton / 1855. Don de William E. Savet, 2017. 393. (Photo MNBAQ, Idrac Labrie).

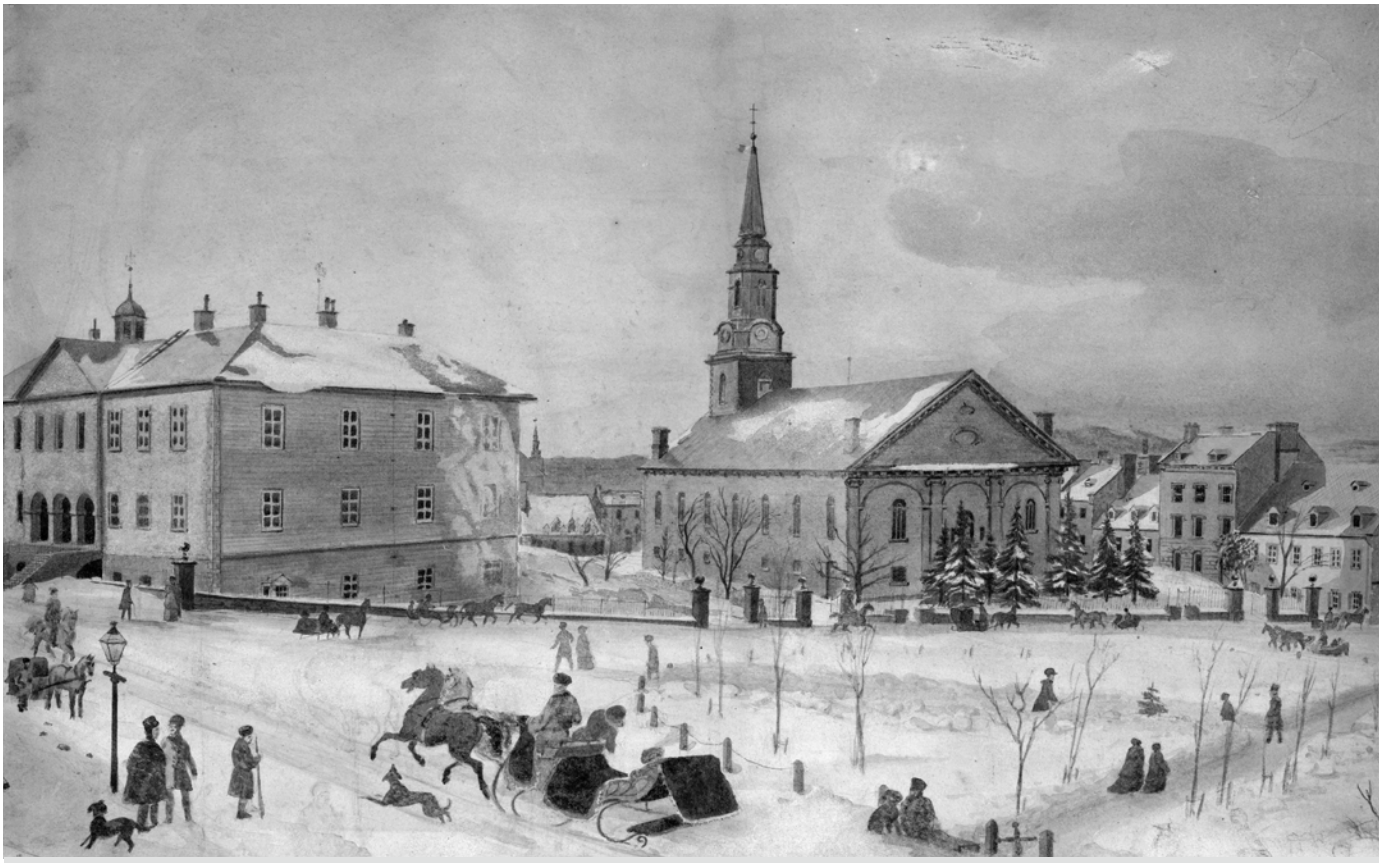
HENRY COTTON ET LA PLACE D'ARMES À QUÉBEC

Compte tenu que la majorité de ses œuvres ont toujours été détenues par des membres de la famille, loin du regard public, les aquarelles d'Henry Cotton sont non seulement très rares sur le marché, mais également dans les collections publiques canadiennes. Ceci dit, on en trouve deux à Bibliothèque et Archives Canada (identifiées *The Rifle Range, Ottawa* et datées de 1876), deux à la John Ross Robertson Collection de la Toronto Public Library (un *Panorama de Québec* et *Pont sur le canal Rideau*, 1867) et, enfin, une au Musée McCord, soit une vue de Montréal lavée vers 1848 et provenant de la collection du neveu de l'artiste, David Ross McCord. Prises en hiver sous un ciel couvert, sans doute lors d'un dimanche après-midi, les deux vues de la place d'Armes d'Henry Cotton, dont l'une est datée de 1855, se font pendant et forment, à cet égard, une paire complémentaire. La première est prise depuis un balcon de l'hôtel Union, sis rue Sainte-Anne, et près duquel est planté un grand mât de signalisation au drapeau du *Red Ensign* qui coupe le tiers de la composition. Elle montre, de gauche à droite, le château Haldimand, l'intersection des rues des Carrières et Saint-Louis, la maison Maillou, le palais de justice et, à l'avant-plan, la place d'Armes. La seconde, prise cette fois des abords surélevés du château Haldimand, présente, du côté opposé à la précédente vue, le palais de justice, la cathédrale Holy Trinity, quelques habitations de la rue Sainte-Anne et, toujours à l'avant-plan, la place d'Armes avec son rond de chaînes. Cotton attire ici l'œil sur certains détails pittoresque, notamment sur le chien courant au côté du *sleigh* d'officier ou sur la chute de neige tombant du toit du palais de justice.

Dans les deux cas, sur les sentiers aménagés dans la neige, de nombreuses figures en costume de saison et des véhicules hippomobiles de divers types démontrent l'importance de cette place névralgique dans la vie quotidienne et la société de Québec. La place d'Armes, lieu de pouvoir civil, militaire et religieux, a donné lieu, depuis la fin du XVIII[e] siècle, à de nombreuses représentations en aquarelle ou en gravure par les artistes britanniques, qu'ils soient peintres amateurs, fonctionnaires ou militaires topographes, tels Thomas Davies en 1789, Robert Bateman et James Smillie vers 1826, James Pattison Cockburn en 1829, Robert Auchmuty Sproule en 1832, William Henry Barnard en 1838, sans compter quelques artistes inconnus. Rappelons également la toile d'un artiste anglais anonyme, datée de 1806, récemment acquise par le MNBAQ (2015.672).

Dans les deux vues, l'architecture est rendue par un tracé décrivant minutieusement chacun des édifices alors que les figures et les attelages sont plus largement esquissés. Le tout est lavé dans des tons éteints, presque en grisaille, typiques d'une journée nuageuse d'hiver. Les deux œuvres de Cotton rappellent, tant par la thématique que par le traitement, certaines aquarelles de l'Irlandais d'origine établi à Montréal, James Duncan, notamment ses vues urbaines de la métropole datées de la même époque, tel *Le Square Dalhousie, en hiver* (MNBAQ, voir *Cap-aux-Diamants*, hiver 1991, p. 53).

Outre leurs grandes qualités artistiques, ces deux aquarelles sont fort précieuses sur le plan documentaire. En effet, le château Haldimand et les maisons au coin des rues des Carrières et Saint-Louis seront démolies en 1892 pour faire place au château Frontenac tandis que le palais de justice, dessiné par François Baillairgé et incendié en 1873, sera remplacé par un nouvel édifice de style Second Empire en1887. Finalement, à la suite de l'installation d'une fontaine tout au centre de la place (1865), peu après les vues de Cotton, sera érigé le monument de la Foi, en 1916.



Henry Cotton (Saint-Pétersbourg, Russie, 1817- Ottawa, 1877), *Le palais de justice, la cathédrale Holy Trinity, la rue Sainte-Anne et la place d'Armes en hiver, Québec*, vers 1855; aquarelle sur papier, 25,5 x 41,2 cm. Don de William E. Savet, 2017. 394. (Photo MNBAQ, Idrac Labrie).

Mario Béland, msrc, historien de l'art, avec la collaboration de Daniel Drouin, conservateur de l'art ancien et responsable de la collection d'art inuit

50 ANS APRÈS L'INVASION BRITANNIQUE LE RETOUR DE PETULA CLARK

La tournée québécoise de Petula Clark, en mai 2018, aura permis à des admirateurs appartenant à plusieurs générations de retrouver une artiste à la voix inoubliable.

Il y a plus d'un demi-siècle, Petula Clark a marqué les années 1960 avec des succès comme « Dans le temps » (version française de « *Downtown* »), « Viens avec moi », « Un jeune homme bien », « L'enfant do », « Si tu prenais le temps », « La dernière valse » et bien d'autres titres, initialement sur l'étiquette Vogue. Mais sa plus belle chanson restera certainement « Ceux qui ont un cœur » (version française de « *Anyone Who Had a Heart* »), adaptée d'une mélodie du grand Burt Bacharach, sur son 33 tours *Petula au Canada*, en 1964. Pour beaucoup de Québécois des années 1960, il était rare et assez inconcevable de pouvoir entendre une chanteuse de langue anglaise interpréter si bien des textes en français.

En même temps que les Beatles et les Rolling Stones, Petula Clark a fait partie de ce que les Américains ont nommé la « *British Invasion* », mouvement de masse survenu en 1964 lorsque les radios américaines se sont mises à diffuser largement des succès venus d'Angleterre. On entendait alors de nouveaux artistes pop qui s'exprimaient tous avec un accent britannique, ce qui était inusité pour une bonne partie de l'auditoire des États-Unis, habituée à n'entendre que des artistes de l'intérieur de leurs frontières (sauf pour la musique classique). Pour une rare fois, c'était le territoire américain qui était « envahi » culturellement, inversant la pratique habituelle d'omniprésence des multinationales de la musique et du cinéma concentrés chez nos voisins du Sud. Lorsque Petula Clark apparaît pour la première fois au *Ed Sullivan Show*, le 14 mars 1965, elle est déjà une artiste consacrée et sa chanson « *Downtown* » est présente sur toutes les radios. Elle était le pendant féminin de cette invasion britannique.



(Coll. de l'auteur).

Depuis les années 1960, Petula Clark a mené de front deux carrières, en anglais et en français, rejoignant deux publics distincts, sur plusieurs continents. En 1965, elle a même repris à sa manière des chansons typiquement africaines-américaines comme « *Dancing In the Street* », popularisée par un groupe féminin de Detroit, Martha and the Vandellas. Le contraste entre ces deux versions est frappant, en raison du fort accent britannique de Petula Clark dans sa prononciation des noms de villes, surtout dans le premier couplet : « in Chicago », « in New Orleans », « in New York City ».



(Coll. de l'auteur).



(Coll. de l'auteur).

Ce que l'on sait moins, c'est que celle qui a magistralement interprété des créateurs comme Tony Hatch ou encore Burt Bacharach était aussi compositrice de plusieurs de ses propres chansons, par exemple « *Hello Mister Brown* », en 1967, qui décrivait à merveille comment un Britannique conservateur pouvait se heurter à la jeunesse des années 1960 et des « *Swinging Sixties* » londoniennes. Plusieurs de ses 33 tours comportaient trois ou quatre chansons qu'elle avait mises en musique sur des textes de différents paroliers, dont Pierre Delanoë. Lors de son récital à Québec, le 13 mai 2018, Petula Clark a repris beaucoup de ses chansons immortelles comme « Je me sens bien », « C'est ma chanson », « Personne ne veut mourir », mais aussi des pièces moins connues comme « La nuit ne finit pas », en plus de présenter son nouveau disque, *Vu d'ici*, dans lequel elle interprète quatorze compositions québécoises faites sur mesure et enregistrées au Québec. En milieu de concert, la chanteuse s'est assise au piano pour interpréter une de ses compositions de son avant-dernier album, « Pour être aimée de toi », sur un texte de Charles Aznavour. Quand on est au sommet, on travaille aisément avec des partenaires de son rang. Les chansons choisies étaient entrecoupées d'anecdotes : par exemple, cette première rencontre avec le timide Serge Gainsbourg pour lui présenter « La gadoue », chanson cocasse faite sur mesure, qui exploite sa prononciation à l'anglaise de certaines syllabes inexistantes dans la langue de Shakespeare. La voix était intacte et la chanteuse avait conservé toute sa grâce. Ses musiciens (pour la plupart québécois) ont admirablement bien adapté les sonorités des années 1960. Les personnes présentes ce soir-là à la Salle Albert-Rousseau ont pu voir une légende.

Yves Laberge

Petula Clark.net - Site officiel

www.petulaclark.net/home.php

Petula Clark, Vu d'ici, Productions Martin Leclerc, 2018. https://www.youtube.com/watch?v=QzgRSU_aIDA

Petula Clark à Montréal, avec Pierre Lalonde et Michèle Richard, vers 1964 : « Je me sens bien », probablement à l'émission *Jeunesse oblige* sur Radio-Canada.

https://www.youtube.com/watch?v=JMmoQoNgO9s

Petula Clark interprète « *Downtown* »

https://www.youtube.com/watch?v=BQ1RRVJSTyU

Petula Clark interprète « *Downtown* » au *Ed Sullivan Show*, le 14 mars 1965

https://www.youtube.com/watch?v=ATKpinrNT08

Petula Clark, « Ceux qui ont un cœur », Archive vidéo INA https://www.youtube.com/watch?v=7zSeZ33sN0E

Petula Clark chez Denis Lévesque, TVA

https://www.youtube.com/watch?v=9j-rN_WS3aU

Nouvelle politique culturelle : *Partout la culture*



(https://www.youtube.com/watch?v=4kcNI1gus_U).

Un quart de siècle après la première politique culturelle du Québec (1992), qui a conduit notamment à la création du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ), une nouvelle politique culturelle a été dévoilée le 12 juin dernier par la ministre de la Culture et des Communications, Marie Montpetit. Sous le titre *Partout la culture*, cette politique ambitieuse survient au terme de deux ans de consultations. Elle vise à rendre la culture accessible à l'ensemble de la population, notamment aux plus jeunes, et à la placer au cœur du développement de l'ensemble des régions du Québec. Elle contient également des engagements particuliers à l'égard des Autochtones. La nouvelle politique culturelle est assortie d'un plan d'action chiffré échelonné sur cinq ans.

Le fonds du patrimoine culturel québécois, créé en 2006, sera bonifié d'une somme de 35,5M$ pour améliorer le soutien à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine. Une enveloppe de 25M $ sera consacrée au soutien des communautés qui se mobilisent pour la sauvegarde du patrimoine culturel religieux et une autre somme de 5M$ est prévue pour la gestion exemplaire du patrimoine culturel de l'État. Au chapitre des archives, le plan comporte une aide substantielle, soit plus de 191M$, aux activités citoyennes collaboratives pour la diffusion et la mise en ligne de documents patrimoniaux québécois sur le Web. On offrira, en outre, l'accès gratuit aux musées un dimanche par mois.

La politique culturelle a été généralement bien accueillie, mais son dévoilement à la fin de la session parlementaire et à l'aube d'une élection provinciale laisse le milieu culturel dans l'expectative quant à la suite des choses.

Un nouveau président à la Commission des champs de bataille nationaux

L'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, a annoncé le 15 juin dernier la nomination de Jean-Pierre Robert à titre de président de la Commission des champs de bataille nationaux, et ce, pour un mandat de cinq ans. Il succède à Margaret F. Delisle, en poste depuis 2012.

Jean-Pierre Robert est actuellement conseiller principal à l'Institut des politiques sociales et de la santé (formation et maintien en poste des professionnels de la santé) de l'Université McGill. Par le passé, il a assumé la fonction de directeur de campus et de directeur adjoint relevant du doyen des services de formation et des affaires étudiantes au Collège St. Lawrence, à Québec. M. Robert est un membre actif de sa communauté et il siège à de nombreux comités.

Créée en 1908, la Commission des champs de bataille nationaux est un organisme du gouvernement du Canada qui fait partie du portefeuille de la ministre du Patrimoine canadien. Elle est responsable de la conservation et de la mise en valeur des champs de bataille historiques de Québec afin que la population canadienne puisse continuer de profiter de ce parc historique national en milieu urbain.

Pointe-à-Callière rayonne et se distingue



https://twitter.com/GuyBerthiaume2/status/984600635940065280

Pointe-à-Callière : la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal a remporté, le 12 avril 2018, deux prix prestigieux. Francine Lelièvre, directrice générale, s'est vu attribuer le Prix Rayonnement international d'ICOM Canada 2018 lors du Congrès national de l'Association des musées canadiens (AMC) à Vancouver. Et l'institution a remporté le Prix Distinction 2018, catégorie institution muséale (plus de 50 000 visiteurs), remis par Tourisme Montréal pour la mise en valeur du lieu de fondation de Montréal et du premier égout collecteur de la ville. Ces honneurs s'ajoutent aux quelque 80 prix déjà remportés par le Musée.

Francine Lelièvre a fondé et dirige Pointe-à-Callière depuis 1992. Elle a permis un accès au patrimoine de l'Humanité par la conception et la présentation d'une quarantaine d'expositions originales mettant en valeur des pièces uniques, rares et exceptionnelles provenant des cinq continents. Elle a aussi développé des partenariats privilégiés avec les plus grands musées du monde dont le British Museum à Londres, le Musée du Louvre à Paris, le Metropolitan Museum à New York, le Smithsonian à Washington, le Musée national de Tokyo au Japon, pour n'en nommer que quelques-uns. Pointe-à-Callière a pu aussi présenter ses propres expositions au Mexique, en France et aux États-Unis.

La mise en valeur du lieu de fondation de Montréal est une autre des contributions majeures de Pointe-à-Callière. Le Fort de Ville-Marie - Pavillon Québecor est érigé au-dessus des vestiges archéologiques et sur la terre foulée par Paul de Chomedey de Maisonneuve, Jeanne Mance et une quarantaine de pionniers venus de France pour fonder Ville-Marie, le 17 mai 1642. Le pavillon enrichit l'offre touristique du quartier historique du Vieux-Montréal en rendant accessible à la population une découverte historique, scientifique et archéologique d'une valeur patrimoniale exceptionnelle.

La préservation et la mise en valeur du lieu de fondation de Montréal ont exigé une expertise de pointe de la part des architectes, des ingénieurs et des concepteurs de la muséographie. Depuis le 17 mai 2017, les Montréalais, les visiteurs et les touristes ont accès à une infrastructure muséale souterraine de classe mondiale. Le lieu de fondation présente une exposition rendant hommage aux fondateurs, *Ici a été fondée Montréal*, et l'égout collecteur qui y donne accès propose une expérience audacieuse sous le thème *Collecteur de mémoires*.

Le complexe muséal de Pointe-à-Callière regroupe une concentration de sites historiques et archéologiques d'envergure nationale. Ce lieu de mémoire retrace de grands pans de l'histoire montréalaise, de 1350 à nos jours.

Jacques Saint-Pierre

14 OCTOBRE 1968 FONDATION DU PARTI QUÉBÉCOIS

La Révolution tranquille est un moment charnière de l'histoire du Québec. Cette modernisation de l'État québécois doit être associée à un sentiment de fierté dans la population. Ce moment est celui du développement d'une identité nationale spécifique qui dépasse celle d'être un Canadiens français. Les habitants du Québec se considèrent maintenant comme une nation et s'accordent à se nommer Québécois. À l'international, l'époque est celle de l'accession à l'indépendance pour de nombreuses anciennes colonies européennes. Plusieurs estiment que l'heure est venue pour les Québécois de faire partie de ce mouvement planétaire et d'avoir leur propre pays, indépendant du Canada.



Gilles Grégoire, chef du Ralliement national, et René Lévesque, leader du Mouvement souveraineté-association. Photo anonyme (1968). Source : *Le Soleil*, 15 octobre 1968.

Le 14 octobre 1967, René Lévesque et ses partisans quittent le Parti libéral du Québec après le refus de ce parti d'entériner le projet de faire du Québec un État souverain associé au reste du Canada. Une véritable onde de choc traverse la province. Plusieurs partis indépendantistes avaient déjà vu le jour au Québec. Mais la décision de René Lévesque, un des piliers de « l'équipe du tonnerre » de Jean Lesage et un des politiciens les plus influents du Québec, est lourde de conséquences. Avec 400 militants, Lévesque fonde le Mouvement souveraineté-association (MSA) le 19 novembre 1967. Il publie ensuite, en janvier 1968, *Option Québec. Pour un Québec souverain dans une nouvelle union canadienne* qui précise l'option constitutionnelle que préconisent Lévesque et ses partisans. Du coup, le sérieux des tentatives de faire l'indépendance du Québec gagne en crédibilité. Le MSA fait de plus la promotion de la souveraineté comme le moyen d'assurer le développement d'une société plus juste et plus égalitaire.

Au début de 1968, le MSA tente de fusionner avec les deux partis indépendantistes existants, le Ralliement national (RN) et le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN). Incapable de s'entendre immédiatement avec le RIN et son chef Pierre Bourgault, le MSA poursuit son recrutement et structure sa plateforme idéologique. Du 19 au 21 avril 1968, les 7 300 membres du MSA se réunissent en congrès et font consensus sur un document intitulé « Ce pays qu'on peut bâtir». Puis, en août 1968, René Lévesque et Gilles Grégoire, chef du RN, s'entendent pour fusionner leurs deux organisations. Du 11 au 14 octobre 1968, 957 délégués de partout au Québec se réunissent à l'Université Laval et au Petit Colisée. À l'issu du congrès, le Parti québécois est fondé et René Lévesque en devient le président. Lors des débats, le parti adopte son programme de base qui vise à faire du Québec un pays.

Dans son premier discours comme président, Lévesque insiste sur le nouveau nom du parti, le Parti québécois. Il déclare que c'est un beau nom, mais un nom chargé de « l'écrasante responsabilité additionnelle qu'il nous impose », un nom qu'il faudra porter avec dignité et travailler à mériter. Il faut savoir que ce nom ne fait pas immédiatement l'unanimité lors du congrès de fondation en 1968. Il a fait l'objet d'un vote lors de ce congrès. C'est après deux tours de scrutin, avec une majorité de 285 voix, que le nom Parti québécois est retenu. René Lévesque et 140 autres militants ont d'abord voté en faveur de Parti souverainiste du Québec tandis que 44 votes avaient appuyé le nom de Parti souveraineté-association. Rapidement, la majorité des indépendantistes se rallie à la nouvelle formation. Plus radical et violent, Bourgault est écarté. Il saborde le RIN et demande à ses 14 000 membres de rejoindre le Parti québécois individuellement. René Lévesque a gagné son pari : il a réussi à unifier les indépendantistes au sein d'un même parti et sa formation politique est prête à se lancer dans la prochaine campagne électorale.

François Droüin

MUSÉE RÉGIONAL DE VAUDREUIL-SOULANGES

(431, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion)

Jusqu'au 21 décembre 2018.
Le quotidien en miniature

POINTE-À-CALLIÈRE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(350, place Royale, Vieux-Montréal)

Jusqu'au 6 janvier 2019.
Allô, Montréal! Les collections historiques de Bell
Jusqu'au 4 novembre 2018.
Reines d'Égypte

MUSÉES DE LA CIVILISATION

(5, rue Dalhousie, Québec)

Exposition permanente.
Le temps des Québécois
C'est notre histoire
Jusqu'au 10 mars 2019.



Ici Londres
Jusqu'au 2 septembre 2019.
Sortir de sa réserve
Jusqu'au 17 février 2019.
Oubliées ou disparues : Akonessen; Zitya; Tina; Marie et les autres

CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

(335, place D'Youville, Vieux-Montréal)

Exposition permanente.
Trace. Lieux. Mémoires.

MUSÉE MCCORD

(690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Exposition permanente.
Porter son identité.
La collection des Premiers Peuples
Jusqu'au 11 novembre 2018.
Shalom Montréal
Jusqu'au 20 janvier 2019.
Marisa Portelese
Jusqu'au 14 octobre 2018.
Balanciaga



MUSÉE QUÉBÉCOIS DE LA CULTURE POPULAIRE

(200, rue Laviolette,Trois-Rivières)

Jusqu'au 3 décembre 2018.
BDQ : l'art de la bande dessinée québécoise
Jusqu'au 19 septembre 2019.
Notre Far West
Souligne les 50 ans du Festival western de Saint-Tite.
Jusqu'au 12 novembre 2018.
Quand Boucar Diouf s'intègre au bois
Jusqu'au 21octobre 2018.
Les cordes à linge, des Monténégrins aux voisins
Jusqu'au 13 septembre 2020.
Autour d'une broue : l'aventure de la bière au Québec

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

(1379-1380, rue Sherbrooke Ouest, Montréal)

Jusqu'au 11 novembre 2019.
Jean-Michel Othoniel
Motion - Émotion
Jusqu'au 6 janvier 2019.
Resplendissantes enluminures
Livres d'Heures du XII^e^ au XVI^e^ siècle dans les collections du Québec

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANCOPHONE

(2, côte de la Fabrique, Québec)

Expositions de référence
La colonie retrouvée
Mutations
Partir sur la route des francophones

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(100, rue Laurier, Gatineau)

Jusqu'au 20 janvier 2019.
Europe médiévale - Pouvoir et splendeur
Avant l'Erebus - Le parcours de sir John Franklin
Jusqu'au 27 janvier 2019.
La petite histoire
Jusqu'au 30 juin 2020.
Au-delà du Bluenose – *La collection William James Roué*

MUSÉE DE LA GASPÉSIE

(80, boul. Gaspé, Gaspé, Québec)

Exposition permanente.
Gaspésie… le grand voyage
Gaspésienne n° 20
Jusqu'au 31 mars 2019.
Madame Bolduc en tournée

EXPORAIL, LE MUSÉE FERROVIAIRE CANADIEN

(110, rue Saint-Pierre, Saint-Constant)

Exposition permanente.
Arrête, regarde, écoute : train en vue

L'ÎLOT DES PALAIS

(2, côte de la Fabrique, Québec)

Jusqu'au 31 décembre 2019.
Ici, on brassait la bière
De la Brasserie du Roy… aux brasseries Boswell et Dow



MUSÉE MARIUS BARBEAU

(139, rue Sainte-Christine, Saint-Joseph-de-Beauce)

Expositions permanentes.
Céramique de Beauce
La Beauce : mythes et réalité

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

(1, avenue Wolfe-Montcalm, Québec)

Du 11 octobre 2018 au 6 janvier 2019.
Marcel Barbeau. En mouvement
Du 15 novembre 2018 au 15 novembre 2026.
350 ans de pratiques artistiques au Québec
Du 15 novembre 2018 au 20 octobre 2019.
D'où venons-nous? Que sommes-nous? Où allons-nous?
Jusqu'au 14 octobre 2018.
D'entrée de jeu
Galerie de famille

MUSÉE DE LA MÉMOIRE VIVANTE

(710, avenue De Gaspé Ouest, Saint-Jean-Port-Joli)

Expositions permanentes.
Philippe Aubert de Gaspé. L'héritage remarquable d'un « ancien Canadien »
Cueillettes d'hier et d'aujourd'hui
Vie de quartier. Mémoires de la basse-ville de Québec
Souvenirs de table
À partir du 17 septembre 2018.
« Excusez-la! »

MUSÉE DES RELIGIONS DU MONDE

(900, boul. Louis-Fréchette, Nicolet)

Jusqu'au 31 mars 2019.
L'arche de Noé selon Claude Lafortune
Jusqu'au 14 octobre 2017.
Maudite boisson

Yves Beauregard

Illustration : ©Véronique Michaud 2018

PARTAGEZ NOS TRÉSORS!

Suite à la réorganisation de ses espaces,
CAP-AUX-DIAMANTS est heureuse de partager
les grands crus de ses réserves.
Nous vous offrons la chance de vous procurer les numéros
antérieurs au prix exceptionnel de 5$ + taxes
& manutention.

ATTENTION

Les numéros de l'année en cours sont au prix régulier de 9,50$

QUANTITÉS LIMITÉES

Rien de plus simple,

téléphonez-nous : 418-656-5040

OFFRE D'ABONNEMENT

ABONNEMENT :
1 an : 35$ I **2 ans** : 60$ (taxes incluses)
Institution : **1 an** : 45$ I **2 ans** : 80$ (taxes incluses)
Frais de poste et de manutention inclus. • Tarifs valides au Canada seulement.

Pour commander :
(418) 656-5040

❒ Je m'abonne pour 1 an ❒ / 2 ans ❒
❒ J'abonne un(e) ami(e) pour 1 an ❒ / 2 ans ❒

Nom _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone ( ) _____
Courriel _____

MODE DE PAIEMENT :
❒ chèque ❒ Visa ❒ MasterCard

N° de carte
| | | | | | | | | | | | | | | | |

Exp. _____
Signature _____

CAP-AUX-DIAMANTS, C.P. 26, Haute-Ville, Québec (Québec) G1R 4M8
(418) 656-5040 • revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Volume disponible au prix de 34,95 $
en librairie ou auprès de la Société d'histoire de Charlesbourg, 7655, chemin Samuel, Québec.

Tél : (418) 624-7745



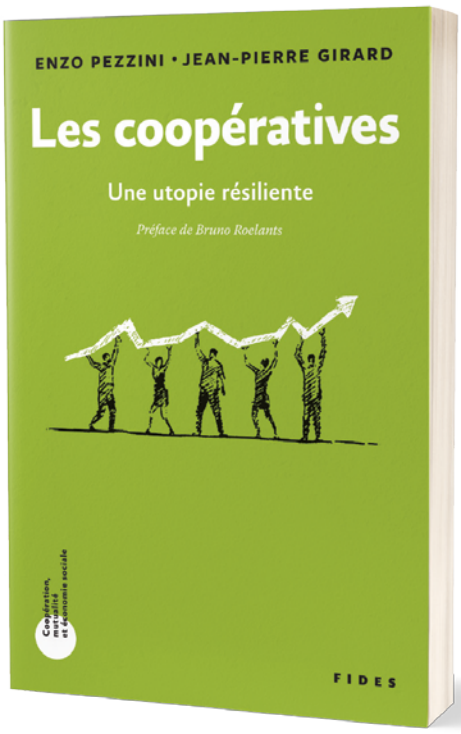
GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE : DEUX SŒURS

Abonnez-vous à
CAP-AUX-DIAMANTS
au
418 656-5040

Suivez-nous sur Facebook!
Visitez le site web : www.capauxdiamants.org
Tél. : (418) 656-5040
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca

Créer de la Richesse
et non des riches!

En librairie



160 pages • 24,95 $

Coopération, mutualité et économie sociale
coopsco
FIDES
SODEC Québec
Conseil des Arts du Canada
Canada Council for the Arts

Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Besoin d'aide pour vos recherches généalogiques ?

Le Service de recherche et d'entraide de la Société de généalogie de Québec offre les services suivants :

- Confection de lignées ascendantes reproduites sous forme de parchemins homologués.
- Recherche d'actes de baptême, de mariage ou de sépulture (1621-1940).
- Recherche de contrats notariés de divers types : mariage, acquisition, vente, etc. (1640-1799).
- Transcription en français de documents anciens du XVII^{e} au XIX^{e} siècles.

Pour plus de détails, consultez notre site Web :
www.sgq.qc.ca, onglet « Service de recherche ».

Société généalogique canadienne-française

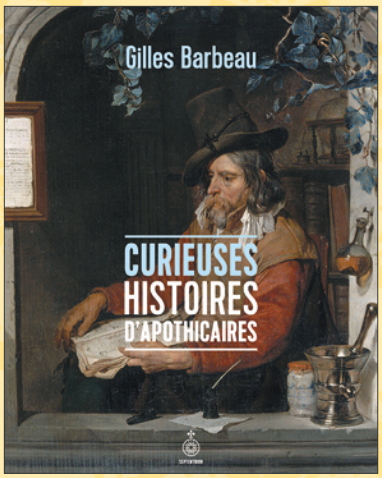
75 ans au service de nos membres

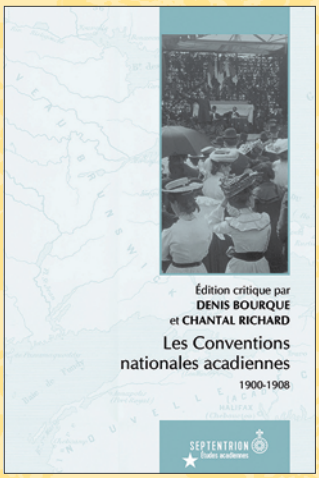


- Fonds d'archives privées
- Archives iconographiques
- Périodiques généalogiques du Québec, du Canada, des États-Unis et d'Europe
- Monographies familiales et paroissiales
- Revue trimestrielle les Mémoires
- Conférences mensuelles et formations

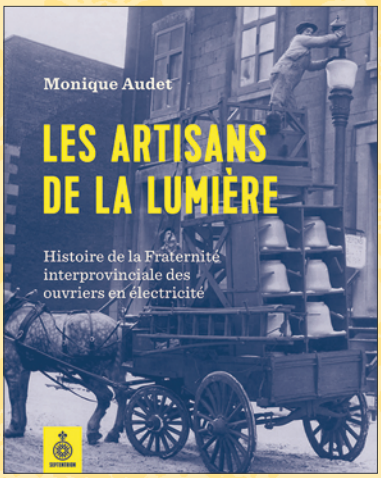


3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5
Téléphone : 514-527-1010 - Courriel : info@sgcf.com
www.sgcf.com

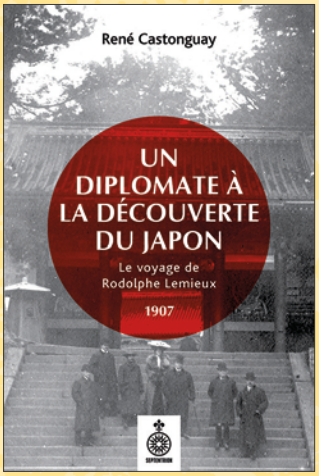












SEPTENTRION

TOUJOURS LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

www.septentrion.qc.ca

